coll complete

2 pl. [illegible]

157

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mdecinemoderne00buch

MÉDECINE
MODERNE,

OU

REMEDES NOUVEAUX

ET AUTRES.

MT
B

MÉDECINE MODERNE,

OU

REMEDES NOUVEAUX ET AUTRES,

Récemment usités pour le traitement des Maladies les plus désespérées, & les plus funestes à l'humanité;

Par M. BUCHOZ, Médecin-Botaniste, & de quartier surnuméraire de MONSIEUR; ancien Médecin ordinaire de Monseigneur le Comte D'ARTOIS, de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Docteur Agrégé du College Royal de Médecine de Nancy, & de la Faculté de Médecine de la même Ville;

Et par feu M. MARQUET, son Beau-Pere, premier Doyen du College Royal de Medecine de Nancy; Médecin ordinaire & Botaniste de feu Son Altesse Royale Léopold I, Duc de Lorraine & de Bar; Médecin consultant de l'Hôtel de Ville.

438269
23.8.45

DuBois Du haut breil S. DuRoy

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près de celle Dauphine.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Permission.

PRÉFACE.

Nous avons raſſemblé dans ce petit Traité une partie des remedes nouveaux que nous avons publiés dans nos différents Ouvrages, ou que nous avons renouvellés, & qui étoient ignorés : nous y avons joint la plupart des découvertes médicinales de M. Marquet, & nous nous ſommes fait un plaiſir de donner au Public différentes recettes de ſa compoſition, qui ſont réellement de vrais préſents à l'humanité. Ce qui nous a engagés à mettre au jour ce Recueil, c'eſt que la plupart de ces remedes ſe trouvoient épars en une infinité de volumes qu'il auroit fallu parcourir : d'ailleurs différentes perſonnes s'en ſont appropriés pluſieurs, & en ont même reçu des récompenſes, dans l'eſpérance, ſans doute, qu'on ne pourroit découvrir les ſources où elles ont puiſé.

Nous avons diviſé cet Ouvrage en vingt & un Chapitres : le premier

traite de la Phthysie pulmonnaire; nous y donnons la recette d'un opiate béchique, qui a eu le plus grand succès sous la direction de M. Marquet, & dont nous nous sommes servis avec avantage pour la même maladie. Nous y exposons en outre une nouvelle méthode de traiter cette maladie par les fumigations humides; nous rapportons la description de deux machines de notre invention, tant pour entretenir un air balsamique dans la chambre du malade, que pour pouvoir recevoir facilement par la bouche les fumigations. On trouve dans le même chapitre la guérison de différentes personnes par cette méthode. Pour mieux faire connoître les machines que nous décrivons, nous y avons joint les figures gravées.

Le chapitre second est destiné au bois de quassi; nous faisons voir que ce bois est infiniment supérieur au quinquina, pour guérir les maladies dans lesquelles on emploie cette écorce du Pérou. Nous pouvons nous vanter d'être les premiers qui l'avons fait connoître en France, & qui nous en sommes même servis;

actuellement on emploie ce bois dans différentes contrées.

Le troisieme chapitre est fort intéressant; il s'agit du traitement de la pierre, de la gravelle & de la colique néphrétique : nous y rapportons différentes guérisons opérées par des végétaux.

Le quatrieme chapitre renferme plusieurs remedes nouveaux pour différentes maladies, & dont l'efficacité est reconnue.

Dans le cinquieme, nous indiquons la méthode de traiter l'asthme.

Tout le monde sait que le cancer, le charbon & la gangrene sont des maladies d'autant plus déplorables, qu'il ne se trouve presqu'aucun remede dans la Médecine pour les guérir : cependant, dans le chapitre sixieme, nous offrons à nos Concitoyens, dans une petite plante méprisée, un remede spécifique dans ces cas.

Les papiers publics ont retenti d'un remede nouveau, dont le Roi, toujours attentif au bien de ses peuples, a acheté le secret : nous osons néanmoins avancer que ce secret n'est rien

moins que tel, puiſque ſa baſe eſt la racine de fougere & les remedes draſtiques : du temps de Dioſcoride, on connoiſſoit déjà les vertus de la racine de fougere pour cette maladie : M. Marquet, en 1750, a publié différents traitements à-peu-près pareils ; & en 1770, nous les avons fait imprimer dans le ſecond volume de notre Manuel médical & uſuel des Plantes : il n'eſt pas douteux que c'eſt dans ces deux Ouvrages que l'Auteur du prétendu ſecret a puiſé le ſien, puiſqu'il emploie, de même que le Docteur Marquet, la racine de fougere & les draſtiques. Pour mieux convaincre le Public de cette aſſertion, nous rapportons de nouveau dans le ſeptieme chapitre, les Obſervations du Docteur Marquet ; nous y avons joint quelques unes des nôtres ; nous y expoſons même la méthode dont nous nous ſommes ſervis par le plus grand haſard, pour nous délivrer du ver ſolitaire ; nous indiquons en outre la plupart des remedes qu'on peut appliquer pour faire périr cet animal ſi redoutable à l'eſpece humaine.

Le huitieme chapitre concerne les maladies de matrice ; nous y donnons la deſcription d'une nouvelle machine pour des fumigations dans ces ſortes de maladies.

Le neuvieme chapitre regarde la petite-vérole, ou, pour mieux dire, l'inoculation ; on y fait voir le parallele de cette inſertion avec la greffe.

Dans le dixieme chapitre nous indiquons un traitement pour les maladies convulſives, même pour l'épilepſie ; & dans le onzieme, des remedes efficaces contre les fievres intermittentes.

Le douzieme chapitre eſt auſſi amuſant qu'utile : nous démontrons l'utilité de la muſique, tant dans l'état de ſanté que dans celui de maladie.

Dans le treizieme, nous annonçons les végétaux qui peuvent remplacer l'hipécacuana dans la dyſſenterie.

Le quatorzieme n'eſt autre choſe qu'une Obſervation ſur une hydropiſie de poitrine.

Le quinzieme renferme les propriétés de l'arnica, plante ſi accréditée en Allemagne, & dont on ne fait que

rarement uſage en France, malgré ſes grandes qualités. Il en eſt de même du trefle aquatique ; c'eſt l'objet du ſeizieme chapitre. Le creſſon de roche n'étoit pas plus connu à Paris avant notre ſéjour dans cette Capitale ; mais les bons effets qui en ont réſulté l'ont fait accréditer depuis que nous l'avons fait connoître ; voyez le dix-ſeptieme chapitre.

On croit que pour la guériſon des maladies vénériennes, il n'y a d'autres remedes vraiment ſpécifiques que le mercure : cependant nous faiſons voir dans le dix-huitieme chapitre qu'il y a pluſieurs plantes qui ne ſont pas moins efficaces : nous nous réſervons à faire connoître les vertus de l'électuaire anti-vénérien de M. Marquet, dans un Traité *ad hoc*.

Le quinzieme chapitre eſt deſtiné à faire connoître l'utilité de l'aimant dans la Médecine. En 1770 nous avons fait voir dans une de nos Lettres périodiques, ſon efficacité contre les tremblements : nous avons même rapporté des Obſervations à ce ſujet. Cependant un Eccléſiaſtique de Vienne

s'eſt fait annoncer, l'année derniere, dans les Papiers publics, comme l'Auteur de cette découverte. Un Curé de Franche-Comté a fait à-peu-près la même choſe au ſujet de l'*illécébra*; il a publié qu'il étoit l'Auteur de la découverte des propriétés de cette plante pour le cancer, tandis que M. Marquet en eſt le vrai Auteur, & qu'on trouve à la ſuite de notre Médecine rurale, imprimée en 1768, la Diſſertation de ce Médecin ſur les vertus de cette plante.

Le vingtieme chapitre renferme quelques obſervations ſur les maladies ſcorbutiques.

Perſonne n'ignore qu'il ne s'eſt trouvé juſqu'à préſent aucun remede ſûr pour guérir la teigne, à la réſerve de l'emplâtre de poix navale, quoiqu'on en ait annoncé un l'année derniere, avec la poudre de crapaud: cependant le Docteur Marquet a découvert deux remedes de la plus grande efficacité contre cette maladie; ce ſont ces remedes dont nous gratifions nos Concitoyens dans le vingt & unieme chapitre.

Si Mademoiſelle de Stephnes a obtenu du Parlement d'Angleterre cinquante mille livres ſterling pour avoir rendu public ſon prétendu ſecret contre la pierre & le gravelle, que n'auroit-elle pas à eſpérer des libéralités de ce même Parlement, ſi elle avoit produit au Public autant de précieux remedes que nous en annonçons dans ce Recueil, & dont l'efficacité eſt notoire par les Obſervations que nous rapportons! Mais il ſuffit de chercher à mériter de ſes Concitoyens, & de tâcher de ſe rendre utile à l'humanité, pour avoir des ennemis. On ne prodigue, dans le ſiecle où nous ſommes, les récompenſes qu'à ceux qui ne les ont pas méritées; j'en ſuis un exemple palpable : j'ai tout ſacrifié pour faire connoître les richeſſes naturelles & économiques de ma patrie, tant par mes courſes que par la perte de ma fortune, & les autres en moiſſonnent les lauriers.

MÉDECINE

MÉDECINE MODERNE,

OU

REMEDES NOUVEAUX,

Et d'autres, récemment renouvellés, pour le traitement des Maladies les plus déſeſpérées & les plus déplorables à l'humanité.

CHAPITRE PREMIER.

Remedes contre la Phthiſie Pulmonaire.

I.

Lettre ſur la méthode de guérir la Pulmonie par la fumigation humide des végétaux, extraite des Lettres ſur la méthode de s'enrichir promptement, & de conſerver ſa ſanté par la culture des végétaux; par M. Buchoz. *Année 1768*, Tome I. *in*-8°. Lettre III.

JE vous ai promis, Monſieur, de vous faire part des nouvelles découvertes que je pourrois faire ſur les végétaux ; vous pouvez

être aſſuré de mon exactitude à remplir mes promeſſes à cet égard; je vais vous communiquer, dans cette Lettre, une de mes obſervations la plus intéreſſante, peut-être, en ſon genre, & la plus digne d'un vrai Phyſicien.

Vous avez ſouvent entendu parler de la Pulmonie; les plus grands praticiers en Médecine donnent cette maladie comme incurable, & d'autant plus dangereuſe, que le ſujet qui en eſt affecté eſt plus jeune; vous trouverez néanmoins, dans le détail de l'obſervation que je rapporte ici, la guériſon d'un jeune homme attaqué depuis long-temps de cette maladie, mais opérée ſuivant une méthode toute nouvelle.

Il y a environ quatorze mois qu'on me conſulta ſur une Phthiſie Pulmonaire, tant en ma qualité des Médecins, que comme gendre de défunt le ſieur Marquet, Doyen du College Royal de Médecine de Nancy, qui étoit très-habile pour guérir cette maladie, & les fleurs blanches des femmes. Le ſujet pour lequel je fus conſulté étoit un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, ayant le viſage d'un rouge fouetté; il crachoit ſouvent du ſang, & continuellement du pus, ſouffroit beaucoup, ne repoſoit preſque jamais, avoit une grande difficulté de reſpirer, étoit rongé par une fievre lente, qui ne lui diſcontinuoit point, & accablé de laſſitudes & de grandes douleurs dans la région des poumons, c'eſt-à-

dire, dans le dos & entre les épaules. Cette maladie avoit commencé depuis deux ou trois ans, par un rhume négligé. L'état de Phthiſie où ſe trouvoit alors le malade dénotoit que la maladie avoit déjà fait de grands progrès, & qu'elle paroiſſoit être parvenue à ſon troiſieme & dernier période. Je queſtionnai le malade, je lui demandai s'il n'avoit fait uſage d'aucun remede juſqu'à ce jour ; il me répondit qu'on lui avoit indiqué le lait, qu'il en avoit uſé pendant long-temps, ſans s'être apperçu d'aucun changement, ce qui l'avoit engagé à en diſcontinuer l'uſage ; qu'il avoit enſuite pris des bouillons de mou de veau, auquel il avoit aſſocié du jus de carottes & de navets ; qu'il n'en avoit pas reçu plus de ſoulagement, ſa maladie reſtant toujours au méme état, ſans augmenter ni diminuer. A la ſuite de ces remedes adouciſſants, il ſe mit à l'uſage, continua-t-il, d'infuſion vulnéraire & béchique, & toujours ſans aucun changement notable : ce qui commençoit à l'inquiéter beaucoup, avec d'autant plus de raiſon, que pluſieurs perſonnes de ſa famille étoient péries par la Pulmonie.

Voyant que la plupart de ces remedes lui avoient été inutiles, j'eus recours à un opiat béchique, connu plus particuliérement ſous le nom d'opiat anti-phthiſique de Marquet ; je lui en conſeillai l'uſage à la doſe d'un gros, matin & ſoir, & pardeſſus une infuſion théforme de pied-de-chat, coupé avec le lait.

Cet opiat avoit ſouvent fait merveilles en pareils cas, ſuivant que le rapporte M. Marquet, dans ſes Obſervations tant manuſcrites qu'imprimées : ce qui me faiſoit eſpérer qu'il pourroit auſſi faire un bien à ce malade ; j'en étois d'autant plus perſuadé, que j'en avois fait auſſi uſage pluſieurs fois dans la Pulmonie, & preſque toujours avec ſuccès. Une jeune femme de Nancy, qui avoit une fievre lente, une difficulté de reſpirer, un crachement ſanguinolent & purulent, en uſa l'année derniere, par mon ordonnance, pendant environ ſix ſemaines, à la doſe preſcrite ; les ſymptomes de ſa maladie ſe diſſiperent dans moins d'un mois, & elle n'eut plus aucun reſſentiment de ſon premier état, quoiqu'elle eût eu depuis une couche, & qui fut des plus heureuſes : tout cela me faiſoit augurer favorablement de cet opiat pour le jeune homme; je le lui ordonnai même pour lors avec une certaine confiance. Comme je n'ai rien, Monſieur, de caché pour vous, ni pour mes ſemblables, du moment que je peux leur être utile, voici la compoſition de ce fameux opiat, que vous trouverez ci-jointe.

Prenez du baume de leucatil une once, blanc de baleine une demi-once, ſang debouquetin, antimoine diaphorétique, yeux d'écreviſſe, mâchoires de brochets pulvériſés, antihectique de poterius, poudre de diatraganthe froid, de chacun un gros ; mêlez & incorporez le tout avec une ſuffiſante quantité de ſirop de

diacode, dont la doſe eſt d'un gros, ainſi que je vous l'ai obſervé ci-deſſus.

Le malade prit ce remede pendant deux ou trois mois conſécutifs; mais ce qui avoit opéré dans les autres, ne fit rien ſur lui : il reſta toujours dans le même état, ſans remarquer aucun ſoulagement. On publia pendant ces intervalles un remede pour la Pulmonie; on l'annonça même avec éclat: c'étoit le ſéjour dans l'étable. L'air épais que reſpire pour lors le malade, & qui convient très-bien dans ce cas, me fit juger aſſez favorablement de cette découverte. Malgré l'averſion naturelle qu'on a pour un pareil ſéjour, je déterminai mon jeune homme à y fixer ſa réſidence. Je fis placer en conſéquence ſon lit dans une étable, où il y avoit pluſieurs vaches, & que je fis tenir néanmoins le plus propre & le plus net que faire ſe pouvoit. Ce jeune homme en reſpira l'air pendant quarante jours avec une grande conſtance; mais les ſymptomes de ſa maladie n'en diſparurent pas pour cela: toujours fievre lente, toujours toux, toujours crachement purulent, inſomnie, & le plus ſouvent faim canine.

Comment agir en pareilles circonſtances? Un Médecin ſe trouve ſouvent embarraſſé. Je ne ſavois que preſcrire à mon malade: je l'avoue, je ſuis de bonne-foi; tous les remedes qu'il prenoit n'opéroient en rien; je n'ignorois pas néanmoins que, pour remplir l'indication de cette maladie, il falloit avoir

recours aux remedes consolidants & détersifs ; mais comment pouvoir en ordonner d'assez efficaces ? Ils n'agissent que médiatement sur la partie affectée ; ils sont obligés de se mêler dans la masse du sang ; ils se trouvent pour lors tellement divisés, qu'ils ne parviennent à la substance des poumons, que lorsqu'ils sont dénués de la plupart de leurs vertus ; d'ailleurs le mouvement perpétuel de ces visceres est un obstacle pour empêcher la cicatrice des ulceres qui s'y trouvent.

Je réfléchissois, je méditois continuellement sur les moyens de faire parvenir les remedes indiqués sur la surface immédiate des poumons ; je trouvois dans la matiere médicale & la botanique, assez de remedes propres à cette maladie, des plantes béchiques, des plantes vulnéraires, mucilagineuses, des baumes ; mais la façon de les administrer étoit tout le sujet de mon embarras : cependant un jour, en méditant sur cet objet, je m'imaginai que la fumigation de ces plantes & baumes pourroit bien convenir dans ces circonstances ; mais cette fumigation me paroissoit avoir encore des difficultés. Si je fais respirer, disois-je en moi-même, à mon malade, la fumée des plantes béchiques & baumes que j'aurois mis sur un brasier, il n'est pas douteux que cette fumée chargée des particules balsamiques des plantes parviendra, par le moyen de la trachée-artere, à la substance immédiate des poumons ; cependant que n'ai-je

pas à craindre de ce brasier pour mon malade ? Loin de lui fournir un remede salutaire, il peut lui devenir très-nuisible. Je renonçai donc à ce moyen, sans néanmoins perdre totalement de vue mes fumigations, lorsque je me rappellai par hasard le souvenir de la fameuse machine de Muzel, dont j'avois parlé dans mon troisieme volume du Traité historique des Plantes de la Lorraine ; en me servant de cette machine, je vis que je n'avois plus rien à craindre des brasiers, que je pouvois faire respirer à mon malade une fumée humide de plantes béchiques & vulnéraires, & remplir par-là parfaitement l'indication de la maladie : c'étoit là le dernier remede que je me proposois de lui prescrire, résolu de l'abandonner à son sort, s'il n'en recevoit aucun soulagement.

Je m'empressai donc à faire construire une machine presque semblable à celle de Muzel, à quelqu'addition près, que je jugeai pour lors nécessaire pour la perfectionner ; je la fis faire en fer-blanc & en forme de cóne, dont le diametre inférieur étoit de six pouces, & la longueur d'un pied ; je donnai à son ouverture deux pouces de diametre, & je la fis munir d'une embouchure sémi-lunaire, en forme de porte-voix. Je fis ensuite artistement emboîter, en-haut de cette machine, un tube d'ivoire, de la longueur de six pouces, dont l'ouverture inférieure étoit précisément la largeur du haut du cône, & l'ou-

verture ſupérieure avoit un pouce. Je fis adapter à cet ajoutoir un couvercle auſſi d'ivoire; j'eus grand ſoin de faire mettre à cette machine deux anſes courbées pour pouvoir la tenir aiſément à la main.

La machine conſtruite, j'en fis faire l'uſage ſuivant à mon malade; je fis mettre dans une cafetiere bien couverte environ une pinte d'eau; j'y fis bouillir de la racine de pétaſite, d'*enula campana*, de régliſſe, de guimauve & du lichen de chêne, de chacun un gros. Pendant le temps de l'ébullition, je faiſois mettre dans la machine des feuilles de pulmonaire, de ſcabieuſe, de véronique, d'aigremoine, de bouillon-blanc, de guimauve, de mauve, de pervenche, de lierre terreſtre & d'eryſimum, de chacune un quart de poignée; des bourgeons de ſapins & de peupliers, de chacun deux bonnes poignées; des fleurs de prime-vere, de marguerite, de pas-d'âne, de bouillon-blanc, de mauve, de pied-de-chat, de marrube & de matricaire, de chacune une pincée; je fis jeter enſuite, pardeſſus les herbes & fleurs, la décoction bouillante des racines enſemble avec les racines; après quoi j'ajoutai un demi-ſcrupule de baume de la Mecque, & autant d'eſſence de térébenthine. Je fis appliquer les levres de mon malade à l'embouchure de l'ajoutoir d'ivoire, pour reſpirer la fumée de cette décoction, ayant ſoin de lui faire boucher, pendant cet intervalle de temps, le nez, afin qu'il ne pût reſ-

pirer que l'air imprégné des particules balsamiques, mucilagineuses & adoucissantes de la décoction & infusion de la machine.

Quand la chaleur de cette décoction commençoit à se passer, & par conséquent la fumée à se diminuer, je faisois ôter l'ajoutoir, & le malade respiroit par la large embouchure. Cette opération duroit chaque fois au moins une demi-heure, & je la faisois réitérer toutes les trois ou quatre heures. Je fis prendre en même temps, matin & soir, à ce jeune homme, l'opiat anti-phthisique, dont il avoit déjà fait usage, & je lui ordonnai, pendant le jour, de bons bouillons de veau, & des alimens nourrissants, sans être néanmoins trop échauffants. Cette fumigation humide, ce régime, cet opiat anti-phthisique réunis ensemble, ou plutôt la simple fumigation, produisirent dans le malade des effets merveilleux : en peu de temps la toux diminua, les crachements purulents cesserent, la fievre le quitta, & il recouvra la santé parfaite.

J'ai encore prescrit, Monsieur, cette fumigation humide à deux pulmoniques.... ils s'en sont très-bien trouvés ; l'expérience & le raisonnement se donnent, en quelque façon, la main pour prouver la bonté de la méthode que j'indique. De tous les remedes qu'on a prescrits jusqu'à présent, s'en est-il trouvé un seul qui agisse plus immédiatement sur la partie affectée que celui-ci ? La fumée chargée

des particules balſamiques, & mêlée avec l'air que reſpire le malade, eſt un baume propre à cicatriſer les ulceres des poumons, & à conſolider & déterger les plaies (1).

I I.

Lettre ſervant de ſuite à la precèdente, ſur le traitement de la Pulmonie, extraite des Lettres ſur la méthode de s'enrichir promptement, & de conſerver ſa ſanté, par la culture des végétaux; par M. Buchoz. Année 1768, *in*-8°. Tome I. Lettre IX.

JE vous ai fait part, Monſieur, dans notre commerce épiſtolaire, d'une de mes obſervations, qui a paru mériter votre attention; il s'agiſſoit d'une méthode pour guérir la Pulmonie par la fumigation humide des végétaux; je vous ai donné, dans cette Lettre, l'hiſtoire d'un jeune homme phthiſique, que

(1) *Nota.* M. Weiſman a ſoutenu, à Erland, en 1770, ſous la préſidence de M. Iſenflamm, une Theſe qui concerne *les remedes qui agiſſent ſur la trachée-artere.* L'Auteur donne d'abord l'anatomie de la trachée-artere; il y fait voir l'inefficacité de la plupart des remedes ordinaires qu'on emploie intérieurement, ne pouvant y parvenir que par la voie des vaiſſeaux lactés, qui eſt une voie fort longue, & il paroît conclure en faveur des médicaments vaporeux, inventés par M. Muzel, & que j'ai tâché de perfectionner.

j'ai guéri par ce moyen ; je ne vous ai pas caché dans le temps, que je n'étois pas l'inventeur de cette découverte ; je vous ai observé pour lors que je n'avois fait que la perfectionner ; j'en ai laissé l'honneur à M. Muzel, Professeur du College Médico-Chirurgique, & Médecin de la Société de Berlin ; & M. Muzel lui-même n'a fait que renouveller ce que MM. Méad & Arden avoient déjà proposé. Ce dernier s'est servi avec succès, & même plusieurs fois, d'une machine à-peu-près pareille à celle décrite dans la Lettre précédente, pour les exulcérations de la gorge & du palais ; il est même surprenant qu'une ressource aussi heureuse que celle que je vous ai proposée, Monsieur, dans une maladie désespérée comme la Pulmonie, ait été négligée jusqu'à nos jours, quoiqu'on l'eût connue depuis plus d'un siecle ; si je n'ai pas l'avantage de l'invention pour cette méthode, du moins pourrai-je me flatter de l'avoir remise en crédit dans le Royaume. Tout m'y a engagé ; l'expérience que j'en ai, la physique la plus saine qui m'en démontre l'efficacité, les observations que nous trouvons sur la bonté de cette méthode dans les écrits de M. Muzel, les essais qui en ont été faits par M. Boënnecken, sont autant de preuves qui semblent se réunir en faveur de la fumigation humide des végétaux. Mon zele pour le bien de l'humanité ne me permet pas de me taire dans de pareilles circonstan-

ces ; le devoir que je me suis imposé de porter du secours à mes semblables dans leurs maladies, & même dans celles qui sont les plus désespérées, est un motif de plus qui m'oblige à faire connoître, avec toute la publicité possible, une découverte aussi salutaire au genre humain.

Ce n'est plus de mes Observations, dont je vous entretiendrai, Monsieur, dans cette Lettre : c'est celle de M. Muzel même, c'est celle de M. Boënnecken, que je vous présenterai ; & vous vous appercevrez, par la lecture que vous en ferez, que la mienne n'est que la confirmation de celles qu'ont publiées ces fameux Médecins.

Je fus appellé, dit M. Muzel, auprès d'un malade qui étoit attaqué d'une vomique à la suite d'une péripneumonie ; je fus au fait de cette maladie, au moment même que je vis mon malade, tant les symptomes en étoient caractéristiques. L'indication qu'il y avoit donc à remplir, étoit de faire percer cette vomique, & de déterminer le cours de la matiere purulente vers la partie supérieure, c'est-à-dire, vers le canal qui conduit à la bouche. Pour faire percer cette vomique ou vessie, il falloit des expectorants, des émolliens & des relâchans ; aussi ai-je prescrit à mon malade des décoctions pectorales & émollientes ; je les lui faisois prendre aussi chaud qu'il le pouvoit : cette chaleur n'étoit pas pour lors moins efficace pour amollir les pa-

rois de la vomique, que les vertus mêmes des médicaments. J'obtins de ces remedes l'effet que j'en attendois, la vomique perça, & au moyen de l'oxymel ſcillitique, que je fis prendre à mon malade, il rendit par la bouche la matiere purulente qui y étoit contenue, & même en grande quantité. L'odeur de cette matiere étoit ſi fétide, qu'à peine le malade & moi pouvions-nous la ſupporter; mais mon malade ne fut pas guéri pour cela: il ne pouvoit prendre aucune nourriture; il ſe plaignoit à tout moment d'une puanteur à la bouche; il avoit une fievre lente qui ne le quittoit point, & à tout moment il reſſentoit des ſueurs colliquatives; il étoit comme réduit à la derniere extrêmité. Dans ces circonſtances embarraſſantes, continue M. Muzel, j'eus recours à un expédient, dont par la ſuite j'eus tout lieu d'être content. J'étois comme perſuadé que l'uſage ordinaire des remedes balſamiques, loin de ſoulager mon malade, ne feroient qu'agiter ſon ſang, y occaſionner de l'efferveſcence, & devancer par-là le moment de ſa mort; j'étois d'ailleurs imbu, avec tous les Praticiens, du principe, que pour qu'un remede puiſſe déterger une plaie, il faut qu'il ſoit appliqué immédiatement ſur la partie ſouffrante; mais comment y parvenir dans la phthiſie pulmonaire? c'eſt ce qui ne m'effraya point. Je fis faire une eſpece d'éolipyle (*Vous êtes Phyſicien, Monſieur, vous devez connoître cette machine.*)

je la fis remplir d'une décoction pectorale, à laquelle j'ajoutai une demi-once d'huile de térébenthine ; je fis placer cette éolipyle dans de l'eau chaude ; il en sortoit des exhalaisons vaporeuses que je faisois recevoir par la bouche de mon malade, lui recommandant en même temps de bien boucher ses deux narines. Je lui faisois réitérer cette manœuvre quatre fois par jour : dès le deuxieme jour qu'il respira cet air vaporeux & pectoral, la putridité de sa bouche se dissipa, le pus qu'il cracha, changea de couleur, & devint, comme l'on dit en terme de l'art, louable ; son appétit ne fut pas long-temps à se rétablir : enfin au bout de six semaines sa toux cessa, & il fut, dit M. Muzel, parfaitement guéri.

Après une pareille observation, peut-on douter de l'efficacité de la méthode que j'ai proposée ? Quel autre remede auroit pu produire un semblable effet? Il n'y a dans toute la matiere médicale, je ne crains pas d'avancer ce fait, & je n'ai pas même peur d'être démenti ; il n'y a, dis-je, que la simple fumigation humide qui pouvoit être capable, non de guérir ce malade, ce qu'elle a cependant fait, au rapport de M. Muzel, mais seulement de le soulager.

L'Observation de M. Boënnecken sur cette méthode n'est pas moins intéressante que celle de M. Muzel ; l'une servira de preuve à l'autre, & toutes les deux réunies ensemble, jointes aussi à ma premiere Observation,

ne feront que démontrer l'efficacité de la méthode que j'ai propofée.

Un particulier, c'eft M. Boënnecken qui parle, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament fanguin & bilieux, d'une conftitution affez délicate, enclin à la colere, débauché & grand buveur, faifant fouvent de violents exercices, tomba malade en 1757, d'une grande fluxion de poitrine; fa fievre étoit forte, les douleurs dans fon côté droit étoient vives, fa refpiration difficile & accompagnée d'une toux feche; (il étoit déjà attaqué depuis deux ans de ces derniers fymptomes) j'employai, dit cet Obfervateur, pour la cure de cette maladie, les remedes convenables; mais elle ne difparut que pour laiffer le champ à une autre, qui, pour être longue, n'en étoit pas moins dangereufe. Il commença dès-lors à cracher en quantité une matiere épaiffe & purulente, d'un jaune verdâtre, très-fétide, & qui en peu de jours ne contribua pas peu à l'affoiblir; fon pouls devint petit & fréquent, l'appétit, le fommeil fe perdirent; la chaleur augmenta, les fievres nocturnes fe mirent de la partie; en un mot, tous les fignes d'une fievre hétique, occafionnée par une exulcération des poumons, fe manifefterent; le malade étoit dans un état défefpéré; rien n'étoit capable d'adoucir la toux, ni de diminuer fes crachats; il rifquoit à chaque inftant d'être fuffoqué. M. Boënnecken voyant fon malade dans cet état, eut

recours à la méthode de M. Muzel; il fit conſtruire une machine conique de fer-blanc, ſemblable à celle décrite ci-deſſus, excepté ſeulement que cette machine n'étoit pourvue ni d'ajoutoir ni d'anſes, comme dans la mienne. Il la fit remplir juſqu'au tiers d'une décoction de racines de guimauve, de régliſſe, d'herbe de ſcabieuſe, de véronique, d'aigremoine, de pulmonaire, de fleurs de marguerite, de chacune un demi-gros. Il fit bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; il ajouta à la colature deux gros d'huile de térébenthine, & un ſcrupule de baume pectoral de miſboom; il fit mettre cette décoction toute chaude dans la machine; le malade appliqua, par l'ordonnance du Médecin, ſes levres à l'embouchure de cette machine: il boucha ſes narines, & ne reſpira pendant une demi-heure au moins chaque fois, que l'air imprégné des particules balſamiques & adouciſſantes qui s'en élevoient; il réitéra cette opération de quatre en quatre heures, obſervant d'ailleurs un régime convenable. Par un uſage réitéré de cette fumigation, la toux du malade ceſſa, ſes crachats purulents diminuerent, la fievre le quitta, & il recouvra une ſanté ſi parfaite, que, loin d'avoir aucun reſſentiment de ſa maladie, il fut en état de ſupporter toutes ſortes de fatigues ſans en être incommodé.

De ces deux Obſervations, vous devez néceſſairement conclure, Monſieur, que la fumigation

fumigation humide des végétaux, eſt d'un grand ſecours dans l'exulcération des poumons ; que ce remede eſt d'autant moins à négliger dans cette maladie, que la nature ne nous en offre point d'autres, & qu'on ne peut aſſez s'empreſſer d'y avoir recours ; mais il faut pour lors des précautions, il faut garder un régime, il faut s'interdire tout aliment qui échauffe, il faut éviter toute ſorte de paſſions ; en un mot, il faut ſuivre à la lettre ce qui eſt preſcrit dans la Lettre précédente.

I I I.

LETTRE ſur l'utilité des Fumigations végétales dans la Phthyſie & autres maladies, extraite des Lettres ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome II, Lettre XXXVI, Année 1769.

JE vous ai développé, Monſieur, dans une de mes Lettres, une nouvelle méthode pour traiter la pulmonie par le moyen de la fumigation humide & végétale ; je vous ai rapporté l'hiſtoire d'un jeune homme, qui a été guéri, par cette fumigation, d'une Phthyſie, contre laquelle tous les remedes ordinaires & uſités avoient échoué. Cette cure, jointe à deux autres, dont je vous ai auſſi donné le détail dans mes Lettres, a engagé pluſieurs perſonnes, même de cette Capitale, d'avoir

recours à un moyen auſſi ſalutaire. Différentes perſonnes m'ont conſulté à cette occaſion ; parmi celles à qui je l'ai conſeillée, pluſieurs ont été guéries, d'autres en ont reçu ſimplement quelque ſoulagement, & il s'en eſt trouvé quelques-unes à qui ce remede n'a ſervi de rien. Voilà, Monſieur, l'exacte vérité, c'eſt le réſultat de pluſieurs Obſervations ; j'ai trop le charlataniſme en horreur, pour chercher à vous en impoſer ici ; mais dans le grand nombre de perſonnes qui ſe trouvent attaquées de Phthyſie, maladie que tous les Médecins regardent comme incurable ; quand il ne s'en trouveroit que quelques-unes de guéries, ne ſeroit-ce pas toujours beaucoup, que de pouvoir ſauver ce petit nombre ? Et peut-on ſe refuſer valablement à un remede qui, loin de nuire, peut peut-être devenir ſalutaire au malade, quelquefois même le plus déſeſpéré. L'exemple d'une perſonne qui vient d'être guérie tout récemment, par le moyen de la fumigation humide & végétale, ou pour parler plus exactement, par le moyen de ce remede vraiment phyſique, ne ſervira pas peu, à ce que j'eſpere, pour vous convaincre, Monſieur, de la vérité de ce que je viens de mettre en queſtion.

Au mois de Novembre dernier, ſur le bruit qui ſe répandit à Paris, de ma méthode phyſique pour traiter la pulmonie, je fus appellé pour avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de Madame *** ; la malade

étoit âgée d'environ trente-trois ou trente-quatre ans, d'un tempérament vif, ayant depuis long-temps une poitrine fort délicate; elle reſſentoit de grandes douleurs entre les épaules, ne dormoit preſque point, touſſoit continuellement la nuit, crachoit quelquefois des matieres purulentes, même du ſang, avoit beaucoup de peine à reſpirer, & étoit attaquée d'une fievre lente: on remarquoit ſur ſes joues un coloris d'un rouge fouetté; tous ces ſymptomes réunis caractériſent parfaitement bien une Phthyſie pulmonaire. Je commençai la cure de cette maladie par une ſaignée du bras: ce qui m'y détermina d'autant plus, c'eſt que la malade, depuis peu, avoit craché du ſang. Après un jour d'intervalle, je la purgeai uniquement avec de la manne délayée dans un bouillon de veau. Cette médecine fit plus de mal à la malade que de bien, les douleurs de dos augmenterent, & la fievre devint même un peu plus forte. Je pris alors le parti de lui faire prendre, pendant quinze jours, trois fois par jour, des bouillons pectoraux & béchiques avec le mou de veau coupé par tranches, & réduit en pâte, les carottes & les navets; le tout étant bien cuit, on en exprimoit fortement le jus. Je recommandai à la malade, pendant l'uſage de ces bouillons, une diete humectante & adouciſſante; l'uſage continué de ces bouillons ne lui procura aucun ſoulagement. Je lui preſcrivis pour lors l'opiat de Marquet,

dont je vous ai donné, Monſieur, la compoſition dans le premier article de ce Chapitre, enſemble la doſe que les malades en doivent prendre. Le Docteur Marquet aſſure avoir guéri, avec cet opiat, une infinité de Phthyſiques. La malade en prit, pendant trois ſemaines ou un mois, ſans cependant aucun ſoulagement manifeſte; la maladie paroiſſoit plutôt faire des progrès de bien en mal, ou pour mieux dire, de mal en pis, la fievre devenant de jour en jour plus violente, même avec redoublement, nul repos pendant la nuit, la reſpiration plus difficile, les douleurs du dos augmentant journellement; dans ces circonſtances je conſeillai à la malade, pardeſſus ſon opiat, en qualité de véhicule, l'uſage théiforme de petite centaurée, coupée avec du lait: cette infuſion fit très-bien, la fievre diminua un peu, je profitai de ce moment pour mettre la malade totalement au régime laiteux, ce qui lui fit même plaiſir; elle ne prenoit pour toute boiſſon, même pendant la nuit, que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Ce régime calma un peu les douleurs, mais la malade étoit devenue extrêmement foible, je crus cependant être obligé, au bout d'un mois de ce régime laité, de la purger avec deux onces de manne. Tous ces médicaments, tout ce régime, ne ſoulagerent pas la malade, les ſymptomes reſtoient toujours les mêmes, quoique dans un degré un peu inférieur; j'eus reçours pour

lors à mon moyen phyſique, comme au dernier remede; je fis faire à la malade une machine propre aux fumigations humides & végétales, je lui fis avoir moi-même les plantes néceſſaires pour cette fumigation, enſemble le baume & la térébenthine; je lui indiquai la maniere de faire cette fumigation, ſelon la méthode rapportée N°. I. On y voit auſſi la liſte des plantes qui conviennent dans ce cas; je lui recommandai expreſſément de reſpirer, de quatre heures en quatre heures, au moyen de cette machine, une demi-heure chaque fois, la fumée de ces plantes & baumes, en bouchant bien ſes narines, afin d'empêcher l'entrée de l'air extérieur, autant que faire ſe pourroit. La malade ſuivit exactement ce que je lui preſcrivis, & elle s'en trouva parfaitement bien. La fievre diſparut inſenſiblement, le ſommeil ſuccéda aux veilles, la toux ceſſa, & les douleurs du dos diminuerent, le teint & l'embonpoint lui revinrent, comme à ſon ordinaire, elle eſt actuellement aſſez bien portante; mais de peur de quelques récidives, qui ſont toujours à craindre dans ces maladies, je lui ai conſeillé l'air de la campagne, l'uſage du lait d'âneſſe pendant le mois de Mai, & la continuation de ſa fumigation.

La deſcription de la machine propre aux fumigations humides ſe trouve détaillée tout au long, au N°. I de ce Chapitre; cependant j'y ai fait quelques légers changements, qui

m'ont paru néceſſaires dans la pratique ; j'ai ajouté à côté de la machine, entre les deux anſes, un petit tuyau d'environ un pouce de diametre à l'intérieur, qui prend du fond de la machine, & qui ſe termine aux deux tiers de ſa hauteur, en ſe recourbant un peu vers ſa partie ſupérieure. Ce tuyau eſt muni de ſa couverture, & eſt très-utile pour donner paſſage à l'air ; l'air extérieur qui pénetre dans la machine par le moyen de ce tuyau, pouſſe la fumée de la décoction chaude vers l'orifice ſupérieur de cette machine, auquel eſt appliqué la bouche du malade, ce qui rend la fumigation plus facile ; ſi on pouvoit avoir à Paris du lait aſſez naturel pour remplacer l'eau dans cette fumigation, elle n'en ſeroit que plus béchique.

Puiſque la fumigation humide convient dans la Phthyſie, ne peut-on pas, à plus forte raiſon, la conſeiller dans la toux ? Rien ne ſoulage plus que d'avoir recours à cet expédient le ſoir en ſe couchant. Au commencement d'un rhume, loſque la ſalive & les phlegmes ſont encore clairs, on parvient, par le moyen de la fumigation, à rendre ſa ſalive, au point de pouvoir facilement s'expectorer. Il faut avoir ſoin, en faiſant uſage de la machine, que la liqueur qui ſert à la fumigation, ne ſoit pas trop chaude, enſorte qu'on puiſſe aiſément ſupporter la fumée ; car ſi cette liqueur étoit trop chaude, elle pourroit cauſer quelques douleurs dans l'eſtomac. Le

degré de chaleur qui lui convient, eſt celui qu'a le ſang, lorſqu'il circule dans les veines. Quand la décoction eſt trop chaude, il faut la laiſſer refroidir, & couvrir bien, pendant ce temps, la machine, afin d'empêcher l'évaporation des parties volatiles des plantes; les mêmes herbes ne peuvent ſervir qu'une ou deux fois au plus.

M. Lewenhoëck, grand Phyſicien, a imaginé une méthode pour faire paſſer dans les poumons les particules balſamiques des baumes ; notre machine eſt proprement la perfection de cette méthode ; il eſt impoſſible, dit ce Savant, & tout bon Praticien en Médecine doit être de ſon avis, de trouver aucun véhicule capable de faire paſſer réellement les baumes dans les poumons, après qu'ils ont été reçus dans l'eſtomac ; il n'y a point d'onguent appliqué extérieurement ſur la poitrine & ſur l'eſtomac, qui puiſſe auſſi atteindre aux poumons. Il faut qu'il paſſe par le cœur, par la voie de la circulation; l'onguent appliqué extérieurement ne peut prendre cette route; M. Lewenhoëck a en outre mis, dans un morceau de toile fine, une petite quantité de cannelle forte & bien broyée; l'ayant liée, il l'a placée dans un tuyau de cuir, puis appuyant ſa bouche à l'extrêmité du tube, & tirant ſa reſpiration, il s'eſt apperçu que les parties imperceptibles de la cannelle deſcendoient dans ſes poumons, d'où il a conclu qu'on pouvoit em-

ployer, pour transmettre efficacement à la partie affectée des poumons, les corpuscules balsamiques & médicinaux, la méthode suivante. Prenez, dit-il, une piece d'argent de la grandeur d'un schelin, faites-y un petit trou, & le remplissez d'un baume propre pour les poumons; le meilleur est celui du Pérou. Le malade mettra cette piece sur sa langue, & bouchant bien ses narines, il attirera l'air dans ses poumons par la bouche, l'esprit ou les parties subtiles du baume s'exhaleront & descendront dans ses poumons. La machine, dont je vous ai donné la description pour la fumigation végétale, a, au premier coup-d'œil, un avantage bien supérieur à la méthode de M. Lewenhoëck; personne n'en peut douter, il suffit uniquement de la voir pour en être persuadé, l'expérience journaliere en est une preuve certaine; vous ne pouvez, Monsieur, assez en recommander l'usage dans les maladies du poumon. Il n'y a point de partie du corps humain, de l'aveu même de tous les Médecins, qui soit exposée à tant de maladies que ces visceres; il ne faut, dit M. Lewenhoëck, que passer dans un air froid, pour que cet air engendre des phlegmes, irrite les poumons & excite la toux. Le froid coagule aisément les globules du sang, qui se trouvent dans les vaisseaux délicats du poumon: ce sont toujours les propres termes de ce Philosophe. Ce fait, dit-il, est prouvé par bien des expériences anatomiques; il

prétend même que la plupart des maladies des moutons, ne ſont occaſionnées que par un air froid; ſes expériences, ſes obſervations, & les éclairciſſements qu'il a tirés des Bouchers, lui en ont ſervi de preuves.

La machine pour la fumigation végétale, n'eſt pas ſeulement, Monſieur, propre dans les maladies du poumon ; elle convient encore en pluſieurs autres circonſtances. Ceux qui ont le malheur d'avoir une haleine forte & puante trouveront une grande reſſource dans cette machine, une fumigation humide des plantes aromatiques adoucira cette haleine. Cette machine peut encore être très-avantageuſe en temps de peſte contre les infections de l'air, en reſpirant, par ſon moyen, pluſieurs fois le jour, la fumée humide de la rhue, de l'abſynthe & d'autres plantes ameres, qu'on regarde comme ſouveraines dans les cas peſtilentiels.

On ſe garantira, par ce moyen, de toute infection ; on ne ſera pas obligé d'avoir recours au tabac, ſoit pour fumer, ſoit pour mâcher, ce que bien des gens n'aiment pas. Les mineurs & autres ouvriers qui, par leur état, ſont abſolument obligés de reſpirer un mauvais air, pourroient fort bien s'en garantir, ou du moins en éviter les mauvaiſes ſuites, en ſe muniſſant dans leurs mains d'une de ces machines, & en la rempliſſant juſqu'à moitié de vinaigre chaud, cela ne ſeroit pas pour eux ſi diſpendieux que la

machine de M. Haller ; j'ai vu, Monſieur, des perſonnes être guéries du mal de dents, en reſpirant uniquement, par le moyen de cette machine, la fumée du lait ; rien actuellement n'eſt plus en uſage à Paris, que notre machine ; j'ai déjà été chargé d'une infinité de perſonnes, même de la premiere condition, de leur en procurer. Son uſage ne peut être qu'utile à tous ceux qui ont des poitrines délicates ; c'eſt un meuble, en quelque façon de toute néceſſité pour les toilettes des Dames, qui ont, pour la plupart, une poitrine foible. La fumigation ne nuit à perſonne, ſoulage beaucoup de poitrinaires, & en guérit pluſieurs. Ne recourez pas, Monſieur, dans ces maladies, aux remedes pharmaceutiques ; une diete convenable, un exercice modéré, une fumigation béchique, un air ſain & balſamique lui ſont infiniment ſupérieurs ; c'eſt à la campagne qu'il faut aller au printemps, pendant la ſaiſon des fleurs, reſpirer un air ſalubre. Combien de maladies rebelles à tous les remedes, dit M. Andry, Médecin de Paris, dans une de ſes theſes, ont été guéries par l'air de la campagne, principalemen tau renouvellement des ſaiſons! tout revit pour lors dans la nature ; les prairies ſont émaillées d'une infinité de fleurs, qui ſe diſputent à l'envi leurs belles nuances & leurs odeurs ; les arbres éblouiſſent par leur éclat ; l'air retentit de la douce mélodie des oiſeaux ; les animaux ſe careſſent les uns

les autres, & ſont uniquement occupés de la reproduction de leurs eſpeces. C'eſt dans cette charmante ſaiſon que s'émanent continuellement des fleurs des corpuſcules, qui, ſe mêlant avec l'air que nous reſpirons, pénetrent même dans la propre ſubſtance de nos poumons, & s'inſinuent à travers les pores de la ſuperficie de notre corps ; ce qui ne peut ſe faire ſans que le ſang n'en circule plus librement, que les eſprits animaux n'en ſoient plus animés, & que le ſuc digeſtif n'en ſoit plus énergique, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme métaphyſique. Rien n'eſt plus commun que de voir des perſonnes prêtes à mourir, récupérer une ſanté parfaite par une ſimple promenade dans les jardins garnis de fleurs odoriférantes ; elles y reſpirent un air chargé de l'eſprit recteur des plantes. Combien de malades ne voyons-nous pas tous les jours, que les Médecins envoient aux eaux, pour des affections très-graves, récupérer une ſanté parfaite en ſortant même de la Ville, par la reſpiration de l'air pur & balſamique de la campagne !

IV.

CHANGEMENT à la conſtruction de la Machine pour la Phtyſie pulmonaire, & nouvelles vues & réflexions ſur cette maladie. Extrait des Lettres périodiques curieuſes, utiles & intéreſſantes; ſur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoiſſance des animaux. Tome I. Lettre XXIV. Année 1769.

JE vous obſerverai ici, Monſieur, qu'outre la petite addition que j'ai été obligé de faire à ma machine pour la fumigation, j'ai cru depuis devoir encore faire un autre petit changement, tant pour la commodité du malade, que pour la réuſſite du remede. J'ai dit, N°. I & II, qu'en reſpirant par la bouche la fumée des plantes béchiques, il falloit boucher les narines, pour empécher la communication de l'air extérieur; je me ſuis apperçu que les malades en étoient fort gênés; pour obvier à cet inconvénient, j'ai fait joindre, à l'embouchure ſupérieure de la machine, une eſpece d'étui, pour y inférer le nez, & je me ſuis ſervi, pour l'ajoutoir, de fer-blanc battu, au lieu d'ivoire; par le moyen de cet étui, le nez ne reſpire aucun air, ou s'il en reſpire, c'eſt l'air balſamique

des plantes ; vous trouverez à la fin de cet ouvrage une planche gravée, qui vous représentera la machine fumigatoire telle qu'elle doit être, avec toutes ses additions ; . . . . . J'ai indiqué, Monsieur, plusieurs fois, avec avantage, pour la cure de la Phthysie, l'exercice modéré, l'équitation, un air épais & vaporeux ; on feroit par conséquent très-bien d'avoir toujours dans la chambre du malade des baquets d'eau bouillante, d'où s'éleveroient continuellement des vapeurs, qui rendroient l'air plus épais ; on pourroit aussi ajouter dans les baquets d'eau, quelques scrupules d'essence de térébenthine & de baume ; l'air que le malade respirera continuellement en sera pour lors balsamique. Si la saison des fleurs regne dans le temps de la maladie, on fera bien d'en orner la chambre du malade. J'en ai expérimenté plusieurs fois le succès ; c'est la méthode des Médecins allemands ; le lait est encore une excellente nourriture dans les cas de Phthysie, sur-tout celui que nous fournissent les animaux au printemps, lorsque toutes les plantes sont en fleurs ; de tous les laits le meilleur est celui de femme, si on pouvoit procurer au malade une bonne nourrice, bien constituée, exempte de passions, de tout vice & de toute maladie ; mais comme de pareilles nourrices sont souvent fort rares, on remplace leur lait par celui d'ânesse, qui n'a pas néanmoins la même analogie avec notre propre constitution, &,

à défaut de lait d'âneſſe, on a recours à celui de vache : cependant le lait ne convient pas à tous les Phthyſiques, il y a de certains cas dans leſquels le lait, loin de procurer du ſoulagement au malade, lui devient ſouvent nuiſible : c'eſt à la prudence du Médecin, qu'on doit ſe rapporter pour le preſcrire, ou l'interdire, ſuivant les circonſtances; quelquefois même un régime laiteux nuit, affoiblit trop le malade, qui eſt déjà aſſez foible de lui-même ; quand dans cette maladie on eſt obligé d'avoir recours aux amers pour donner le ton à l'eſtomac, il ne faut pas avoir recours au quinquina, c'eſt un remede plus nuiſible que ſalutaire : on fera mieux d'employer le bois de quaſſi, ce bois eſt un excellent remede balſamique, propre à remplir cette indication ; il a toutes les vertus du quinquina, ſans en avoir les défauts (voyez Chap. 2.) J'ai la ſatisfaction de le voir journellement s'accréditer à Paris, depuis que j'en ai fait connoître les propriétés merveilleuſes. Les purées d'haricots, qu'on ordonne quelquefois aux Phthyſiques pour nourriture, ſont très-indigeſtes; je n'en ai pas vu d'auſſi bons effets que je m'y étois attendu, je penſe même que ces purées doivent être bannies du nombre des aliments qu'on conſeille à ces ſortes de malades.

V.

LETTRE sur une nouvelle Machine propre à entretenir un air toujours balsamique dans la chambre des poitrinaires, extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome IV, Lettre III. Année 1770.

LA Pulmonie eſt, Monſieur, une maladie ſi difficile à traiter, qu'on ne peut aſſez multiplier les ſecours qu'on doit y apporter. Depuis près de quinze ans que je m'applique à ſa cure, & que j'ai profité même des lumieres de ceux qui m'ont précédé, je m'apperçois journellement, & même de plus en plus, des obſtacles qui s'oppoſent à ſa guériſon; je vous ai fait part de divers médicaments que j'ai employés dans ſon traitement, & qui ne m'ont pas néanmoins toujours réuſſi dans les différents ſujets; ce qui guériſſoit un malade, & apportoit du ſoulagement à pluſieurs, ne faiſoit rien à d'autres; ainſi, il y a encore bien du chemin à faire, pour pouvoir preſcrire une méthode capable de remplir les diverſes indications de la Phthyſie; cependant j'ai été aſſez heureux, parmi les différents moyens dont j'ai fait uſage, d'en trouver un qui approche, plus qu'aucun autre, du but que doit ſe propoſer, dans cette ma-

ladie, un Médecin praticien. Ce moyen eſt purement méchanique ; il agit immédiatement ſur la partie affectée. M. Muzel s'en eſt ſervi avec ſuccès ; d'autres grands Médecins & Phyſiciens d'Angleterre & de Hollande l'ont indiqué avant lui, & en l'annonçant dans cette Capitale, je n'ai fait que renouveller ce qu'ils en ont dit ; je ne cherche pas à m'attribuer l'honneur de l'invention : mais du moins perſonne ne pourra me refuſer celui de l'avoir perfectionnée. Vous ſavez, Monſieur, que les difficultés qui ſe trouvent dans la cure de cette maladie, ſont le mouvement continuel des poumons, qui empêche la réunion de la plaie ; & l'impoſſibilité de pouvoir appliquer immédiatement ſur la partie affectée, le remede qui leur convient. Tout remede qu'on prend intérieurement ſe diſtribue dans toute la maſſe du ſang, & ſe trouve par-là ſi diviſé, que quand il arrive à la partie malade, il n'a preſque plus de vertu ; il n'en eſt pas de même de la méthode de M. Muzel ; elle conſiſte à reſpirer, quatre fois par jour, environ un quart d'heure chaque fois, un air béchique, mucilagineux & balſamique, par le moyen d'une machine conſtruite à cet uſage, dans laquelle on aura mis une décoction chaude & aqueuſe de plantes vulnéraires, inciſives & béchiques, avec quinze ou vingt gouttes du meilleur baume liquide qu'on pourra trouver. La fumée qui s'éleve de cette décoction balſamique,

pénetre

pénetre, par le moyen de la trachée-artere, dans la ſubſtance même des poumons, devient par conſéquent un baume naturel, qui s'applique immédiatement ſur les ulceres qui peuvent s'y trouver, & ne contribue pas peu à les déterger & les cicatriſer ; j'ai, Monſieur, pluſieurs preuves de ce que je vous avance, dans différents malades qui ont fait uſage, par mes conſeils, de fumigation.

Les anciens Médecins étoient ſi perſuadés qu'il n'y avoit qu'un air balſamique qui pût guérir cette maladie, que quand il ſe trouvoit quelque perſonne qui en étoit affectée, ils avoient grand ſoin de l'envoyer dans l'iſle de Chypre, pour y reſpirer l'air ſalutaire qui y regne continuellement, à cauſe de la quantité de cyprès qui s'y trouvent, & d'où s'exhalent ſans ceſſe pluſieurs miaſmes balſamiques. La plupart des poitrinaires qui alloient habiter pendant quelque temps cette iſle, en revenoient ordinairement en parfaite ſanté ; mais une pareille habitation n'eſt pas à la portée d'un chacun : c'eſt ce qui m'a engagé à chercher un moyen pour pouvoir y ſuppléer ; je penſe, Monſieur, l'avoir trouvé dans une nouvelle machine que je viens d'inventer, & dont je m'empreſſe de vous faire part ; j'oſe me flatter que cette découverte ne ſera pas moins utile aux perſonnes attaquées de Phthyſie, que celle de M. Muzel ; elle ſervira même à donner plus d'efficacité à cette derniere : en faiſant uſage de cette nouvelle machine,

il régnera, jour & nuit, dans la chambre du malade, un air balſamique; jugez, Monſieur, vous qui êtes Phyſicien, de l'effet que doit produire l'inſpiration continuelle d'un pareil air ſur les poumons d'un malade. Cette machine eſt un réceptacle de fer-blanc, appuyé ſur un réchaud de tôle; dans ce réchaud eſt une lampe mobile, à trois meches; la partie ſupérieure du réceptacle eſt ouverte, & pardeſſus cette ouverture eſt un autre petit vaſe auſſi de fer-blanc, appuyé ſur trois confoudes; à la partie inférieure de ce petit vaſe, ſe trouve un petit trou, de la groſſeur d'une aiguille, & ſa partie ſupérieure a ſon couvercle. Voici actuellement, Monſieur, le méchaniſme de cette machine.

On prend une poignée de plantes béchiques & balſamiques, on met ces plantes dans le grand réceptacle, & on jette pardeſſus environ une pinte d'eau: on met en même temps, dans le petit réceptacle, du baume liquide du Pérou ou du Canada; enſuite on le ferme exactement avec ſon couvercle. Ce baume coule goutte à goutte dans le grand réceptacle, on allume à l'inſtant la lampe. La chaleur de cette lampe échauffe la liqueur qui ſe trouve dans le grand réceptacle, & en l'échauffant, il s'en éleve une légere fumée chargée de particules balſamiques des plantes & du baume. Cette fumée vaporeuſe ſe répand dans la chambre du malade, ſe mêle avec l'air qu'il reſpire, & qui devient, par ce

moyen, balſamique. On laiſſe brûler la lampe nuit & jour, on renouvelle matin & ſoir les plantes ; & quand le baume du petit réceptacle ſe trouve entiérement écoulé, on le remplace par d'autre, enſorte qu'il y en ait toujours : c'eſt ainſi qu'on entretient perpétuellement, dans la chambre d'un Phthyſique, un air ſalutaire : il eſt pour lui infiniment préférable à tous les remedes de la Pharmacie, qui ſouvent, loin de lui être avantageux, ne font qu'augmenter ſa maladie, & accélérer ſa perte. Si à cet air balſamique le malade joint l'uſage de l'ancienne fumigation, quel ſuccès ne doit-on pas pour lors attendre ? Puiſqu'une fumigation, pour ainſi dire momentanée, a produit de ſi bons effets dans pluſieurs maladies, que ſera-ce, quand elle deviendra perpétuelle par le ſecours de la machine, que je vous indique actuellement? Un autre avantage qui réſulte encore de l'uſage de cette nouvelle machine, c'eſt que par ſon moyen la chambre d'un malade ſe trouvera continuellement embaumée, & qu'il n'y aura conſéquemment rien à craindre pour les aſſiſtants de gagner la maladie, que quelques Auteurs prétendent ſe communiquer, ſans cependant en donner une raiſon bien valable; mais ſi l'on veut que ces différentes fumigations procurent aux malades tous les biens qu'on a lieu d'en attendre, il n'en faut pas différer l'uſage juſqu'à la derniere extrêmité, comme on le fait ordinairement. Quelle reſ-

ſource y a-t-il à attendre d'un malade, dont la ſubſtance entiere des poumons eſt totalement délabrée? il ne faut pas non plus en troubler l'effet par des remedes contraires; le quinquina eſt de ce nombre, ſon uſage eſt pernicieux dans les maladies de poitrine, il cauſe les plus grands ravages, & malgré la vertu antiſeptique qu'on lui attribue, & pour raiſon de laquelle quelques Praticiens l'emploient dans la Phthyſie, on ne peut être aſſez circonſpect de la part d'un habile Médecin pour le preſcrire dans ce cas; ſi on ſe trouvoit dans le cas d'être obligé de recourir à un remede antiſeptique, pourquoi ne pas préférer le bois de quaſſi, qui a cette qualité, ſans avoir l'inconvénient du quinquina?

V I.

Nouvelles obſervations concernant les fumigations ſeches & humides dans les traitements de pluſieurs maladies, extraites des Lettres périodiques ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome V, Lettre LII. Année 1770.

Au moment que je me diſpoſe, Monſieur, à vous écrire, je reçois de Lyon, de la part de M. Nizet de Varennes, Chirurgien gradué, une petite brochure de vingt pages,

intitulée, *Dissertation sur la nouvelle méthode d'administrer les fumigations seches & humides dans différentes maladies, & principalement dans celles de poitrine.* L'Auteur de cette brochure a puisé la plupart des choses qu'il y rapporte, dans le recueil de mes Lettres périodiques sur les végétaux ; il commence sa Dissertation par une observation qu'il dit avoir faite sur lui-même.

Au commencement de l'année 1769, je fus attaqué, dit-il, d'un crachement de sang, qui me dura près d'un mois ; je rendis ensuite des crachats purulents ; la fievre lente ne me quitta plus ; je ressentis des lassitudes dans les jambes, une douleur fixe dans le dos, de l'oppression par intervalle, de la diarrhée, des insomnies, la perte de l'appétit ; tout m'annonçoit une pulmonie réelle ; je prenois néanmoins tous les remedes indiqués dans cette maladie, mais toujours sans succès. Dans cet intervalle, l'on publia un remede nouveau : c'étoient les fumigations humides & végétales de M. Buchoz, grand Botaniste & Médecin ; je tâchai de me procurer un remede, qui me paroissoit d'autant plus efficace, qu'il ne pouvoit jeter dans aucun inconvénient. Je fis venir ses machines physiques, & je n'eus rien de plus pressé que d'en faire usage. Au bout de trois semaines, j'en ressentis de bons effets ; mes crachats furent moins épars, je repris le sommeil, la fievre diminua, & dans moins de trois mois je recouvrai une

ſanté parfaite. Telle eſt, Monſieur, l'obſervation de M. Nizet de Varennes ; il ajoute qu'après avoir fait toutes ſes réflexions, il ne peut pas douter d'un inſtant qu'il doit ſa guériſon aux fumigations ; il développe enſuite la théorie de cette méthode, & il n'en apporte d'autres raiſons que celles dont je vous ai fait part, Monſieur, dans le temps; après quoi il fait un prétendu ſecret d'un opiat pour la poitrine, qui probablement eſt celui du Docteur Marquet. Ce qui me prouve cette vérité, c'eſt que M. Nizet de Varennes s'attribue encore la découverte d'une nouvelle machine propre pour répandre dans la chambre du malade une odeur balſamique. J'ai donné dans mes Lettres la deſcription de cette machine, dès le mois de Janvier de la préſente année ; je ſais d'ailleurs qu'il s'en eſt procuré une à Lyon, bien long-temps avant qu'il ait publié ſa brochure. Cette machine a été découverte dès l'année 1768, ou, pour mieux dire, a été renouvellée ; car on trouvoit déjà dans les Auteurs la deſcription d'une machine qui tendoit à la même fin. Je vais, Monſieur, vous rapporter l'hiſtoire de ce qui y a donné lieu.

En 1768 un homme de Lettres & de beaucoup de mérite, originaire d'Angleterre, connu par un excellent ouvrage qu'il a publié pour le renouvellement de l'agriculture en France, vint me conſulter ; c'étoit ſur la fin d'Août ou au commencement de Sep-

tembre ; il revenoit pour lors d'Angleterre, & il étoit dans un état déſeſpéré ; les Médecins de Londres avoient employé à ſon égard toutes les reſſources de l'art ; il ne lui en reſtoit plus d'autres que dans les voyages ſur mer, encore craignoient-ils qu'il ne pérît dans le trajet. Cet Anglois voyant qu'il n'avoit aucune reſſource dans ſon pays, ſe détermina d'en partir pour revenir en France, où il avoit fixé ſon ſéjour depuis plus de vingt ans ; à ſon retour, ayant entendu parler de la méthode par les fumigations pour le traitement des maladies de poitrine, il me confia le ſoin de ſa ſanté. Je vais, Monſieur, vous donner l'état où il ſe trouvoit alors ; ſes jambes étoient enflées, il avoit la diarrhée, une fievre lente & des ſueurs nocturnes le tourmentoient ; il étoit dans une eſpece d'étiſie & dans une conſomption totale ; il crachoit le ſang & le pus, & ce qu'il y avoit de ſingulier, c'eſt qu'il le faiſoit à volonté ; quand il ſe trouvoit bien oppreſſé, il prenoit une ſituation penchée, & dont il avoit fait l'épreuve pluſieurs fois ; il rendoit pour lors, ſans aucune peine, une écuelle de pus & de ſang ; après quoi il étoit ſoulagé pour deux ou trois jours. Peut-on, Monſieur, un état plus malheureux ? Je lui conſeillai pour lors l'uſage des fumigations quatre fois par jour ; je lui preſcrivis intérieurement l'opiat de Marquet ; je lui recommandai en outre l'uſage des infuſions béchiques & vulnéraires ; je lui fis auſſi

prendre du bois de quassi en poudre, pour donner du ton à son estomac ; il ne fit pas usage pendant quinze jours ou trois semaines de tous ces remedes, qu'il s'en trouva très-bien. Il avoit fixé sa résidence à Saint-Germain-en-Laye ; il m'y fit appeller pour voir la situation heureuse qui lui étoit survenue en si peu de temps. Comme il étoit un peu plus fort, & qu'il crachoit encore du sang, je lui fis faire une saignée du bras, & je l'invitai en outre à faire usage journellement de l'équitation ; mais comme il me pressoit pour sa guérison, nous imaginâmes ensemble, car je lui en laisse, Monsieur, autant l'honneur qu'à moi, de faire faire à Saint-Germain une machine propre à entretenir dans sa chambre une vapeur balsamique. Cette machine ne fut pas plutôt imaginée, qu'elle fut à l'instant exécutée ; je l'ai ensuite perfectionnée : cet air balsamique, entretenu continuellement dans sa chambre, la respiration particuliere & encore plus immédiate des plantes vulnéraires par le moyen de l'ancienne machine, l'équitation, l'usage intérieur de l'opiat de Marquet, un régime exact que suivit le malade, tout cela réuni fit des merveilles ; le malade récupéra une santé qu'il avoit anciennement perdue sans aucune espérance ; il a été à Saint-Germain à toutes les parties de chasse du Roi, & il est toujours devenu plus fort & plus vigoureux depuis ce temps ; il se porte actuellement passablement bien, quoiqu'il parût en

1768 dans le dernier degré de Phthyſie. Je ne vous rapporte, Monſieur, cette cure, que bien long-temps après qu'elle a été opérée, pour qu'elle ſoit bien conſtatée (1).

V I I.

OBSERVATION ſur la Pulmonie, extraite de la Nature conſidérée. Tome.I. Année 1774.

UNE jeune Dame, âgée d'environ vingt-quatre ans, ayant tous les ſymptômes d'une véritable pulmonie, au rapport des Médecins qui ont été conſultés ſur ſon état, s'eſt décidée à faire uſage, depuis environ huit mois, de l'opiat béchique de Marquet & des fumigations humides, que nous lui avons conſeillées ; par l'uſage de ces remedes, par celui du lait coupé avec une infuſion béchique, & par un régime convenable, cette malade eſt parvenue à rétablir ſon embonpoint, & à être délivrée des ſymptômes qui caractériſoient ſi fort ſa maladie. On ne peut donc aſſez recommander l'uſage de ces remedes ; mais il faut qu'ils ſoient continués ; & ſi quelquefois ils n'ont pas réuſſi, c'eſt que la maladie étoit

---

(1) Dans la préſente année (1776) il ſe porte encore très-bien.

dans ſon dernier période, ou que les malades ſe ſont gouvernés à leur façon, comme il n'arrive que trop ſouvent à leur plus grand détriment. Au ſurplus les remedes indiqués ne conviennent pas toujours dans tous les cas; il n'y a que celui qui eſt dans l'habitude de les preſcrire, qui puiſſe connoître ceux où ils conviennent, & ceux dans leſquels il faut y apporter quelques changements. le meilleur remede devient le plus ſouvent infructueux entre les mains de celui qui n'en ſait pas faire uſage.

VIII.

OBSERVATION ſur la Phthyſie, par M. BUCHOZ, extraite du Manuel medical & uſuel des Plantes.

PENDANT le courant de l'année 1766, je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la nommée *** demeurant à Nancy, grand'-rue Ville-Vieille. Elle étoit âgée d'environ vingt-cinq ou vingt-ſix ans. Elle ſouffroit des douleurs conſidérables entre les deux épaules; elle touſſoit beaucoup & crachoit des matieres purulentes & teintes de ſang; ſon teint étoit pâle & fouetté de rouge; elle étoit d'un tempérament fort vif, & tourmentée d'une fievre lente; tous ces ſymptômes dénotoient une Phthyſie pulmonaire du moins au premier degré.

Pour procéder à la cure de ſa maladie, je commençai par la faire ſaigner du bras, enſuite je la purgeai avec deux onces de manne délayée dans un bouillon de mou de veau, auquel j'ajoutai une once de ſirop de violette. Le lendemain de la purgation je la mis à l'uſage, matin & ſoir, de l'opiat béchique du Docteur Marquet, à la doſe d'un gros, & pardeſſus un gobelet de tiſane pectorale; cet opiat eſt compoſé de la façon ſuivante:

Prenez baume de leucatel une once; blanc de baleine une demi-once; ſang de bouquetin, antimoine diaphorétique, anti-hectique de poterius; poudre *diatraganthi frigidi*, mâchoires de brochet, yeux d'écreviſſe, de chacun un gros, mêlez & faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſirop de diacode.

Elle prit cet opiat environ pendant un mois, enſuite je fis réitérer la purgation, après quoi je lui conſeillai l'uſage du lait.

Cette malade a été guérie radicalement, & depuis ce temps, elle a déjà eu pluſieurs enfants, ſans s'être reſſentie de cette maladie.

I X.

AUTRE Obſervation ſur la Phthyſie, par le même, extraite du Traité de la Phthyſie.

UNE jeune Dame de Nancy, âgée d'environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans, eut quelque

temps après une couche assez heureuse, une suppression presque totale des évacuations propres à son sexe : le sang, par révulsion, s'étoit porté à sa poitrine, elle avoit en conséquence beaucoup de peine à respirer; elle ressentoit de grandes douleurs entre les épaules, accompagnées d'une petite fievre lente; elle toussoit continuellement & crachoit des matieres purulentes; on appella le Médecin de la maison : il lui prescrivit une saignée du bras; cette saignée, loin de la soulager, augmenta son oppression : pour lors, par des principes évidents, une saignée du pied lui auroit mieux convenu; voyant son état, elle me fit appeller, & après avoir examiné attentivement tous les symptômes de la maladie, je remarquai que le Médecin avoit deux indications à remplir, l'une de rappeller l'évacuation ordinaire, & l'autre de porter un prompt secours à une phthysie qui commençoit à se déclarer avec les symptômes les plus apparents : je commençai à ordonner à la malade une saignée du pied; mais voyant sa résistance, je fus obligé de me départir de ce moyen; je la purgeai doucement avec de la manne délayée dans du bouillon de veau; ensuite, pour remplir tout à la fois les deux indications, je lui prescrivis l'usage de l'opiat suivant :

Prenez baume de leucatel une once : blanc de baleine, une demi-once; mâchoires de brochet, sang de bouquetin, anti-hectique de

poitrine, antimoine diaphorétique, poudre diatraganthe froid, œthiops minéral, œthiops martial, extrait de petite centaurée & d'abſynte, yeux d'écreviſſe, de chacun un gros : ſafran oriental, un ſcrupule : mêlez, faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſirop des cinq racines apéritives, dont la doſe eſt d'un gros à prendre matin & ſoir, & par-deſſus, une infuſion théiforme de plantes vulnéraires ; la malade en prit pendant un mois ou ſix ſemaines ; les évacuations périodiques ſe rétablirent, l'oppreſſion diminua, la toux ceſſa & le calme ſuccéda à l'orage ; elle ſe trouva même encore beaucoup ſoulagée des fleurs blanches auxquelles elle étoit fort ſujette ; je la purgeai enſuite avec une médecine ordinaire, je la mis à l'uſage du lait coupé avec une décoction de ſquine.

Nota. Nous ne rapporterons pas ici les différentes obſervations du Docteur Marquet, au ſujet de la Phthyſie ; elles ſe trouvent conſignées dans le Traité de la Phthyſie, que nous avons publié.

CHAPITRE II

Sur les vertus du bois de Quaſſi, infiniment ſupérieur au Quinquina, pour guérir les maladies dans leſquelles on emploie cette écorce du Pérou.

I.

Lettre ſur le bois de Quaſſi, extraite des Lettres ſur la méthode de conſerver ſa ſanté, &c. Lettre XIII, Tome I. Année 1768.

Une découverte très-importante, Monſieur, que je me propoſe de vous faire connoître dans ce commerce épiſtolaire, eſt celle d'un bois infiniment plus précieux que le quinquina, il en a toutes les vertus ſans en avoir les défauts. Il eſt à craindre pour cette écorce du Pérou, qu'elle ne perdît beaucoup de ſon crédit, lorſqu'on reconnoîtra en Europe les avantages qu'on peut retirer pour la Médecine, du bois dont il eſt queſtion dans cette lettre; il nous vient d'un arbre qui croît dans les forêts de Surinam, où il eſt fort commun, & qui a été tranſporté en Europe, chez un petit nombre de curieux, qui n'en connoiſſoient pas la vertu; on le trouve rarement ailleurs. C'eſt à

M. Dalgberg, Conſeiller de Police & de Juſtice dans ce pays, que nous ſommes redevables en Europe, de la connoiſſance des propriétés de ce bois divin.

Surinam eſt, comme vous ſavez, Monſieur, une Province d'Amérique, ſituée au ſixieme degré de latitude vers le ſeptentrion ; elle eſt ſoumiſe à la domination des Hollandois, qui y ont établi une Colonie. Elle abonde en toutes ſortes de productions ; on y recueille ſur-tout du ſucre, du café, du coton, du tabac, de la gomme, du bois de teinture, & elle eſt dans une des plus jolies ſituations de l'Amérique ; mais en revanche elle eſt très-pernicieuſe à la ſanté ; la grande chaleur, qui y regne, répand dans l'air une eſpece de putréfaction, dont les miaſmes peſtilentiels s'inſinuent facilement au travers des pores ouverts du corps humain, & y allume des fievres d'autant plus à craindre, qu'elles ſont plus inflammatoires. C'eſt ce que rapportent unanimement tous ceux qni ont voyagé dans ces contrées. Des différentes perſonnes qui vont à Surinam, à peine s'en trouve-t-il la troiſieme partie exempte de maladie, le plus grand nombre en périt ; &, malgré les précautions que les habitants ont eues de couper une partie des forêts pour donner un libre cours à l'air, & de former une infinité de canaux, pour procurer plus facilement l'écoulement des eaux, ils n'ont pu encore juſqu'à préſent ſe garantir de ces furieuſes maladies épidé-

miques, qui, comme autant de faulx tranchantes, ſapent journellement le fil de leurs jours, & répandent ſans ceſſe la déſolation dans le plus beau pays de l'univers. On ignoreroit peut-être encore à préſent, Monſieur, les moyens qu'on pouvoit employer pour oppoſer une digue aux ravages de ces horribles maladies, ſans un eſclave negre, nommé Quaſſi, qui a découvert un remede, dont il s'eſt ſervi pluſieurs fois avec ſuccès pour garantir les fievres malignes de ſes camarades. Il s'étoit acquis à Surinam une telle réputation par une découverte auſſi ſalutaire, que ſes maîtres étoient même obligés d'avoir recours à lui, & d'implorer ſes lumieres, malgré ſon état d'eſclave. Quaſſi cacha pendant longtemps ce remede, il en fit un ſecret; nous n'en aurions encore actuellement aucune connoiſſance, ſi M. Dalgberg n'eut pas ſu gagner l'amitié de cet eſclave, par les bons traitements & les careſſes qu'il lui fit. Il parvint à avoir de lui non ſeulement ſon ſecret, mais Quaſſi s'empreſſa même de lui montrer au par-delà l'arbre de la racine duquel il ſe ſervoit pour ſon remede. Ce généreux M. Dalgberg, ſi ami de l'humanité, communiqua à M. Linnæus une branche de cet arbre en fleurs, & des fruits avec ſes feuilles; c'eſt d'après ces branches & ces fruits, mis en parallelle avec un certain arbre qu'on cultivoit depuis quelque temps à Upſal, & qu'on n'y connoiſſoit pas, que M. Linnæus fit la deſcription de l'arbre de Surinam;
il

il lui a donné le nom de *Quaſſia amara. Sp. Plant. edit. 2. pag. 552*, du nom de l'eſclave, qui, le premier, en a démontré les propriétés. L'arbre inconnu du jardin d'Upſal eſt, ſuivant Linnæus, le véritable Quaſſi de Surinam. . . .

Ses fleurs ſont diſpoſées en grappes à l'extrêmité des branches & ont le port & le volume des fleurs de la fraxinelle; le calice eſt très-court, formé de cinq pieces ovales qui ſubſiſtent après les pétales. Il y a cinq pétales égaux, alongés, écartés les uns des autres, accompagnés d'un nectaire, qui conſiſte en cinq écailles ovales, velues, implantées à la baſe des filets des étamines. Les filets, au nombre de dix, ſont égaux, très-menus, auſſi longs que les pétales, & ſurmontés de ſommets oblongs, qui ont une poſition à-peu-près horizontale. Cinq embryons de forme ovale, qui ne ſont que des filets & qui égalent la longueur des pétales, ſont joints enſemble ſur un placenta charnu & orbiculaire. Il leur ſuccede cinq fruits de forme ovale, obtus, écartés les uns des autres & placés vers les bords du placenta où ils s'inſerent; ils ſont ſéparés intérieurement en deux loges, dont chacune renferme une ſemence unique & à-peu-près ronde. La tige de l'arbre eſt cylindrique & cendrée; elle produit peu de branches & de rameaux; les jeunes pouſſes ont l'écorce verte & très-légérement pointillée de blanc; les feuilles ſont alternes, compoſées de trois ou quatre rangs de folioles, rarement

bien oppofées ; ces folioles n'ont point de pétales, & font attachées fur un long filet commun, lequel eft bordé d'une feuille membraneufe affez large & fe termine par une pointe fine & molle. La forme de chaque foliole eft en ovale alongé, elle eft très-entiere, liffe, terminée en pointe, marquée de quelques veines ou fibres longue comme le doigt, large d'environ deux pouces, d'un verd gai. Avant fon développement, elle eft pliée en deux, enforte que les côtés font parallelles. Ces folioles fubfiftent fouvent jufqu'à la fin de l'automne. M. Linnæus a obfervé que dans les ferres il fe forme prefque toujours fur les folioles des infectes femblables à ces efpeces de gales nommées punaifes, qui affectent les feuilles des orangers & de quelques autres arbres de ferre. La racine du quaffi eft groffe comme le bras, & blanchâtre en-dedans ; mais elle jaunit à l'air. On y trouve intérieurement de l'aubier fans bois, & de la moëlle, qu'on ne peut féparer d'enfemble. Son écorce eft fine, grife, rabotteufe, & comme gerfée en quelques endroits. Par cette defcription, il eft clair que le quaffi n'appartient pas au genre du *Sapindus*, comme quelques-uns ont parlé, ni à celui du *Zigophyllum*, ainfi que M. Rolander l'avoit voulu infinuer.

Le bois de quaffi, ou plutôt fa racine, qui eft la feule partie en ufage de cet arbre, n'a point d'odeur ; mais il eft très-amer, aucun médicament n'en approche par l'amertume cependant il n'eft pas ftyptique, qualité qu'on

reproche, à juste raison, au quinquina. Essayez, Monsieur, de mettre sur votre langue la moindre lame de ce bois, quand même elle ne seroit pas plus épaisse qu'une feuille de papier, un peu plus grande qu'une semence de melon, aussi-tôt vous vous appercevrez dans la bouche d'une amertume si grande, qu'à peine pourrez-vous même en imaginer une pareille; elle n'est pas de ces amertumes qui passent à l'instant, elle dure très-long-temps, on diroit même qu'elle pénetre au-travers de la propre substance de la langue. La simple infusion du quassi fait le même effet; mettez seulement un scrupule de sa poudre dans une livre d'eau chaude, vous lui communiquerez par-là une telle amertume, que vous en serez même étonné: cependant la saveur amere de ce bois n'est pas désagréable; otez-le de la bouche, il vous y reste un petit goût qui flatte; quand vous voudrez prescrire en même temps tout ce qu'il y a de plus amer & de plus agréable, ordonnez le bois de quassi.

Ce bois, si on en juge par sa saveur, doit être balsamique; car on appelle balsamique tout ce qui peut, par son amertume, résister aux acides & à la putréfaction, les deux principaux destructeurs des végétaux & des animaux; sans contredit, le bois de quassi est de cette classe, & même le premier. Quand je vous dis, Monsieur, que les amers résistent à l'acide, & à la putréfaction, je n'avance rien que je ne sois en état de prouver, & même par

l'expérience quotidienne. Ne met-on pas ordinairement, pendant l'été, de l'abſynthe dans la bierre, pour la garantir de l'acide? Pourquoi fait-on auſſi cuire du houblon avec la bierre, ſi ce n'eſt pour la conſerver plus long-temps, & pour empêcher qu'elle ne s'aigriſſe? Quand un vin commence à tourner à l'aigre, les Marchands de vin ont grand ſoin de le rétablir par les amers; ils le vendent même pour lors comme ſtomachique. Ce que je dis de la vertu des amers ſur les acides, n'eſt pas moins réel quant à la putréfaction des corps. Quand on veut conſerver la chair des animaux & la garantir de la putréfaction, qu'y-a-t-il de meilleur que de l'envelopper de ſcordium? On conſerve pendant pluſieurs ſiecles des cadavres ſains & entiers, en les ſaupoudrant de myrrhe & d'aloës: auſſi la myrrhe & l'aloës ſont, ſans contredit, très-amers. Le quaſſi, qui eſt amer au premier degré, eſt donc balſamique; mais s'il eſt balſamique, il eſt encore par la même raiſon, ainſi que les autres amers, tonique & ſtomachique on; peut donc l'employer dans tous les cas, où les amers conviennent; auſſi s'en ſert-on dans l'Amérique pour les fievres intermittentes, continues, malignes & putrides. La phyſiologie diſtingue dans le ſang deux ſortes de ſubſtances, la rouge & la ſéreuſe: la rouge tend à la putréfaction, & la ſéreuſe à l'acide. Quand cette derniere eſt viciée, elle devient donc acide, & à un tel point, qu'elle ſe manifeſte même à l'extérieur, comme vous pouvez le

remarquer dans les fievres tierces & intermittentes. Ceux qui ſont attaqués de ces maladies, ont les humeurs acides; leur ſueur répand même une telle odeur, que pour peu qu'on ſoit verſé dans la Médecine-pratique, on ne peut ſe tromper ſur les caracteres de leurs maladies; c'eſt par les amers qu'on enleve cette acidité : auſſi ordonne-t-on, comme ſpécifique dans ces cas, le quinquina à cauſe de ſon amertume. On ſe ſervoit anciennement, avant ſa découverte, pour la même fin, de la gentiane, de la petite centaurée, de la camomille, de la fêve de ſaint Ignace, &c. Les amers ne conviennent pas moins, Monſieur, dans les fievres continues, qui ſont, à ſtrictement parler, de vraies fievres intermittentes : elles ont de même leur paroxiſme; mais ces paroxiſmes ſe ſuccedent tellement les uns aux autres, qu'à peine un eſt-il paſſé, que l'autre recommence. On a remarqué que dans la plupart de ces fievres, le quinquina n'y étoit pas néanmoins d'une grande efficacité, que ſouvent même il pouvoit y devenir nuiſible, ſur-tout lorſque l'inflammation ſe mettoit de la partie. Il n'en eſt pas de même, Monſieur, du quaſſi : il réuſſit toujours à merveille dans ces cas. Des gens, dignes de foi, ont été témoins mille & mille fois à Surinam, de ſes vertus dans toutes les fievres inflammatoires, putrides, malignes & autres de pareille nature. On auroit bien de la peine, au dire des gens de ce pays, de trouver un remede capable de remplacer le bois de quaſſi.

Quand vous conſeillerez le quaſſi, Monſieur, vous pouvez l'ordonner ſous différentes formules, ou en poudre, ou en pilules, ou en électuaire. Notre eſclave negre rapoit cette racine & la mettoit en digeſtion pendant un ou deux jours dans de l'eau-de-vie de France, & en un lieu tiede, puis il décantoit & filtroit la teinture qui en réſultoit, & il la donnoit ſeule au malade. Je penſe cependant, avec M. Linnæus, qu'il feroit plus à propos de la donner en infuſion; voici, Monſieur, comme je la preſcrivois: je faiſois infuſer pendant une petite heure, dans une livre d'eau de fontaine bouillante, un gros de cette racine rapée, & je faiſois prendre au malade une once de cette infuſion de deux en deux heures; rien n'empêche qu'on ne puiſſe porter la doſe juſqu'à deux, trois ou quatre onces; on n'a rien à riſquer de ce remede, qui n'eſt ni cauſtique, ni corroſif, ni même ſtyptique; il n'eſt nullement dangereux, & eſt très-analogue à la ſubſtance de notre corps. On pourroit, au lieu d'eau, le faire infuſer dans du vin.

Le quaſſi ne convient pas ſeulement dans les fievres, il peut encore être très-utile dans d'autres maladies, qui reconnoiſſent auſſi pour cauſe l'acide, telles que l'hypocondriacie, les fleurs-blanches, la goutte & même le ſphacele. Avant de finir cette lettre, je vous ferai part de trois obſervations pour connoître les bons effets du quaſſi.

Un vieillard, âgé de quatre-vingts ans, dit

M. Linnæus, s'étant expoſé après avoir eu bien chaud à un air froid, fut tout-à-coup ſaiſi d'une grande fievre, qui ne lui laiſſoit aucun relâche, tant les paroxiſmes ſe ſuccédoient les uns aux autres : on appella le Médecin ; l'indication étoit de lui faire prendre l'ipécacuana ou quelqu'émétique : mais ſon grand âge & ſa foibleſſe étoient pour le Médecin une contre-indication ; il ne put auſſi lui faire prendre le quinquina, tant le malade avoit d'averſion pour ce remede ; il ſe détermina pour lors à lui preſcrire de l'infuſion de quaſſi à toutes les heures du jour ; le malade n'en eut pas plutôt fait uſage, que dès le lendemain la fievre diſparut. Un homme ſujet à la goutte, dit auſſi M. Linnæus, & âgé de ſoixante ans, fut attaqué tout-à-coup d'un aſthme métaſtatique, occaſionné par une goutte remontée ; il reſſentoit de vives douleurs dans la région de la poitrine & du bas-ventre ; ſon aſthme étoit ſi violent, qu'on croyoit à tout moment que le malade expiroit : on appella le Médecin, il lui ordonna l'infuſion de la racine de quaſſi. Le malade fut ſoulagé quelques heures après en avoir pris, le paroxiſme de l'aſthme ceſſa, & les douleurs de la poitrine & du bas-ventre diminuerent de beaucoup.

Une femme, âgée de trente ans, étoit attaquée depuis quelques jours d'une colique violente ; elle fit appeller un Médecin : on employa les lavements & autres remedes indiqués dans ces cas ; rien ne calmoit, les urines

de la malade étoient crues : on lui ordonna même du quinquina & en ſubſtance & en infuſion, & toujours ſans ſuccès ; enfin on lui donna l'infuſion de quaſſi. Ce remede fut le ſeul qui opérât ; la malade en prit une livre le premier jour : en peu de jours le calme ſuccéda aux douleurs violentes.

Vous pouvez conclure, Monſieur, de quelle utilité ſeroit le bois de quaſſi dans la médecine. Quelle reſſource les Médecins ne trouveroient-ils pas dans un bois auſſi efficace ! il ſeroit à ſouhaiter que nos Pharmaciens tinſſent de ce bois dans leur boutique.

I I.

FIEVRE intermittente, guérie par l'uſage de la décoction du bois de Quaſſi, extraite de la Nature conſidérée. Année 1774. Tome II.

LA nommée *** ſe trouvant en ſervice aux environs de Saint-Germain, fut attaquée d'une fievre intermittente tierce, il y a environ deux mois ; elle fut obligée de quitter la maiſon, où elle ſe trouvoit alors, pour avoir la facilité de ſe faire guérir ; elle vint conſulter M. Buchoz ſur ſon état. Ce Médecin lui conſeilla d'abord la ſaignée & la purgation, enſuite il lui fit prendre au commencement de l'accès un remede qui lui a ſouvent réuſſi ; il conſiſte dans un gros de cloportes en poudre,

pareille quantité de quinquina auſſi en poudre, & autant de ſommités de petite centaurée: on délaye ces poudres dans un gobelet de vin blanc, & on prend cette mixtion au moment de l'accès. La malade fut pendant près de huit jours ſans ſe reſſentir d'aucun mouvement fébrile, par le ſeul uſage de ce remede; mais comme elle fit quelque imprudence dans le régime de vie que lui preſcrivit ſon Médecin, la fievre lui revint même plus fortement qu'à l'ordinaire. Le Médecin lui preſcrivit un opiat avec l'œthiops martial de l'Emery, le quinquina en poudre, l'extrait de petite centaurée, de fumeterre, le ſel d'abſynthe; mais ce remede ne produiſit aucun changement dans ſon état, quoique la malade en eût pris trois ou quatre fois par jour, pendant huit jours. M. Buchoz ſe rappella pour lors les bons effets du bois de quaſſi, qu'il avoit annoncé dans le N°. précédent; il lui conſeilla donc la décoction de ce bois; elle n'en eut pas fait uſage pendant huit jours de ſuite, qu'elle ne reſſentit plus aucun accès de fievre; elle ſe porte actuellement très-bien.

CHAPITRE III.

Remedes contre la Pierre, la Gravelle & la Colique néphrétique.

I.

Lettre sur l'Acmelle & quelques autres végétaux, regardés comme spécifiques contre les maladies susdites, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement &c. Lettre XV. Année 1768.

Je vous ai, Monsieur, entretenu précédemment d'un bois bien intéressant pour l'humanité : je vous destine pour l'objet de cette Lettre, une plante qui ne lui cede en rien pour les avantages qu'elle peut nous procurer dans la guérison de nos maladies. Cette plante se nomme Acmelle ; elle nous vient de l'Isle de Ceylan, qui est sous la domination hollandoise : on la connoît en Botanique sous les noms de *Verbesina Acmella.* Linn. Sp. Plant. 1271 ; *Caratocephalus ballotes foliis.* Vaill. act. 600. Elle est annuelle ; sa racine est blanche & fibreuse ; sa tige est haute d'environ un pied, distri-

buée par branches épanouies & garnies de feuilles poſées par paire, oblongues, ſemblables à celles du *Lamium* ou Ortie morte; ſes fleurs ſortent de l'extrêmité des branches, & ſont compoſées d'un grand nombre de petites fleurs jaunes variées, qui forment en s'uniſſant une tête portée par un calice à cinq feuilles. Quand les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des ſemences d'un gris obſcur, longues, liſſes, excepté celles du ſommet, & garnies d'une longue barbe qui les rend fourchues. Un Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Colombo, qui eſt un des premiers qui ait fait connoître cette plante, dans une Lettre écrite au Profeſſeur de Botanique de Leyde, diſtingue trois eſpeces d'Acmelle, toutes différentes les unes des autres, ſur-tout par la couleur des feuilles. Il y a, ſelon lui, une eſpece qui a la graine noire, & les feuilles longues; c'eſt de cette eſpece dont je vais vous expoſer les vertus. Elle eſt la plus uſitée dans le pays; on ſe ſert avec ſuccès pour la pierre & la gravelle, de ſa graine & de ſa feuille, quoiqu'on puiſſe auſſi employer ſa tige, ſa racine & ſes branches.

On cueille dans l'Iſle de Ceylan, les feuilles de cette plante, avant que les fleurs paroiſſent, & on les fait ſécher au ſoleil : elles ſe prennent de deux façons; en poudre avec un véhicule convenable, ou en infuſion théiforme : ſouvent on fait infuſer ſa racine,

ſes tiges & ſes branches dans de l'eſprit-de-vin, que l'on diſtille enſuite : on fait encore un extrait avec la racine, & on tire de la plante un ſel qui eſt reconnu pour très-bon dans les pleuréſies, les coliques & les fievres : on vante ſur-tout la teinture d'Acmelle, faite avec de l'eſprit-de vin, & priſe deux ou trois fois par jour dans un verre de vin, ou dans quelque décoction antinéphrétique. On prétend que rien n'eſt meilleur que cette teinture, pour faciliter l'évacuation du gravier, & diſſiper promptement la gravelle. Un Officier digne de foi, a aſſuré en 1690, à la Compagnie des Indes Orientales d'Hollande, avoir guéri par l'uſage de cette plante, plus de cent perſonnes attaquées de la pierre & de la colique néphrétique : ſon témoignage eſt d'autant plus ſûr, qu'il a été confirmé par celui du Gouverneur même de l'Iſle de Ceylan, & par le Chirurgien-Major du lieu.

Linnæus, dans ſa Matiere médicale, parle de l'Acmelle comme d'une plante balſamique, amere, ayant l'odeur & la ſaveur du ſigeſbeckia, qui nous vient de Virginie, & qui s'accommode très-bien à notre climat. Cette plante, dit-il, quoiqu'inuſitée, n'en eſt pas moins précieuſe ; elle eſt, ſelon lui, anodine, atténuante, diaphorétique, diurétique & emménagogue : elle convient très-bien, ajoute-t-il, dans l'hydropiſie, la ſtrangurie, le calcul, la goutte, les fleurs-blanches & la pleuréſie. Le ſigeſbeckia a preſque les

mêmes vertus, & eſt pareillement très-bien indiqué dans les mêmes cas; auſſi pourroit-on le ſubſtituer à l'Acmelle, qui eſt, à proprement parler, le bidens de l'Iſle de Ceylan.

Le calcul, la gravelle & la colique néphrétique ſont des maladies d'autant plus déplorables, qu'on a bien de les peine à trouver dans la Matiere médicale, des remedes aſſez puiſſants pour pouvoir les combattre; le plus ſouvent même elles nous occaſionnent la mort. Si l'Acmelle a la vertu de guérir les maladies, (& qui en peut douter, Monſieur, après le récit des vertus de cette plante, confirmées par le témoignage du Gouverneur même de l'Iſle de Ceylan ?) que peut-on trouver de plus précieux pour l'humanité? Pourquoi priver plus long-temps les habitants de ce continent, d'une plante qui leur ſeroit ſi avantageuſe? Quelle récompenſe ne mériteroit pas celui qui, après avoir conſtaté ſur les lieux, les vertus qu'on lui attribue, la répandroit par tout l'Univers ? Mais, Monſieur, à quoi bon aller chercher ſi loin une plante qui a ces vertus ? N'en avons-nous pas une auſſi efficace en Europe? C'eſt de la Buſſerolle dont je veux vous parler; elle eſt connue plus particuliérement ſous le nom d'*Uva Urſi.* M. Haën, grand Praticien au College de Vienne en Autriche, nous a fait part depuis neuf à dix ans, des vertus de cette plante pour le calcul & la colique néphrétique : pluſieurs Médecins s'en ſont

ſervi efficacement pour les mêmes maladies : le Journal de Médecine & la Gazette Salutaire ſont pleins d'obſervations qui conſtatent les bons effets de cette plante ; je m'en ſuis ſervi moi-même en pluſieurs occaſions, j'ai toujours eu lieu de m'en louer......

Il y a même trois ou quatre ans que M. Rigué, Curé du Village d'Allianville, près de Neufchâteau, étant attaqué depuis long-temps de la gravelle, ſans avoir pu juſqu'alors ſe procurer aucun ſoulagement, ſe trouvant pour lors dans un de ces paroxiſmes violents, qui ne le laiſſoient repoſer ni jour, ni nuit, ne pouvant être aſſis, ni marcher, & étant obligé de ſe tenir debout comme courbé, & appuyé ſur les bras de deux perſonnes, me conſulta par lettres : après avoir détaillé l'état terrible où il ſe trouvoit, il m'y faiſoit le narré exact des remedes qu'il avoit employés, & toujours, diſoit-il, ſans ſuccès : ni la ſaignée, ni les bains, ni les fomentations émollientes, ni la tiſane pectorale & apéritive n'avoient pu même adoucir ſes douleurs ; il n'urinoit point, & quand il parvenoit à pouvoir le faire, ce n'étoit que goutte à goutte. Voyant que ce malade avoit employé tous les remedes que la Médecine-pratique indique, je me déterminai à lui conſeiller l'uſage de l'*Uva Urſi ;* & comme cette plante ne ſe trouvoit pas dans le pays qu'il habitoit, je lui en envoyai auſſi-tôt par l'Exprès qui m'avoit rendu ſa lettre ; je lui

en donnai en branches & pulvérisée : je lui prescrivis tous les jours, matin & soir, un gros de sa poudre dans un gobelet de tisane pectorale. Le malade ne fit usage qu'une ou deux fois de cette plante pulvérisée, par l'aversion qu'il eut pour cette boisson : au lieu de prendre la Busserole en poudre, il la fit bouillir dans des bouillons de mou de veau, & il en prit la décoction plusieurs fois le jour. Au bout de quatre ou cinq jours qu'il usa de cette décoction, il se trouva soulagé ; il rendit des urines épaisses & chargées de gravier ; & le quinzieme jour de l'usage de ce remede, il lui sortit par le canal de l'urethre une petite pierre, mais cependant assez grosse pour ne pouvoir se donner facilement issue ; le malade fut encore obligé de recourir à un Chirurgien, pour en faciliter la sortie. Aussitôt que cette pierre fut évacuée, M. Rigué se trouva totalement soulagé : il bénit encore tous les jours le Seigneur, dit-il dans une de ses lettres, de lui avoir procuré un remede aussi merveilleux. Je communiquai dans le temps, en faveur de l'humanité, les lettres qui annonçoient l'entiere guérison du malade, au Professeur Royal de Botanique de Pont-à-Mousson, qui fit soutenir à l'instant une these sur les vertus lithontriptiques de l'*Uva Ursi*.

Un Religieux Tiercelin de la Maison de Nancy, âgé de 72 ans, attaqué depuis près de vingt ans de la gravelle, dont il n'avoit pu

se guérir, malgré tous les secours de la Médecine, vint me consulter; à peine pouvoit-il marcher, même avec une canne, lorsqu'il se rendit chez moi, tant il étoit accablé du poids des années & de la douleur du mal : je lui conseillai pour lors, matin & soir, un gros de la poudre d'*Uva Ursi*, dans un gobelet de tisane pectorale : il en fit usage pendant près de six semaines, s'en trouva si bien, qu'il quitta la canne, & marcha aussi droit qu'un jeune homme qui jouit de la plus parfaite santé; il s'est toujours rendu depuis ce temps aux exercices de son état, chose qu'il n'avoit pu faire depuis long-temps.

Une fille âgée d'environ 24 à 25 ans, attaquée depuis long-temps de colique néphrétique, qui la tourmentoit vivement, vint me consulter, il y a aussi deux ou trois ans, sur cette maladie; j'eu recours à cette plante, dont j'avois remarqué, à différentes fois, le succès; je la lui prescrivis de la façon ci-dessus : le remede opéra; dès le troisieme jour elle se trouva soulagée.

Je ne finirois pas, Monsieur, si je voulois vous rapporter les différentes cures que j'ai opérées par le moyen de l'*Uva Ursi*; les trois que je viens de vous rapporter suffisent pour vous démontrer les vertus de ce remede.

L'*Uva Ursi* est fort commun en Lorraine, sur les montagnes de Remiremont; voyez Mon. *Tournefortius Lotharingiæ*. Cette plante croît

croît auſſi ſur les montagnes de Geneve, le mont Credo, le mont Pilat, dans les Pyrénées, & aux environs de Vienne en Autriche.

On trouve auſſi en Lorraine une autre eſpece de plante qui a la même vertu que l'*Uva Urſi*, & qui eſt fort commune aux environs d'Épinal ; cette plante ſe nomme dans le pays Brimbelle, *Vitis Idæa foliis oblongis crenatis*. Pin. *Vacinium myrtillus. Linn.* On emploie ſes bayes pour teindre le vin. M. Thierry, Médecin-Conſultant du Roi, me fit remarquer que la Brimbelle étant à-peu-près de la même nature que l'*Uva Urſi*, pourroit bien auſſi en avoir les propriétés ; qu'il ſe rappelloit qu'étant enfant, il mangeoit en quantité des bayes de cet arbuſte, & qu'il n'urinoit jamais ſi bien, que quand il en avoit beaucoup mangé. Sur cette obſervation, je m'informai dans le pays d'Épinal, ſi cette plante avoit conſtamment une vertu diurétique : j'appris ſur les lieux qu'on n'avoit jamais vu d'enfant, parmi ceux qui avoient mangé journellement des bayes de Brimbelle, avoir eu la gravelle, que même cette maladie étoit fort rare dans le canton : je conclus donc avec M. Thierry, qu'on pouvoit employer au lieu d'*Uva Urſi*, le *Vitis Idæa*; je ne manquai pas d'en faire uſage à la premiere occaſion qui ſe préſenta.

Un homme âgé d'environ 55 ans, attaqué depuis long-temps de la gravelle & d'une colique néphrétique, ayant conſéquemment beaucoup de peine à uriner, vint me con-

fulter fur la fin de Septembre de l'année précédente : je lui prefcrivis pour tout remede, de la décoction des feuilles, bois & bayes de Brimbelle, matin & foir : le malade en fit ufage pendant environ un mois ou fix femaines, au bout duquel temps, il fe trouva parfaitement guéri. Je vous invite, Monfieur, à réitérer cette expérience, fi vous en trouvez jamais l'occafion ; vous rendrez par-là un grand fervice à l'humanité.

On a renouvellé auffi de nos jours un remede pour la gravelle, qui eft l'infufion théiforme de la femence de carotte fauvage : un Curé affure, dans les nouvelles publiques, s'en être fervi avec fuccès ; nous avons quelques exemples de perfonnes qui s'en font tous bien trouvées, & notamment un habitant de Dammartin, à fept lieues de cette Capitale : mais comme la femence de carotte fauvage eft de la claffe des femences chaudes, il y a à craindre qu'elle ne devienne trop irritante, dans une maladie où il ne s'agit que d'adoucir & de relâcher. C'eft pour raifon de cet inconvénient, qu'on ne fait plus actuellement ufage de la chauffe-trappe, dont on a fi fort exalté le mérite dans le Languedoc, de même que de la racine de carline, qui eft trop échauffante. Il n'en eft pas de même, Monfieur, de l'*Uva Urfi*, ni du *Vitis Idæa*, ces deux plantes n'ont en elles aucun principe capable d'irriter ; leurs bayes paffent même pour rafraichiffantes : mais comment ces plantes agiffent-elles dans le calcul ? C'eft là

le problême qu'il n'eſt pas facile de réſoudre: du moment que nous voulons entrer dans la théorie des médicaments, nous devons commencer à reconnoître notre ignorance ; combien d'effets ne voit-on pas tous les jours dans la nature, dont on ignore les cauſes !

Vous voyez, Monſieur, par les vertus de l'*Uva Urſi*, & du *Vitis Idæa*, que j'ai eu raiſon de dire qu'il étoit inutile de recourir à l'Acmelle pour la guériſon de la pierre & de la gravelle ; il en eſt de même de toutes les autres maladies ; nous trouvons dans nos plantes indigenes de quoi remplacer les plantes exotiques.

I I.

Sur la Doradille, regardée comme ſpécifique contre les maladies ſuſdites ; extrait des Lettres périodiques ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXV. Année 1769.

JE vous ai entretenu, Monſieur, de l'Acmelle & de pluſieurs autres plantes, qu'on regarde comme ſpécifiques dans la pierre, le calcul, la gravelle & la colique néphrétique; ces maladies ſont ſi graves & ſouvent ſi difficiles à traiter, qu'on ne peut aſſez multiplier les ſecours qu'on peut y apporter.

La doradille eſt un des moyens que la Botanique-pratique nous a fait connoître depuis peu pour la cure de ces maladies.

Cette plante qu'on nomme auſſi dorade, daurade, l'herbe dorée, & plus communément cétérach, a pour caractere une racine fibreuſe & brune, des feuilles preſqu'aîlées, découpées en lobes alternes, unis par leur baſe, obtus, ſinueux, ondés, ces feuilles ſortent de la racine, & ſont en grand nombre, longues de trois ou quatre pouces, vertes en-deſſus, & d'un jaune brun ſur la ſurface inférieure qui porte la fructification : cette fructification de la plante eſt diſpoſée en lignes droites ſur le diſque des folioles. La doradille eſt connue en Botanique ſous les noms d'*aſplenium ſive ceterach* J. B. *aſplenium ceterach.* Linn.

Vous trouverez, Monſieur, cette plante dans les endroits pierreux, ſur les murailles & les rochers ; elle eſt meilleure & plus commune dans les pays chauds ; les montagnes d'Andalouſie, Caſtille, Arragon, Catalogne & Valence en ſont couvertes ; c'eſt de ces montagnes d'où je vous conſeille de la tirer par préférence : les années pluvieuſes ſont celles où elles multiplient le plus ; on la trouve rarement dans les grandes ſéchereſſes.

La doradille fait partie de la famille des capillaires, & a été miſe par cette raiſon au nombre des plantes béchiques ou pectorales ; on lui a auſſi attribué une vertu apéritive.

Sa principale propriété eſt, ſuivant les anciens Botaniſtes, d'être ſplénique, c'eſt-à-dire, propre pour les maladies de la rate; mais on a découvert de nos jours, dans cette ſimple, une propriété beaucoup plus intéreſſante à l'eſpece humaine : on a reconnu en elle un excellent diurétique : M. Morand, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, Membre de l'Académie des Sciences, eſt le premier qui a rendu publique en France cette heureuſe découverte : il a donné dans le Dictionnaire Encyclopédique un article ſur cette plante; il y rapporte la guériſon de M. le Comte d'Auteuil, Chef d'Eſcadre des Armées Navales d'Eſpagne, qui s'eſt ſervi avec le plus grand ſuccès de la doradille, contre la gravelle qui le tourmentoit à l'excès.

La doradille qu'on nous envoie d'Eſpagne, eſt, ou toute entiere avec ſes feuilles, ſes tiges & ſes racines, ou toute préparée, c'eſt-à-dire, ſeulement ſes feuilles dépouillées de la tige; ce ſont uniquement ces dernieres dont on ſe ſert en Médecine.

La maniere d'uſer de ces feuilles, eſt de les faire infuſer à la doſe d'une bonne pincée, dans deux taſſes d'eau bouillante, comme on fait le thé : (vous ſavez, Monſieur, que les feuilles & les fleurs des plantes n'ont de vertu qu'autant qu'elles ſont ſimplement infuſées) on prend les deux taſſes d'infuſion le matin à jeûn, & plus ou moins longtemps, ſuivant les effets : cela n'exclud point

les autres remedes qui feroient néceſſaires en même temps pour d'autres indications.

Par les obſervations faites, dit M. Morand, ſur-tout à Paris, à Verdun & à Grenoble, où l'on en fait beaucoup d'uſage depuis peu, il paroît que cette infuſion charroie doucement les ſables, diſſipe les embarras dans les reins, qui accompagnent ordinairement les maladies néphrétiques, & adoucit les douleurs qu'elles cauſent dans les voies urinaires. M. Miſſa, Médecin, m'a dit avoir conſeillé pluſieurs fois, & toujours avec ſuccès, à ſes malades, de la doradille, ſans en avoir remarqué aucun inconvénient. Une perſonne en place, qui étoit fort tourmentée de la gravelle, qui avoit ſouvent des paroxiſmes de colique néphrétique, & dont M. Miſſa eſt le Médecin, fait uſage de cette infuſion depuis près d'un an, ce qui l'a beaucoup ſoulagé; il a même rendu de petites pierres par le canal de l'urethre.

Malgré l'autorité d'une perſonne auſſi éclairée que M. Morand, duquel nous tenons la vertu de ce remede, je penſe, Monſieur, que nous ne devons pas encore accorder à la doradille une vertu lithontriptique; elle n'eſt tout au plus qu'un léger diurétique, ainſi que tous les capillaires dont elle fait partie: au reſte elle ne peut nuire, même dans les paroxiſmes de la colique néphrétique. Si parmi les plantes, il s'y en trouve quelques-unes qui aient une vertu lithontriptique,

c'eſt ſans contredit la bouſſerole ; les expériences qui en ont ont été faites en différents pays, par différents Médecins, & ſur pluſieurs malades, ne permettent pas de mettre même en probléme la vertu lithontriptique de cette plante.

I I I.

VERTUS des Siliques ſeches d'Haricots contre la Colique néphrétique, extrait de la Lettre ci-deſſus énoncée.

LE 20 Mars 1737, dit le Docteur Marquet, la Veuve Plantet, Couturiere à Nancy, ſe trouva incommodée de douleurs très-vives dans les reins, avec ſuppreſſion d'urine preſque totale, ſymptômes qui caractériſent la véritable colique néphrétique : ce qui me confirmoit encore plus dans cette opinion, c'eſt que la malade avoit des envies de vomir, & qu'elle m'avoua qu'elle appercevoit ſouvent du gravier & des petites pierres au fond de ſon urine. La maladie connue, pour parvenir à une prompte guériſon, je fis d'abord donner un lavement émollient & rafraîchiſſant à la malade, avec deux onces de pulpe de caſſe délayées dans une demi-livre d'eau de pariétaire, & en même temps je lui fis faire une ſaignée légere du bras, pour appaiſer

l'inflammation qui ſurvient ordinairement dans les reins & les uretheres, lorſque les pierres & graviers y ſéjournent, ce qui cauſe le gonflement & la tenſion de ces viſceres, & conſéquemment la fievre. Je lui preſcrivis pour boiſſon ordinaire, la tiſane faite avec la grande mouſſe des vôſges, que l'on nomme *Muſcus terreſtris clavatus*, le polypode & la régliſſe : cette tiſane commença à ouvrir les conduits urinaires, mais rien n'a mieux réuſſi pour pouſſer les urines, & en même temps les graviers, que les coſſes ou ſiliques ſeches des haricots, dont je faiſois prendre une demi-poignée à la malade en infuſion théiforme ; c'eſt un très-bon apéritif, qui fit promptement ſon effet, en faiſant évacuer avec les urines les petites pierres & graviers qui en arrêtoient le cours, d'où s'enſuivit la guériſon de la malade.

CHAPITRE IV

CONTENANT plusieurs Remedes nouveaux.

I.

NOUVELLE Eau vulnéraire, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XIX. Année 1768.

L'EAU vulnéraire, Monsieur, est d'un si grand secours dans les campagnes, que je ne crains pas de vous en entretenir aujourd'hui, comme d'un objet digne de votre attention; chacun la fait différemment. Vous avez peut-être aussi, Monsieur, une méthode particuliere; elle se nomme communément *Eau d'arquebusade.* C'est une eau distillée dans laquelle on fait entrer un grand nombre de plantes, la plupart vulnéraires, & quelques-unes céphaliques & odorantes. On emploie cette eau, comme vous savez, extérieurement, pour bassiner les plaies & les ulceres, & même pour seringuer dans les plus profondes qu'il faut nettoyer: on s'en sert aussi intérieurement, lorsqu'il y a quelque soupçon de sang caillé, par la rupture de quelques vaisseaux.

Parmi les différentes dispensations d'eau vulnéraire, la plus utile & la meilleure est

ſans contredit celle qu'à adoptée M. Chomel. On prend, ſuivant qu'il le rapporte dans ſon Abrégé de l'Hiſtoire des Plantes uſuelles, des racines & feuilles de grande conſoude, des feuilles de bugle, de brunelle, de ſanicle, de plantain, l'œil-de-bœuf, de mille-pertuis, de véronique, de mille-feuilles, de ſauge, d'origan, de calament, d'hyſſope, de menthe, d'armoiſe, d'abſynthe, de bétoine, de grande ſcrophulaire, d'aigremoine, de ſcabieuſe, de verveine, de fenouil, de petite centaurée, de nicotiane, d'ariſtoloche, de clématite & d'orpin, de chacune toute épluchée deux ou trois poignées, racines d'ariſtoloche ronde & longue concaſſée, de chacune une once : on hache les herbes & les fleurs, & on met le tout dans un vaiſſeau : on verſe pardeſſus ſuffiſante quantité de bon vin blanc, enſorte qu'il ſurnage de deux ou trois doigts. On laiſſe les herbes en digeſtion dans un lieu chaud pendant deux ou trois jours : on les fait enſuite diſtiller juſqu'à ce qu'on ait retiré environ le tiers de la liqueur qu'on y a employée, & on la garde dans une cruche bien bouchée. Pluſieurs perſonnes choiſiſſent le temps des vendanges pour faire leur eau vulnéraire ; elles mêlent leurs herbes avec du raiſin, & les laiſſent fermenter enſemble pendant environ un mois ; ſouvent elles y ajoutent, pour rendre la liqueur plus forte, quelques pintes d'eau-de-vie ; après quoi elles diſtillent le tout. La premiere eau

qu'on retire par la diſtillation de ce mêlange eſt très-ſpiritueuſe ; on la nomme Eau vulnéraire double : celle qui vient ſur la fin de l'opération eſt moins chargée de principes volatils & ſulphureux, & s'appelle pour cette raiſon Eau vulnéraire ſimple ; il faut avoir ſoin de ne la pas mêler. Si on veut avoir une eau vulnéraire plus déterſive, on peut diſſoudre dans cette eau le ſel fixe tiré par la lixiviation du marc des herbes ſeches & réduit en cendres ; par ce moyen on a une eau excellente pour les ulceres & les vieilles plaies, mais il n'en faut pas prendre pour lors intérieurement ; l'eau vulnéraire, faite avec le vin blanc, eſt recommandée pour l'intérieur. Sa doſe eſt d'une ou de deux onces dans les chûtes conſidérables, pour prévenir les dépôts intérieurs. L'eau vulnéraire, dont je viens de vous donner la compoſition, eſt, comme vous pouvez voir, chargée d'une quantité de plantes, dont les vertus ſont à la vérité bien conſtatées, mais dont quelques-unes ſuffiroient pour produire le même effet, en augmentant leur doſe. Défunt mon pere ne ſe ſervoit que de quatre plantes pour faire ſon eau vulnéraire ; j'ai cependant vu opérer, par le moyen de cette eau, une infinité de cures chirurgicales. On venoit en chercher chez lui de toute part, & toujours gratuitement. On ſait que les pauvres gens ſont ſujets à mille accidents, auxquels ne ſont pas expoſés les riches ; on appelloit cette eau, dans le Pays-Meſſin, *l'Eau*

de Buchoz. Combien de gens, dans un état déſeſpéré, n'y ont-ils pas trouvé leur guériſon ! Cette eau ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur. Vous ne pouvez, Monſieur, en faire aſſez de cas. C'eſt par amitié pour vous, & par amour pour mes ſemblables, que je vais vous donner ſon procédé chymique. Que d'autres cherchent à s'enrichir par leurs découvertes; pour moi, le bien de l'humanité eſt ce qui m'eſt le plus cher, j'y ſacrifierai toujours mes intérêts. *L'Eau de Buchoz*, je la nomme ainſi du nom de mon pere, qui en faiſoit uſage ſuivant la dénomination qu'on lui avoit donnée dans le pays, eſt très-bonne contre toutes ſortes de plaies, de bleſſures, de contuſions, contre les ulceres tant invétérés que nouveaux, & même contre la gangrene; elle ſeroit par conſéquent d'une grande utilité dans les Armées & les Hôpitaux militaires: voici la méthode pour préparer cette eau:

On prend des feuilles de nicotiane, d'ariſtoloche, d'illécébra & de morelle, de chacune parties égales: on mêle & on hache le tout enſemble; enſuite on le met dans un vaſe bien bouché, & on l'imbibe de vin blanc, enſorte que le vin ſurnage d'un bon pouce: on laiſſe le mêlange en digeſtion pendant quinze jours, & on le diſtille ſuivant l'art. La premiere eau qui en provient, eſt très-ſpiritueuſe, vulnéraire, antiſeptique & très-propre à être employée dans les cas indiqués dans cette Lettre.

Vous connoiſſez, Monſieur, les vertus vulnéraires & antiſeptiques de la nicotiane, qui eſt une des plantes qui entrent dans cette eau; elle eſt ainſi appellée du nom de M. Nicot, Ambaſſadeur de France en Portugal, qui le premier l'a fait connoître. Il fit ſemer en 1561 de la graine de cette plante dans ſon jardin de Liſbonne; elle y crut parfaitement bien, & s'y multiplia beaucoup. Un des Pages de cet Ambaſſadeur fit par haſard l'eſſai de cette plante; il en appliqua le jus & le marc ſur un ulcere malin, connu ſous le nom de *noli me tangere*, qu'un de ſes parents avoit au nez. Cette guériſon ſe fit même ſous les yeux de l'Ambaſſadeur & des plus habiles Médecins du pays, qui en voulurent être les témoins oculaires. Le Cuiſinier du même Ambaſſadeur ſe coupa preſqu'entiérement le pouce avec un grand couteau de cuiſine; il eut recours à cette plante, & ſa plaie fut bientôt guérie. Ces deux cures mirent la nicotiane en réputation à Liſbonne, on ne parloit plus que d'elle, ainſi qu'il eſt d'ordinaire en pareil cas. Un Gentilhomme de campagne ayant depuis deux ans un ulcere à la jambe, en fit uſage pendant dix ou douze jours, & il fut radicalement guéri. Une femme dont le viſage étoit entiérement couvert d'une dartre en croûte, fut auſſi guérie par cette plante, en appliquant le jus & le marc ſur la partie affectée. Le fils d'un Capitaine ayant les écrouelles, fit uſage de l'herbe miracu-

leuſe qu'on cultivoit dans les jardins de l'Ambaſſadeur; auſſi-tôt qu'il en eut appliqué ſur les endroits ſcrophuleux, il s'apperçut du changement de mal en bien, & enfin il fut radicalement guéri. Depuis ce temps, Monſieur, les vertus de cette plante ne ſe ſont pas démenties: on en cultivoit quelques pieds dans la maiſon de campagne de mon pere, ſituée au Village de Marly, & même en très-petite quantité, autant qu'on le peut, par les Ordonnances du Roi, pour être uniquement employés en médicaments. On employoit chez lui cette plante en herbe; lorſqu'elle étoit fraîche, on en exprimoit le jus, on en imbiboit la partie malade, & on appliquoit le marc pardeſſus. On ſe ſervoit en hiver de l'eau diſtillée: on préparoit auſſi avec cette plante des baumes, des onguents, des poudres, &c. De quelque façon qu'on employât cette herbe, rien ne pouvoit lui réſiſter, contuſions, plaies, bleſſures, ulceres, charbons, gangrene, écrouelles, & autres maladies chirurgicales & de la peau: cependant pour procéder à une méthode dans la cure de ces maladies, il eſt à propos d'employer les remedes généraux, pour éviter les métaſtaſes, ſur-tout quand ce ſont des dépôts, abcès, ulceres invétérés, les remedes généraux ſont les ſaignées & les purgations réitérées.

La nicotiane eſt annuelle; elle croît naturellement dans l'Amérique: c'eſt une eſpece

de tabac. Celle qu'on doit cultiver par préférence pour la médecine, eſt celle dont les feuilles ſont épaiſſes, obtuſes, glutineuſes, couvertes d'un duvet, & dont la fleur eſt d'une couleur jaune & pâle. Les Botaniſtes la nomment *Nicotiana minor.* Pin. *Nicotiana ruſtica.* Linn. herbe à la Reine. Il ſeroit à ſouhaiter que l'uſage de cette plante ſe rétablît, il n'y auroit pas tant d'amputations, & ce n'eſt qu'au détriment de l'humanité qu'elle a été totalement négligée.

L'illécébra, *ſedum minus acre flore luteo.* Tourn. La petite joubarbe eſt auſſi une des plantes qui entrent dans l'eau vulnéraire de Buchoz; elle n'eſt pas moins bonne que la précédente: c'eſt une petite plante qui croît par toute la France, aux lieux pierreux, ſablonneux & ſur les vieilles murailles: on en voit beaucoup en Lorraine. Le Docteur Marquet, ce Théophraſte de la Lorraine, a prouvé par une infinité d'expériences & d'obſervations, à la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, que l'illécébra eſt un vrai ſpécifique contre le cancer, le charbon & la gangrene, maladies d'autant plus terribles, qu'on n'avoit encore pu, avant lui, y trouver de remedes convenables.

L'ariſtoloche, *ariſtolochia clematitis dicta.* Pin. qu'on trouve en quelques endroits de la France, eſt auſſi une bonne plante vulnéraire. M. Doron, Médecin de Saint-Diez & de la Principauté de Salm, l'a aſſocié avec

l'illécébra contre les plaies, ulceres & abcès.

La morelle eſt la derniere de celles qui entrent dans notre eau vulnéraire : on ne l'emploie pas pour l'ordinaire à l'intérieur, mais elle eſt excellente pour l'extérieur. On vante beaucoup ſon ſuc agité dans un mortier de plomb, pour calmer les douleurs du cancer, tant ulcéré que non ulcéré. On applique auſſi avec ſuccès cette herbe pilée ſur les hémorrhoïdes irritées ou enflammées. Cette plante ſe nomme *ſolanum officinarum acinis nigricantibus*. Pin. Elle eſt annuelle, & croît dans les endroits incultes, dans les vignes, aux bords des chemins.

Une eau vulnéraire compoſée de plantes, dont la vertu eſt ſi certaine, peut-elle être dénuée de mérite ? La raiſon dicte le contraire, quand même l'expérience ne l'auroit pas encore démontrée. Que ſera-ce donc, quand l'expérience le confirme comme dans les cas préſents ? Vous ne pouvez donc, Monſieur, mieux faire que d'en faire diſtiller pour vos campagnes. Si elle eſt utile pour les hommes, elle n'eſt pas moins utile pour les beſtiaux. Ils ſont ſujets à des plaies, ulceres, bleſſures & contuſions ; quel meilleur remede peut-on employer pour lors, que notre eau vulnéraire?

I I.

Electuaire propre à purifier la masse du sang, & contre plusieurs maladies chroniques, extrait de la Nature considérée, &c. Année. 1772. Tome I.

℞ Prenez œthiops minéral, préparé sans feu, une demi-once, extrait de racines de patience, de celles de bardane, de feuilles de fumeterre, d'absynthe & de mélisse, de chacun deux gros, rhubarbe un gros, antimoine crud porphyrisé un demi-gros, miel vierge deux onces; mêlez le tout ensemble, avec une suffisante quantité de sirop de scabieuse; la dose est d'un gros, & pardessus une infusion théiforme de feuilles de fumeterre, pour prendre dans la plupart des maladies de la peau & des maladies chroniques, telles que la jaunisse, les pâles-couleurs, les obstructions.

I I I.

Remede expérimenté contre les fleurs-blanches, extrait de la Nature considérée, &c. Année 1774. Tome III.

℞ Prenez œthiops minéral une once, racines de filipendule & de bistorte pulvérisées, de chacune deux gros; extrait de mélilot, de

bugle, de mille-feuille, de thaliĉtron, de menthe & de méliſſe, de chacun un gros, du miel une once; mêlez, faites un éleĉtuaire avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'églantier, la doſe eſt d'un gros à prendre matin & ſoir, & pardeſſus une infuſion théiforme de pervenche : on fait en même temps des injeĉtions avec de l'eau, dans laquelle on a fait macérer des feuilles & des fleurs de romarin pendant la nuit.

IV.

Excellente Poudre céphalique, extraite du deuxieme volume du Manuel médical & uſuel des Plantes. Tome II.

℞ PRENEZ ellébore blanc, cabaret, muguet, bétoine, iris de Florence & tabac, de chacun partie égale; pulvériſez le tout, & prenez-en de temps en temps en guiſe de tabac.

V.

Collyre expérimenté contre l'Ophtalmie, tiré du Manuel de Médecine Royale & Bourgeoiſe.

℞ PRENEZ vitriol blanc, ſucre candi, iris de Florence en poudre, de chacun dix grains,

que vous délaierez dans un verre d'eau de fontaine, pour un collyre, dont on laiſſera tomber de temps en temps quelques gouttes dans les yeux enflammés.

V I.

Poudre Pentagogue.

Prenez méchoacam, ſéné, turbit, ſcammonée & rhubarbe, de chacun cinq grains; faites-en une poudre à délayer dans un bouillon : c'eſt un excellent cathartique.

CHAPITRE V.

REMEDES contre l'Asthme.

I.

LETTRE sur une infusion expérimentée dans l'Asthme, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XIX. Année 1768.

Vous devez remarquer, Monsieur, d'après mes différentes Lettres, combien est avantageuse à un Médecin l'étude des végétaux : pour mieux vous en convaincre, je choisis aujourd'hui une maladie, mais une de ces maladies chroniques, dont les paroxismes se font sentir pendant cette saison (*la fin de Décembre*) avec force dans les personnes qui en sont ordinairement attaquées. La maladie pour laquelle je vous annonce un remede végétal, se caractérise par une grande difficulté de respirer, accompagnée d'une espece de sifflement ; la poitrine se trouve pour lors dans un mouvement violent. Cette difficulté de respirer est quelquefois si forte, que les malades étoufferoient immanquablement, s'ils

étoient couchés la tête baiſſée : à la fin des paroxiſmes, ils ſont comme hors d'haleine.

Vous concevez, Monſieur, par cette deſcription ſymptômatique, que c'eſt de l'aſthme dont je veux parler. On en diſtingue de deux ſortes, le convulſif & l'humoral. L'humoral ſe manifeſte par une difficulté de reſpirer, avec ſifflement; par des crachats épais; par une peſanteur conſidérable à la poitrine; par l'inſpection même du tempérament; ſi le malade eſt gras, pituiteux & ſujet à rendre beaucoup de glaires, l'aſthme convulſif eſt plus violent que l'humoral; l'oppreſſion de poitrine eſt plus conſidérable, la reſpiration ſe trouve plus gênée; le malade a ordinairement une toux ſeche, & toutes les parties de ſa poitrine ſont reſſerrées même avec douleur. La conſtitution du malade indique auſſi très-bien le genre d'aſthme : un tempérament ſec, échauffé, bilieux, ſujet aux mouvements convulſifs, eſt auſſi ſujet à cette eſpece de maladie.

Si je voulois traiter *ex profeſſo* la maladie de l'aſthme, ce ſeroit ici le lieu d'en développer les cauſes premieres & éloignées, antécédentes & ſubſéquentes; mais je m'écarterois par-là de mon but, qui eſt uniquement ſa cauſe.

Le regne végétal eſt juſqu'à préſent celui auquel on a eu plus de recours dans le traitement de l'aſthme : nos livres ſont pleins de remedes végétaux pour cette maladie : on preſcrit la racine de bryone, l'ellébore blanc,

l'ipécacuana : les deux premiers ſont un peu violents, ils ont beſoin de correctif ; quant au dernier, M. Chomel s'en ſervoit avec ſuccès à la doſe d'un gros en poudre, qu'il fait incorporer avec deux onces de manne en ſorte, une once de fleurs de ſoufre, & une quantité ſuffiſante de miel de Narbonne, pour un opiate, dont la doſe eſt d'un gros tous les matins. Les infuſions théiformes de capillaires, de roſſolis, de lierre terreſtre, de pulmonaire, de botrys, de mauve, de marrube blanc, d'herbes-aux-chats, de perce-pierre, de camphrée, d'impératoire, de pouliot, de lavande, de marjolaine, de polypode, de ſemences de lotier odorant, de fleurs d'arnica, de Sceau de Notre-Dame, d'origan ; les décoctions de ſénéka, de marrube blanc, de racines d'acorus, de gaïac, de carline, de thym, de romarin, d'hyſſope, de canelle, de ſommités d'aurone, de polypode, de ſavoniere, d'aunée, de rave ; les poudres de pulmonaire de chêne, de roſſolis, d'ariſtoloche clématite, de ſaffran, d'iris de Florence, de pariétaire, les ſirops de mercuriale, de chou rouge, de lierre terreſtre, de nicotiane, d'hyſſope, la gomme ammoniac, le baume de Tolu, le baume du Pérou, le ſtyrax calamite ſont autant de remedes que les Auteurs preſcrivent, & qui agiſſent plus ou moins efficacement, ſuivant la conſtitution du malade, & ſuivant la qualité de l'aſthme. C'eſt ſans doute dans le grand nombre de ces plantes, dont j'ai encore

omis la plupart, que la charlatanerie puise une partie de ces prétendus secrets, par le moyen desquels elle abuse de la crédulité du Public.

Un remede fort usité à Paris pour les paroxismes de l'asthme, est la potion suivante : Prenez quatre onces d'infusion de racines d'enula campana, de sommités d'hyssope & de marrube blanc, sirop balsamique de Tolu & d'enula campana, de chacun une once, gomme ammoniac deux gros, sel ammoniac un gros, huile de suécin douze gouttes; mêlez pour une potion à prendre à la cuillerée.

Un opiate aussi fort usité pour cette maladie, & dont j'ai expérimenté le succès, est celui rapporté dans le Manuel des Dames de Charité : il se fait avec du blanc de baleine, des fleurs de soufre, de l'iris de Florence; le tout incorporé avec une suffisante quantité de miel de Narbonne : mais de tous les remedes usités pour l'asthme, je n'en ai point trouvé de plus efficace que le suivant :

On prend des racines d'*enula campana*, de pétasite, de réglisse, de chacune une once; des feuilles seches d'hyssope, de lierre terrestre, de pervenche, de scolopendre, de marrube blanc, de cataire, de cétérach, de chacune une poignée; des fleurs de pied-de-chat, de pas-d'âne, de coquelicot, de chacune quatre pincées; des feuilles d'oranger une demi-poignée, du bois de sassafras une once : on hache bien le tout ensemble, & on le mêle. On en

prend tous les matins une bonne pincée ou même deux en infuſion théiforme, & au lieu de ſucre, on ſe ſervira de miel bien écumé.

Vous pouvez, Monſieur, en examinant les plantes qui entrent dans ce mélange, juger de ſa bonté. Perſonne n'ignore les grandes vertus de l'hyſſope, du lierre terreſtre, du marrube blanc & de la cataire pour les aſthmes; les feuilles de pervenche, de ſcolopendre, ſont vulnéraires; les racines d'énula campana, de pétaſite, de régliſſe, ſont béchiques & propres dans les mouvements convulſifs; les fleurs de pied-de-chat, de pas-d'âne, de coquelicot, ſont auſſi béchiques & adouciſſantes; le bois de ſaſſafras eſt atténuant & inciſif; les feuilles d'oranger ſont les vrais ſpécifiques dans les maladies de nerfs: toutes ces plantes réunies forment donc un tout capable d'inciſer, d'atténuer les humeurs épaiſſies, qui ſe trouvent dans les bronches & les veſſicules pulmonaires, d'en faciliter l'expectoration, & de calmer les mouvements convulſifs de nerfs.

Ce remede a produit dans tous les Aſthmatiques à qui je l'ai ordonné, un ſuccès toujours conſtant; des perſonnes âgées de 72 ans & même plus, dont les unes étoient d'un tempérament ſec, bilieux & vaporeux; & d'autres d'une conſtitution humide, ont été également guéries. Si je voulois rapporter les obſervations que j'ai faites à ce ſujet, je ſurpaſſerois de beaucoup les bornes de cette Lettre: je rapporterai ſeulement ici trois

obſervations de M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy, ſur le traitement de cette maladie, avec une infuſion à peu de choſe près pareille à celle que j'ai indiquée dans cette Lettre, & qui lui a toujours réuſſi.

Le 15 Novembre *1718*, dit ce Médecin, M. Wautrin, Greffier de la Cour Souveraine de Lorraine, vint me conſulter pour un aſthme convulſif, qui le mettoit ſouvent en danger de ſuffocation; il étoit pour lors âgé de 36 ans; ſa poitrine étoit farcie (pour me ſervir des propres termes de M. Marquet) d'humeurs ſi gluantes & ſi épaiſſes, qu'elle ſiffloit, comme ſi ç'avoit été pluſieurs petits tuyaux d'orgue joints enſemble. Dans le fort de ſes paroxiſmes, il étoit obligé de ſe relever pendant la nuit, & de faire ouvrir les fenêtres de ſa chambre, pour reſpirer un air moins concentré. Je conclus, continue le Docteur, par les ſymptômes, que l'indication de cette maladie étoit d'atténuer & d'inciſer l'humeur épaiſſe & viſqueuſe, qui empêchoit la libre atténuation; & d'employer pour cet effet les expectorants & les ſudorifiques. Je le mis donc à l'uſage de la boiſſon ſuivante, que je lui fis prendre tous les matins en guiſe de thé:

Prenez racines d'enula campana, de pétaſite, de chacune une once; feuilles ſeches d'hyſſope, de lierre terreſtre, de ſcolopendre, de pervenche, de marrube blanc, de cété-

rach, de chacune une poignée ; bois de ſaſſafras une once : hachez bien le tout, & le mêlez : le malade en prendra une bonne pincée tous les matins en infuſion, comme le thé.

Je fis purger le malade de temps en temps, & je lui conſeillai de fumer tous les ſoirs, les feuilles de pas-d'âne ſéchées à l'ombre. Ces remedes le ſoulagerent ſi parfaitement, qu'à peine s'appercevoit-il qu'il eût jamais été aſthmatique.

Le 5 Mars 1729, & c'eſt la ſeconde obſervation du Docteur Marquet, les nommés Lucas, Gabory & Magot, Ouvriers de la Raffinerie de Marinville, à un quart de lieue de Nancy, me conſulterent ſur leurs maladies : ces trois hommes étoient âgés d'environ 18 ans ; & par les ſymptômes que je remarquois dans ces malades, il me fut facile de conclure qu'ils étoient aſthmatiques, en entendant ſortir de leur poitrine cinq à ſix toux tout-à-fait différentes ; enſorte qu'elles faiſoient une eſpece de cacophonie des plus riſibles. L'aſthme dont ils étoient attaqués, eſt connu en Médecine (c'eſt toujours d'après M. Marquet) ſous le nom d'orthopnée : il eſt occaſionné par une lymphe épaiſſe comme de la glue, & qui s'arrête ſur les bronches & les véſicules pulmonaires ; enſorte que l'air n'y peut entrer, ni en ſortir qu'avec peine, en faiſant les colliſions. Je leur ordonnai l'uſage des herbes atténuantes : mais

comme on les renvoya dans leur pays, je n'ai pas été informé du ſuccès des remedes.

Le 15 Mars 1749, (je finis avec le Docteur Marquet par cette obſervation) je fus appellé pour viſiter le fils du nommé Tiſſerand, Maçon à Nancy, âgé de 10 à 12 ans, & pour le traiter de cette eſpece d'aſthme convulſif, qu'on nomme orthopnée, maladie aſſez rare. Ceux qui en ſont attaqués, ne peuvent reſpirer que debout, & la tête fort élevée. Celui dont il eſt queſtion dans cette obſervation, avoit un râlement continuel, & auſſi violent que celui d'un homme à l'agonie. Comme cette difficulté de reſpirer ne provient que d'une humeur viſqueuſe & épaiſſe, qui s'arrête & ſe fige ſur les bronches & les véſicules pulmonaires, & empêche que l'air extérieur ne pénetre facilement dans les poumons, & qu'il n'en puiſſe ſortir qu'avec de grands efforts, il cauſe au malade, en reſpirant, des colliſions & différents ſons, que l'on appelle râlement.

Après avoir fait ſaigner le malade du bras, pour remplir l'indication de la maladie, je conclus qu'il falloit diviſer & atténuer le ſang, tant par un vomitif, que par des remedes atténuants : je fis donc prendre au malade quatre grains de tartre émétique, délayé dans un verre de décoction de feuilles & de racines de bardane ; & dans chaque intervalle que laiſſa le vomiſſement, je lui fis donner quatre ou cinq cuillerées de la même décoc-

tion, à laquelle je fis ajouter un peu de ſirop d'*eryſimum.*

Après l'effet du vomitif, j'ordonnai les racines de pétaſite, de bardane, d'enula campana, les feuilles d'hyſſope, de pervenche, de ſcabieuſe, hachées & mêlées enſemble, pour en prendre, tous les matins & ſoirs, une pincée en guiſe de thé. Le malade prit ces remedes pendant cinq ou ſix ſemaines, & en fut fort ſoulagé.

I I.

Suite du Numéro précédent ſur la même maladie, extraite des Lettres périodiques, curieuſes, utiles & intéreſſantes, ſur les avantages que la Société économique peut retirer des animaux. Tome II. Lettre XLIX. Année 1769.

DANS le Numéro précédént, je vous ai parlé, Monſieur, d'une tiſane excellente, & qui m'a réuſſi pluſieurs fois dans les différentes eſpeces d'aſthmes ; je vous invite d'y avoir recours : je vous ferai ſeulement part ici de la façon avec laquelle M. *** eſt parvenu à ſe procurer un parfait ſoulagement dans cette maladie, par le moyen des végétaux employés pour cette tiſane, mais dont il a fait uſage différemment. Vous vous rappellez

ſans doute, Monſieur, la machine dont je vous ai donné la deſcription pour la phthiſie pulmonaire: ce malade y a eu recours pour ſon aſthme; il a pris une poignée des racines, feuilles & herbes dont j'avois conſeillé le mêlange pour la tiſane ſuſdite; il a mis ces herbes dans la machine à fumigation, & il a fait jeter pardeſſus une chopine d'eau bouillante, & il y a enſuite ajouté deux gros de baume térébenthiné de ſoufre; après quoi il en a reſpiré la fumée vaporeuſe. Cela lui a fait un ſi grand bien, ſelon qu''il me l'a dit, que depuis qu'il en a fait uſage, il ne s'eſt reſſenti d'aucun paroxiſme d'aſthme; choſe qui lui arrivoit auparavant très-ſouvent.

III.

Obſervation ſur l'Aſthme, par M. Marquet, extraite du ſecond Tome du Manuel médical des Plantes.

LE 15 Juillet 1735, je fus conſulté par Marie André, native de Foſſieu, pour lui procurer le ſoulagement ou la guériſon d'un aſthme convulſif, qui la tourmentoit depuis pluſieurs années. Cette eſpece d'aſthme étoit cauſée par des humeurs viſqueuſes & gluantes, dont les bronches & véſicules pulmonaires ſe trouvoient farcis, & qui empêchoient l'air de pénétrer facilement dans les poumons,

ſinon avec colliſion, accompagnée de râlement.

Je conçus d'abord, que pour dégager le poumon d'une matiere gluante, il étoit queſtion de la diviſer & de l'atténuer; la rendre plus fluide, pour la faire réſorber dans la maſſe du ſang, & enſuite la faire paſſer par la tranſpiration, ou par les urines, ou par quelqu'autre conduit excrétoire; pour y réuſſir, je me ſervis des recettes ſuivantes:

Prenez racines d'ache, de bardane, de gramen, d'enula campana, de chacun une once; des feuilles de capillaire, de pimprenelle, de chacun une poignée; des ſommités d'hyſſope, de marrube blanc, de chacun une pincée; des ſemences de fenouil, demi-once; régliſſe, ſix gros: faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans trois pintes d'eau de fontaine, pour une tiſane à prendre pour boiſſon ordinaire.

Je la mis auſſi à l'uſage des herbes émollientes; prenez du bois de ſaſſafras, des racines de bardane, de pétaſite, d'enula campana, de chacune une once; des feuilles d'hyſſope, de marrube blanc, de lierre terreſtre, de chacune une-poignée; des fleurs de tuſſilage, une demi-poignée; le tout étant coupé menu, ſe gardera dans une boîte pour l'uſage: l'on prendra une demi-poignée de ces herbes, que l'on fera bouillir pendant un demi-quart d'heure dans deux gobelets d'eau de fontaine, pour prendre matin & ſoir en guiſe

de thé, après avoir ajouté, dans chaque gobelet, une cuillerée de ſirop d'*eryſimum.*

Je fis prendre auſſi quelques demi-gros de poudre hydragoque, de temps en temps à la malade; dix-ſept ans après je rencontrai cette fille, qui me déclara qu'elle avoit été radicalement guérie de ſon aſthme, par le ſecours des remedes ci-deſſus, ſans en avoir eu aucun reſſentiment depuis l'année 1735 juſqu'à préſent (1752.)

I V.

OBSERVATION ſur la même maladie, par M. BUCHOZ, extraite du deuxieme Tome du Manuel médical & uſuel des Plantes.

EN 1768 je fus appellé pour traiter M. de ***, attaqué d'un aſthme convulſif; il étoit âgé d'environ ſoixante & douze ans, d'une conſtitution ſeche, échauffée, bilieuſe; il étoit fortement oppreſſé à la poitrine, & avoit une reſpiration très-gênée; il avoit en outre une toux ſeche, je le mis tous les matins à l'uſage de l'infuſion ſuivante:

Prenez des racines de pétaſite, d'enula campana & de guimauve, du bois de ſaſſafras haché, de chacun parties égales; des ſommités de marrube blanc, d'hyſſope, des feuilles de mauve & de guimauve, des fleurs

de pas-d'âne & de coquelicot pareille quantité, mélez le tout enſemble; vous mettrez en infuſion théiforme, une pincée de ce mêlange par taſſe d'eau, que vous adoucirez avec le miel; le malade n'en eut pas fait uſage pendant un mois, qu'il ſe trouva totalement gueri.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

REMEDES contre le Cancer, Charbon & Gangrene.

I.

LETTRE ſur l'Illécébra, découvert en Lorraine comme un Spécifique contre le Cancer, le Charbon & la Gangrene, extraite des Lettres ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre LIII. Tome II. Année 1769.

PARMI les différentes maladies ou infirmités qui affligent le corps humain, les plus fâcheuſes ſont, Monſieur, comme vous ne l'ignorez pas, le Cancer, le Charbon & la Gangrene. Le Cancer eſt une maladie qui eſt d'autant plus terrible, qu'elle eſt preſqu'incurable; il conduit inſenſiblement l'homme au tombeau, & lui cauſe des douleurs ſi vives, qu'elles lui font journellement ſouhaiter la mort, plutôt que de mener une vie auſſi languiſſante. Le Charbon eſt le ſymptôme du pourpre & de la peſte, il n'eſt pas moins dangereux; en très-peu de temps il nous prive de la vie. L'avant-coureur de la deſ-

truction du corps humain, eſt preſque toujours la Gangrene : on a ignoré juſqu'à ces derniers temps les remedes propres à ces maladies. Le Docteur Marquet, connu par ſa pratique heureuſe dans la Médecine, & par ſes ouvrages botaniques, a découvert dans une petite plante, qui ſe trouve preſque partout, & qu'on a regardée juſqu'à ſon temps comme inutile, un ſpécifique contre ces trois fléaux du genre humain : cette plante ſe nomme *ſedum minus acre flore luteo*. J. B. 3. p. 2. 698. T. 262, & ſuivant l'Emery *illécébra*. Le Médecin Lorrain, que je viens, Monſieur, de vous citer, a donné un mémoire ſur cette plante, dans lequel il nous fait part de ſes vertus merveilleuſes ; appliquée extérieurement, elle eſt peut-être le plus grand vulnéraire que nous ayons parmi les plantes, elle convient très-bien pour toutes ſortes de plaies & d'ulceres.

Le 15 Septembre 1748, je fus appellé, dit le Docteur Marquet, pour traiter M. Geneſſon, Architecte à Nancy, qui avoit un Cancer ulcéré ; dans les inſtructions que le malade me donna ſur l'origine de ſon mal, j'appris que ce Monſieur avoit depuis fort long-temps une petite carnoſité, de la groſſeur d'une lentille, dans l'aîne, du côté gauche. Cette carnoſité lui pendoit en forme de filet, ſans qu'il en reſſentît pour lors aucune douleur ; mais le malade étant à Plombieres, pour prendre les bains, cette carnoſité ſe

détacha dans un moment qu'il s'agitoit dans ſon lit ; il lui ſurvint pour lors une hémorragie copieuſe & ſi abondante, qu'on eut peine de l'arrêter ; & à la ſuite de cette hémorragie, il ſe forma à la partie affectée un ulcere enflammé, livide, plombé, qui étoit déjà de la largeur d'environ deux pouces, & qui occaſionnoit au malade des douleurs très-cuiſantes. Après avoir attentivement examiné, continue l'Obſervateur, la malignité de cet ulcere, je fis ſaigner & purger le malade, & je lui fis appliquer ſur l'ulcere chancreux, la plante *illécébra*, autrement petite joubarbe, après l'avoir précédemment fait bouillir avec un peu d'alun & du miel, j'en faiſois faire matin & ſoir des embrocations. Dans le même temps je faiſois prendre intérieurement auſſi, matin & ſoir, au malade, un gobelet de décoction de racines de ſquine & d'énula campana : ce remede interne, joint au topique, guérit le malade en moins de ſept à huit jours.

Le 7 Janvier 1752, le ſieur André, Chamoiſeur, âgé de quarante-deux ans, (c'eſt la ſeconde Obſervation du Docteur Marquet), s'apperçut qu'il avoit à la glande maxillaire, du côté droit, une tumeur dure, qui devint, en très-peu de temps, de la groſſeur d'un œuf. Mon indication ſe porta d'abord, dit l'Obſervateur, à ordonner une ſaignée du bras pour diminuer l'inflammation & la fievre ; je fis enſuite appliquer ſur la tumeur, des com-

presses imbibées d'eau de fleurs de sureau, afin de la faire résoudre : dès le second jour j'apperçus une tache noire, de la largeur de l'ongle, qui en occupoit le milieu, & qui causoit au malade une douleur vive & lancinante, sans lui laisser aucun repos ; je me déterminai pour lors à faire réitérer la saignée du bras, & je purgeai mon malade avec cinq onces d'infusion de séné, deux onces de manne, & un scrupule de jalap en poudre, pour une potion à prendre le matin. Cette potion purgea très-bien le malade ; mais la tumeur grossissant de jour en jour, la noirceur s'étendit en tout sens, il se fit un creux au milieu, & une espece de bourlet renversé dans sa circonférence, qui avoit la figure d'un véritable cancer ulcéré : ce qui mit le malade & les assistants dans une très-grande consternation, avec d'autant plus de raison, que la sérosité qui en sortoit, étoit sanieuse & d'une très-mauvaise odeur. Pour arrêter le progrès de ce cancer ulcéré, je fis appliquer sur la partie noire de la tumeur un caustique tempéré, telle que la petite plante illécébra, après l'avoir pilée ; je fis mettre ensuite pardessus l'emplâtre *diabotanum*, pour tenir la plante en sujétion, & pardessus tout un cataplasme fait avec du lait, la mie de pain & le safran, afin de ramollir la tumeur, & de la faire suppurer ou résoudre, tandis que la petite joubarbe feroit détacher l'escarre ; ce traitement a si bien réussi, que sept ou huit jours après,

le bourlet & l'eſcarre ſe détacherent. Je fis prendre chaque jour intérieurement trois verres de tiſane ſudorifique au malade ; je parvins ainſi à faire diſparoître la tumeur, & le malade fut guéri dans la quinzaine, *citò*, *tutò* & *jucundè*.

Le 20 Avril 1750 (troiſieme Obſervation), le ſieur Noël, Régent d'école, vint me conſulter; ce ſont les propres termes du Docteur Marquet, à l'occaſion d'une tumeur ou eſpece de gale dure, livide, plombée, de la largeur d'une piece de 12 ſols, qu'il portoit depuis trois ans ſur l'aîle droite du nez, ſans y pouvoir trouver de guériſon ; au contraire, plus on y appliquoit de remedes, plus le mal s'irritoit & s'enflammoit. Le malade rebuté du peu de ſuccès des différents remedes qu'il avoit employés, étoit déterminé de ne plus faire uſage d'aucun autre remede, ſi celui que je lui indiquerois ne lui devenoit pas plus avantageux que les autres; j'eus encore recours, pour guérir ce cancer, à la plante *illécébra*, auſſi nommée *pain d'oiſeau*. L'expérience que j'avois des vertus de cette plante, m'avoit appris qu'elle eſt un doux cauſtique, qui ronge inſenſiblement le virus du cancer, & qui avec le temps l'extirpe juſqu'à ſa racine. Pour en faire uſage, il faut la piler dans un mortier, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en pâte; enſuite y ajouter un peu d'huile d'olive, & l'appliquer matin & ſoir ſur la partie affectée : mais comme dans le cas préſent le mal étoit fort

invétéré, je fus obligé de faire appliquer cette plante pendant quatre ou cinq mois consécutifs, avant d'obtenir une parfaite guérison ; après quoi le cancer disparut totalement sans aucun retour ; il n'en resta à la place qu'un petit creux semblable à ceux qui sont les suites ordinaires de la petite vérole.

Le 8 Juillet 1752, continue le Docteur Marquet dans ses Observations, je fus appellé pour traiter le fils du nommé .... Aubergiste, âgé de 18 ans, attaqué d'une fievre maligne & ayant à l'aîne gauche un bubon gangrené, que trois Chirurgiens des plus experts de Nancy regardoient comme incurable ; la gangrene de ce bubon fomenté par les grandes chaleurs de cette année, étoit parvenue à un tel degré de corruption, qu'elle exhaloit une odeur cadavéreuse, qui infectoit non seulement la chambre du malade, mais aussi la maison entiere. Personne n'ignore que la gangrene annonce une mort prompte, surtout quand elle affecte quelques parties du corps, sur laquelle l'amputation ne peut avoir lieu : cependant, contre toute espérance de guérison, j'entrepris cette cure de la maniere suivante : je fis ramasser une corbeille de notre plante en question, j'en fis piler deux ou trois poignées ; quand elle fut réduite en pâte, j'y fis ajouter un demi-verre d'huile de lin, que je fis bien broyer ensemble, pour former un cataplasme qui fut appliqué à l'instant sur la partie gangrenée, & qui fut renouvellé matin

& ſoir; j'eus ſoin auſſi de purger le malade de huit jours en huit jours, & de lui faire prendre les matins & ſoirs un gobelet de tiſane ſudorifique, & vingt-quatre grains de poudre de viperes. Pendant que la plante *illécébra* détachoit les chairs mortes & cicatriſoit les ulceres, la poudre de viperes & la tiſane ſudorifique purifioient la maſſe du ſang par la voie de la tranſpiration, & les purgatifs procuroient par les ſelles l'évacuation des corpuſcules gangrenés qui s'étoient mêlés dans la maſſe du ſang. Le malade fut obligé d'uſer de ces remedes pendant un mois; mais quelle douce conſolation n'eut-il pas au bout de ce temps, lorſqu'il ſe vit parfaitement rétabli, après avoir été à deux doigts de la mort! Vous m'avouerez, Monſieur, que cette cure tient preſque du prodige, & que ſi la théorie qui eſt rapportée dans cette Obſervation, n'eſt pas des plus brillantes & des plus modernes, l'Obſervation quant à la pratique médicinale n'en a pas moins ſon mérite.

Dans une cinquieme Obſervation, le Docteur Marquet parle d'une fiſtule lacrymale, qu'il a encore guérie par *l'illécébra*. Le 11 Juillet 1754, la veuve Sheriere, Marchande à Nancy, vint, dit-il, me conſulter ſur un abcès fiſtuleux qu'elle avoit au grand angle de l'œil, qui couloit continuellement depuis pluſieurs années, ſur-tout le matin, enſorte que l'œil étoit tout couvert de matieres purulentes. Après avoir examiné & ſondé cet

abcès fiſtuleux, je conſeillai à la malade de faire faire trois ou quatre fois le jour des injections avec la décoction miellée de la plante illécébra dans l'abcès fiſtuleux, par le moyen d'une ſeringue : ce qu'elle fit faire exactement. L'uſage de ces injections guérit radicalement la malade, ſans avoir recours à l'opération.

Un Avocat des plus diſtingués de la Cour de Lorraine, portoit depuis pluſieurs années, dit l'Obſervateur, dans ſa ſixieme Obſervation, une eſpece de dartre chancreuſe au viſage, qui occupoit plus de la moitié de la mâchoire inférieure : ce qui le défiguroit conſidérablement. Cette maladie eſt connue ſous le nom de *noli me tangere ;* c'eſt une eſpece de cancer éréſipélateux. Le malade n'avoit pu juſqu'alors trouver aucune guériſon dans les remedes qui lui avoient été indiqués, le mal au lieu de ſe guérir s'étendant journellement de plus en plus en long & en large; enfin laſſé d'avoir employé depuis long-temps les remedes ordinaires, il eut recours à moi; je le fis d'abord ſaigner, enſuite je lui fis prendre trente grains de ma poudre pentagogue, compoſée ſelon la formule ſuivante :

Prenez ſéné mondé, turbith, méchoacam, ſcammonée d'Alep & jalap en poudre, de chacun deux gros; melez le tout, dont la doſe ſera depuis vingt grains juſqu'à trente, incorporé avec un peu de ſirop ou de miel pour prendre le matin, & enſuite un bouillon pardeſſus. Ce bol pris, ainſi que je l'avois preſ-

crit, à la quantité de trente grains, purgea très-bien le malade ; je lui conſeillai enſuite de prendre les demi-bains d'eau douce pendant neuf ou dix jours, & pour boiſſon ordinaire, la tiſane faite avec les racines de guimauve, de nénuphar, d'oſeille, de fraiſier & la régliſſe ; après quoi je le fis mettre à l'uſage de mon électuaire, qu'il continua à différentes repriſes, pendant trois ou quatre mois (*cet électuaire eſt le ſeul remede dont je me ſois réſervé le ſecret*) ; cependant je lui faiſois appliquer la nuit, ſur la partie malade, des cataplaſmes faits avec la plante *illécébra* & le miel ; le malade n'ayant pu porter ce remede pendant le jour, ſa guériſon fut retardée de pluſieurs mois, & elle ne fut complette qu'après cinq ou ſix mois. On n'auroit jamais, ſelon toute apparence, pu parvenir à la guériſon de ce cancer éréſipélateux, avec tous les autres remedes.

Au commencement du mois de Novembre 1754 (ſeptieme Obſervation,) la femme du nommé Marechal, Bourgeois de Metz, attaquée d'un cancer au ſein, vint à Nancy pour me conſulter ſur ſa maladie ; elle ſouffroit des douleurs lancinantes dans la partie affectée, avec un écoulement de ſéroſité ſanieuſe. Après avoir examiné ſérieuſement l'état de ſa tumeur, ma premiere indication fut de la faire purger avec un demi-gros de poudre *de tribus*, de faire enſuite ſur la partie malade des embrocations avec le ſuc de la

plante *illécébra*, en appliquant en même temps sur l'ulcere le marc de ladite plante, & sur toute la circonférence où étoient les duretés, l'emplâtre *diachilum* avec les gommes, afin de ramollir & faire résoudre les carnosités, dont la tumeur carcinomateuse étoit environnée; je fis réitérer tous les huit jours la poudre purgative ci-dessus; dans l'espace de six semaines, la malade fut radicalement guérie sous mes yeux, & en état de retourner dans sa Ville.

Le 24 Avril 1755, dit M. Marquet dans une huitieme Observation, M...... ancien Officier, âgé de soixante & dix-huit ans, me fit appeller pour examiner une tumeur douloureuse qu'il avoit à côté de l'anus, d'où suintoient par une ouverture fort étroite, des sérosités sanieuses & purulentes, ce qui caractérisoit très-bien une fistule à l'anus. Je commençai à sonder la profondeur de la fistule; elle pouvoit avoir environ un pouce: pour parvenir à la cure de cette maladie, je purgeai le malade avec cinq onces de dissolution de pulpe de casse, & dix grains de scammonée d'Alep; j'ordonnai ensuite, matin & soir, des injections dans la partie fistuleuse, avec le suc de la plante *illécébra*, adouci par un peu de miel, après avoir dilaté l'ouverture par le moyen de l'éponge préparée: ce qui fut exécuté ponctuellement, & le malade se trouva totalement guéri dans la quinzaine; après quoi je le fis purger, ainsi qu'au commencement de la cure.

Le 3 Mai 1755, (c'eſt la neuvieme Obſervation) je fus conſulté par la femme du ſieur Maltête, Bourgeois de Nancy, âgée d'environ cinquante-cinq ans, à l'occaſion d'une tumeur chancreuſe qu'elle avoit dans l'intérieur de la bouche, qui l'incommodoit depuis plus de ſept ans: cette tumeur étoit dure, orbiculaire, de la groſſeur d'une aveline, & cauſoit à la malade des douleurs très-vives. La malade avoit employé une infinité de remedes, mais toujours ſans ſuccès: ces remedes, loin de la ſoulager, avoient aigri & irrité ſon mal de plus en plus. Pour parvenir à une guériſon radicale, je lui conſeillai d'abord de ſe purger avec trente grains de ma poudre pentagogue, (*la formule de cette poudre eſt rapportée, Monſieur, dans une des Obſervations précédentes*) & une once de manne, que je lui fis prendre le matin dans un bouillon, en lui conſeillant de réitérer cette purgation de huitaine en huitaine. Pendant les jours d'intervalle, je lui preſcrivis intérieurement, tous les matins, un demi-verre du ſuc de la plante *illécébra*, adouci avec un peu de miel ou de ſirop de capillaires; je lui faiſois en même temps gargariſer la bouche trois ou quatre fois le jour, avec le ſuc ou la décoction de ladite plante, en appliquant auſſi tous les ſoirs, le marc ſur la partie malade: inſenſiblement la tumeur chancreuſe diſparut, de même que tous les ſymptômes qui l'accompagnoient.

Vous avez pu remarquer, Monſieur, par toutes ces Obſervations, de quelle utilité eſt l'illécébra pour les ulceres & tumeurs chancreuſes : cette plante n'eſt pas moins utile dans le ſcorbut, comme vous le verrez dans dans l'Obſervation ſuivante, c'eſt par elle que je finis ma Lettre : cette Obſervation eſt encore du Docteur Marquet.

Le 7 Juin 1751, la femme du ſieur Paquis, Menuiſier à Nancy, & deux autres perſonnes de la même famille, s'étant trouvé incommodées de différents ulceres à la bouche & aux gencives, avec puanteur, noirceur, hémorragie, & des douleurs dans tous les membres, ſur-tout à la tête, me prierent de leur donner du ſecours : tous les ſymptômes dénotoient une affection ſcorbutique, cauſée par une ſéroſité âcre, ſalée & fort cauſtique : pour appaiſer tous ces accidents, je commençai par faire prendre aux malades une once de la décoction anti-ſcorbutique, & de leur faire gargariſer la bouche avec une décoction miellée d'*illécébra* ; & ſur la fin de leur guériſon, je les purgeai avec de l'eau de caſſe. Après de pareilles Obſervations, quelle eſtime ne devons-nous pas faire d'une plante auſſi miraculeuſe que l'illécébra : il ſeroit à ſouhaiter qu'on en introduisît l'uſage dans tous les Hôpitaux ; on obvieroit par-là à une infinité d'amputations de bras & de jambes qui s'y font journellement.

II.

Obſervations nouvelles ſur la Plante Illécébra, extraites des Lettres périodiques ſur la méthode, &c. Tome III. Lettre XLI. Année 1769.

Les vertus de l'illécébra ſont, Monſieur, ſi merveilleuſes, que ſi je n'en avois pas moi-même fait uſage, j'aurois peine à en croire la réalité. Vous avez dû voir dans le Numéro précédent, des Obſervations ſur cette plante, qui ne peuvent être nullement marquées au coin de la ſuſpicion, puiſque dans ces Obſervations les perſonnes ſont citées, leurs maladies ſont décrites; & la méthode qu'on a employée pour leur cure, y eſt détaillée tout au long. D'ailleurs ces Obſervations ont été faites par un ancien Médecin, connu tant par ſes Ouvrages, que par ſa probité & par ſa pratique heureuſe dans la Médecine. Pour vous démontrer de plus en plus les propriétés de l'*illécébra*, je vais encore vous expoſer dans cette Lettre, quelques Obſervations qui confirment celles dont je vous ai déjà fait part : elles ont été faites par d'autres perſonnes, en différents temps, & en différents lieux; ce qui doit leur donner plus d'authenticité.

La premiere eſt de M. Doron, Médecin de Saint-Diez & de la Principauté de Salm. Une fille de 24 ans, dit ce Médecin, d'une complexion fort délicate, qui étoit preſque dans l'étiſie, & qui, au lieu d'un flux menſtruel ordinaire & périodique, ſe trouvoit continuellement affectée d'un écoulement connu en Médecine ſous le nom de fleurs-blanches, portoit aux aînes, aux aiſſelles & au col, des tumeurs ſcrophuleuſes, ſuppurantes, & qui avoient ſuccédé à une gale répercutée: par conſéquent la cauſe de cette maladie ſcrophuleuſe me parut, continue ce Médecin, devoir dater du jour que cette fille avoit eu la gale. Voici, ſelon M. Doron, la théorie de cette maladie: c'eſt d'après lui, & même en ſes propres termes, que je vous la rapporte, Monſieur, dans cette Lettre. La quantité d'aliments qu'un appétit vorace & même ſupérieur aux forces de l'enfance, prend ſans ménagement & ſans choix, énerve les reſſorts encore foibles des organes qui ſervent à la digeſtion. Cette préparation laborieuſe des aliments ne peut fournir par-là qu'un chyle mal-élaboré à la maſſe du ſang: celui-ci à ſon tour en recevant un pareil chyle, ne peut pareillement communiquer à la lymphe qu'une matiere viſqueuſe, âcre & épaiſſe; mais la lymphe ne peut être de cette nature, que ſa circulation n'en ſoit ſouvent interceptée; d'où s'enſuivent néceſſairement les tumeurs aux glandes. Quant à l'écoulement utérin, on

n'en peut attribuer dans le cas préſent la cauſe qu'à l'âcreté de cette même humeur lymphatique.

Les indications les plus naturelles à remplir pour lors, ſont de rétablir le méchaniſme de la digeſtion, en donnant du ton aux viſceres; & de faciliter aux humeurs une libre circulation, en les rendant plus bénignes, & en leur ôtant toute leur âcreté. Je commençai en conſéquence la cure de cette maladie par une ſaignée du bras, que je fis ſuivre dès le lendemain d'un minoratif approprié : je mis enſuite la malade à l'uſage, pendant un mois tous les matins, de deux bouillons à prendre à deux heures de diſtance l'un de l'autre : ces bouillons étoient composés d'un quarteron de rouelle de veau, ou de la moitié d'un poulet maigre & de cinq ou ſix écreviſſes de riviere lavées & concaſſées : ſur la fin de la cuiſſon, j'y faiſois mettre des feuilles de chicorée ſauvage, de pimprenelle, d'aigremoine, de creſſon de fontaine, de chacune une poignée; je faiſois enſuite fondre dans la colature environ un ſcrupule de ſel de glauber : après l'uſage de ces bouillons, la malade fut purgée avec ſon minoratif; après quoi je lui fis encore prendre pendant trois ſemaines, deux verres de petit-lait clarifié, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, le matin, & autant dans l'après-midi, à pareil intervalle de temps; je faiſois ajouter à chaque verre de petit-lait, une cuillerée de ſuc de fumeterre.

L'uſage du petit-lait fini, cette fille but pendant quinze jours les eaux minérales de Buſſang, dans leſquelles je faiſois fondre de temps en temps les eaux de Sedlitz : la quinzaine paſſée, je fis couper chaque verre d'eau de Buſſang, avec une bonne cuillerée de lait de vache chaud, ce que je fis encore continuer pendant un mois ; après quoi la malade fut de nouveau purgée : j'eus en outre ſoin qu'un régime convenable ſecondât l'efficacité des remedes internes que j'indiquois ; & pendant tout le temps de la cure, je fis laver cinq à ſix fois par jour les tumeurs ſuppurantes avec la décoction de la plante *illécébra :* cette plante, avec les autres ſecours, triompha heureuſement d'une maladie, qu'on croyoit d'autant plus incurable, qu'elle s'étoit joué de tous les autres remedes.

Une jeune Payſanne (c'eſt encore une Obſervation de M. Doron) pour avoir abuſé des faveurs de Vénus, fut attaquée d'une maladie ſcyphillitique ; les ſymptômes de cette maladie étoient devenus d'autant plus terribles, qu'on avoit employé plus de temps à y apporter du remede ; ſes narines, ſa bouche, ſes aînes & les parties du corps, que la pudeur ne permet pas de nommer, étoient totalement couvertes d'ulceres rongeurs : je fis prendre à la malade, dit M. Doron, & c'eſt par où je commençai, une tiſane purgative, adouciſſante & délayante ; après quoi

je

je la mis à l'ufage des bains domeftiques, en lui faifant prendre en même temps intérieurement des bouillons propres à adoucir l'acrimonie des humeurs ; elle ne prenoit pour toute boiffon que de l'eau de poulet. Après l'ufage des bains, je lui prefcrivis pendant trois femaines, le lait de chevre coupé avec une légere décoction de faffafras : à ces remedes préparatoires, propres à favorifer l'efficacité de la plante *illécébra*, je fis fuccéder de légeres frictions mercurielles, dont j'empêchai la trop grande activité par un minoratif; & je faifois prendre à la malade, à l'heure du fommeil, tantôt une émulfion, tantôt un julep anodin; je n'épargnois pas en même temps les lotions & les injections de notre plante, dans tous les endroits où fe trouvoient les ulceres. Par ce traitement tant interne qu'externe, la malade fut guérie en moins de trois mois. J'ai encore opéré, ajoute ce Médecin, une infinité de cures des plus heureufes, avec cette plante, fur des enfants teigneux, à qui tous les remedes n'avoient pu procurer aucune guérifon. Je faifois prendre une poignée ou deux de cette plante, je la faifois piler, & j'y ajoutois en même temps à-peu-près autant de beurre fondu : j'en faifois faire une efpece d'emplâtre, qu'on étendoit fur du papier gris, & qu'on appliquoit foir & matin, en forme de calotte, fur la tête infectée de la gale : en peu de temps les malades étoient guéris, pourvu néanmoins

qu'on eût attention de faire prendre en même temps intérieurement des remedes propres à purifier la masse du sang, de peur qu'il ne succédât à cette maladie guérie, d'autres infiniment plus dangereuses. Je ne peux assez exalter, continue ce Médecin, la méthode toujours sûre, que j'ai apprise de M. Marquet, pour guérir par le moyen de l'illécébra, la teigne, maladie si commune, si dégoûtante & si opiniâtre. Que cette méthode est douce ! & combien n'est-elle pas préférable à la façon barbare dont on s'est servi jusqu'à présent pour la traiter ! les Tyrans les plus cruels ne condamnoient que rarement à des supplices aussi grands que ceux qu'occasione la méthode usitée pour le traitement de la teigne : on prend du vitriol gris, du précipité rouge, de la poix & mille autres ingrédients de pareille nature, qu'on amalgame tous ensemble; on en fait un emplâtre ; on l'applique sur la tête teigneuse ; & pour l'en retirer, on est obligé d'arracher la peau avec l'emplâtre, ce qui ne se peut faire sans la douleur la plus cuisante; encore en confie-t-on souvent le soin à des personnes ignorantes, peu expertes, & qui n'épargnent ni forces, ni bras, pour enlever d'une façon barbare, la partie affectée avec le mal même. Vous pouvez voir, Monsieur, (je le répete après M. Doron) quel dérangement un pareil traitement peut procurer à un enfant, dont les parties du corps sont encore si tendres, principalement la tête,

qui renferme un cerveau ſi précieux, d'où dépendent la plus grande partie de nos mouvements, & même notre propre exiſtence?

Une troiſieme Obſervation de M. Doron, concerne la guériſon d'une fille âgé de 18 ans, du Village de Viſſemboch : cette fille avoit à la partie intérieure de la jambe droite, un ulcere chancreux, depuis trois ans : on la purgea avec une ſuffiſante quantité de pilules mercurielles : je lui fis enſuite prendre, dit M. Doron, pendant trois jours, deux verres le matin, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, & un troiſieme après midi, d'une légere eau de boule, pour lui exciter les regles qu'elle n'avoit pas encore; ce qui lui réuſſit à ſouhait : enſuite je lui fis boire, dans la même doſe & à la même heure, du petit-lait; j'y faiſois ajouter pour chaque gobelet, une cuillerée de ſuc de fumeterre, & un peu de ſuc de creſſon de fontaine. Ce régime fut continué pendant un mois, ayant ſoin en outre de faire laver cinq ou ſix fois le jour, la plaie ulcérée & chancreuſe, avec une légere décoction de la plante illécébra & d'ariſtoloche ronde, adoucie avec un peu de miel roſat : cinq ſemaines après le commencement de la cure, l'ulcere chancreux fut radicalement guéri.

J'eſſayai la même choſe (c'eſt une quatrieme Obſervation de M. Doron) ſur une fille de même âge, & qui n'avoit pas eu ſes regles; je les lui procurai par le remede rap-

porté dans la troiſieme Obſervation. Cette fille avoit à l'orteil du pied gauche un ulcere chancreux bien caractériſé, lequel lui avoit rongé horizontalement la moitié de ce doigt : les Chirurgiens n'en attendoient aucune guériſon, & ils opinoient pour l'amputation : cependant par le moyen de l'*illécébra*, au bout d'un mois l'ulcere fut bien nettoyé, & les chairs revinrent chaque jour.

Un homme de la campagne, (cinquieme Obſervation du Docteur Doron) pour s'être fait rentrer une gale, eut une fievre continue : au cinquiéme jour ſa fievre fut calmée par les remedes que je lui indiquai ; mais il ſe forma à ſa jambe un dépôt d'humeurs, qui étant tombées en ſuppuration, fournit environ une pinte de pus ſanguinolent : l'ouverture en étoit ſi petite, qu'à peine une aiguille à tricoter pouvoit y entrer : je m'en ſervis cependant pour la ſonder ; je la trouvai profonde de quatre travers de doigt : je conſeillai pour lors au malade, d'y injecter avec une petite ſeringue, cinq ou ſix fois par jour, une légere décoction faite avec partie égale de la plante illécébra & d'ariſtoloche ronde ; cette décoction étoit adoucie par du miel roſat, ainſi que je vous l'avois conſeillé. Au bout de quatre jours le malade fut entiérement guéri ; l'ouverture s'eſt fermée, & il n'a plus reſſenti aucun ſentiment de douleur ; on ne voyoit même aucune marque de dépôt. Il lui en ſurvint encore en d'autres parties du corps,

qui furent guéries de la même façon. M. Doron a encore fait plusieurs autres Observations sur les autres vertus de cette plante ; je les passe sous silence, pour en venir à la cure qu'a opérée avec cette même plante, M. d'Arbois, Chirurgien à Rethel, suivant qu'il le rapporte lui-même, dans une Lettre adressée au Docteur Marquet. J'ai fait, dit M d'Arbois, dans sa Lettre, l'expérience de l'illécébra sur un Particulier de cette Ville, âgé d'environ cinquante ans, qui, par une chûte arrivée il y a six ans, (cette Lettre a été écrite en 1755) s'étoit fait une blessure assez légere sur la partie moyenne du tibia de la jambe droite : ce Particulier s'étant contenté d'appliquer sur cette blessure un peu d'eau-de-vie, & ensuite l'ayant négligée, il s'y étoit formé une croûte, qui a dégénéré dans un petit dépôt avec suppuration. Ce malade s'est servi pour cet accident, pendant long-temps, des onguents & des emplâtres que différentes personnes lui ont donnés, ce qui lui a occasionné un grand ulcere avec une enflure considérable de toute la jambe ; de là d'autres ulceres sont encore survenus par les inflammations & les dépôts réitérés, ensorte que sa jambe, depuis environ trois travers de doigt au-dessous du genou jusqu'aux malléoles, n'étoit qu'un ulcere, qui en formoit néanmoins cinq ou six, par les gros bords, relevés de la largeur & de l'épaisseur au moins du doigt, qui les séparoient : il y avoit de plus une

enflure œdémateuſe très-conſidérable, non ſeulement de la jambe, qui étoit au moins trois fois plus groſſe qu'à l'ordinaire, mais encore accompagnée du même côté, d'une groſſeur comme le poing, tant à l'aîne qu'au-deſſous de l'aiſſelle, ce qui annonçoit pleinement les ſcrophules & le cancer ulcérés. Les choſes en cet état, le malade ayant été ſaigné & purgé le 26 Novembre 1754, je lui ai fait appliquer, pour la premiere fois, ſur la jambe malade, un grand & épais cataplaſme du ſpécifique bien pilé avec le miel; ce qui lui a occaſioné, environ une heure après, une évacuation très-conſidérable de haut & de bas, pendant l'eſpace de ſix heures conſécutives; mais l'eau tiede qu'il prenoit de temps en temps, l'a beaucoup aidé & ſoulagé. Le ſecond appareil appliqué de même au bout de vingt-quatre heures, a encore fait le même effet, mais ſeulement pendant quatre heures de temps: le vomiſſement a ceſſé tout-à-fait le dixieme jour, & le malade a cependant encore reſſenti pendant plus d'un mois une eſpece de ſtupeur, ou tremblement involontaire de toutes les parties du corps.

Revenons ſur l'effet des panſements. Vers le dix-huitieme ou vingtieme jour, on a commencé à voir les groſſeurs de l'aîne & de l'aiſſelle diſſipées, la jambe conſidérablement diminuée; les bords des ulceres & des chairs, par une louable & copieuſe ſuppura-

tion, ſe détacher & prendre un bon train; enſuite les chairs devenir vives, bien grainées, inſenſiblement on les vit former une bonne cicatrice: dans l'eſpace des deux premiers mois, à compter dudit jour 26 Novembre 1754, toute la jambe a été bien guérie, cicatriſée, excepté de la largeur d'un liard, ſur la partie moyenne du tibia, (ce qui étoit l'endroit de la bleſſure) qui n'a pu acquérir qu'au cinquieme mois une cicatrice parfaite; le malade qui ſe porte très-bien, & qui travaille à préſent, a exactement ſuivi & exécuté le régime que je lui ai preſcrit pendant tout le cours de ſes panſements, pendant leſquels il a été ſaigné & purgé ſix fois, en différents intervalles. Je ne fais, Monſieur, (& c'eſt par où finit la Lettre de M. d'Arbois à M. Marquet) qu'admirer votre découverte pour les propriétés & effets opérés par cette plante divine: du moins j'ai l'honneur de vous faire un rapport fidele d'une guériſon que je n'avois pas lieu d'eſpérer de tous les autres remedes ordinaires; l'amputation même de la jambe n'auroit pas eu grand ſuccès, vu les circonſtances de complication dans la maladie; il auroit été téméraire de l'entreprendre.

Vous pouvez remarquer, Monſieur, par cette Lettre de M. d'Arbois, & par les Obſervations de M. Doron, de quelle utilité peut être pour nous la plante *illécébra*; plante qui a paſſé juſqu'à préſent pour ſi vile & ſi

abjecte, qu'on ne daigne pas même la regarder en marchant dessus : cependant, combien de cures n'a pas opéré par son moyen le Docteur Marquet ! Combien d'amputations de jambes & de bras n'a-t-il pas ménagés par son moyen ! Il feroit à souhaiter pour le bien de l'humanité, qu'on y eût plus souvent recours dans les ulceres, les cancers, le charbon & la gangrene ; toutes maladies dans lesquelles on a éprouvé son efficacité. M. Kenens, Médecin de Nancy, m'a dit avoir oui dire par M. Flosse, Médecin de l'Hôpital militaire de Sare-Louis, que ce dernier employoit avec le plus grand succès cette plante dans son Hôpital. M. Sauvages, Apothicaire à Namur, s'est servi aussi très-efficacement de l'illécébra ; mais il a remarqué, suivant qu'il l'a écrit au Docteur Marquet, que malgré qu'elle soit appliquée extérieurement sur les plaies, elle agissoit néanmoins par métastase, ainsi que vous l'avez pu remarquer dans l'Observation de M. d'Arbois. M. Thoumin, premier Chirurgien du feu Duc Léopold, & ensuite de l'Empereur, a assuré dans le temps avoir guéri par le moyen du suc de l'*illécébra*, plusieurs ulceres fistuleux. M. Robert, Chirurgien de Nancy, dit encore avoir guéri par son secours, une infinité de vieux ulceres de toutes especes, plus promptement & plus sûrement qu'avec les onguents & les emplâtres dont on se sert communément en Chirurgie. Feu M. Pierrot, autre Chirurgien

de Nancy, Chirurgien-Major des Hôpitaux, Bourgeois de cette Ville, nous a encore dit s'être servi de cette plante plusieurs fois, avec succès; je m'en suis aussi, Monsieur, très-bien trouvé dans différentes occasions, pour lesquelles j'ai été obligé d'y avoir recours.

L'illécébra s'appelle en François petite joubarbe, pain de moineaux; & chez les Botanistes, *sedum minus acre flore luteo*; Joan. Bauhin, pag. 269. Tome IV. 262. *Illecebra*; N. l'Émery. *Semper vivum minus vermiculatum acre*, Pin. 363. Cette plante croît sans culture aux lieux pierreux, sablonneux & sur les vieilles murailles.

III.

OBSERVATION sur le Cancer, par M. Marquet, extraite du Manuel médical & usuel des Plantes, Tome II.

LE 25 Mai 1748, dit M. Marquet, Marie Didier, femme du sieur Freno, Maître Charpentier à Nancy, étant dans sa quarante-septieme année & dans son temps critique, me vint consulter sur une tumeur survenue au sein droit, dure, livide, plombée, raboteuse, de la grosseur du poing, ayant dans sa circonférence plusieurs veines noirâtres,

ſymptômes qui dénotoient un cancer occulte, qui n'ayant pu être filtré, ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'étoit arrêté dans le ſein du côté droit, & avoit produit cette tumeur; ainſi, pour la faire diſſoudre, je preſcrivis à la malade l'opiat ſuivant :

Prenez ſafran de Mars apéritif une demi-once ; extrait d'aloès, de rhubarbe & ſel végétal, de chacun deux gros ; mercure doux, diaphorétique minéral, ſel de tartre de Mars ſoluble, de chacun demi-gros ; réſine de jalap, 30 grains ; crême de tartre, ſel de tamariſc, cloportes en poudre, ſagapénum, gomme ammoniac, de chacun deux ſcrupules, avec une ſuffiſante quantité de ſirop des cinq racines apéritives : faites un opiat, dont la doſe ſera d'un gros, à prendre tous les matins, & par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles d'aigremoine & de ſcolopendre. Pendant tout le temps que la malade fit uſage de cet opiat, je fis appliquer ſur la partie chancreuſe, un grand emplâtre *diachilum* avec les gommes.

Ces remedes ne tarderent pas à faire leur effet ; la tumeur ſe diſſipa entiérement, & s'évacua par les voies utérines, de maniere qu'il ne parut plus aucun veſtige au ſein, qui puiſſe faire voir qu'il a été autrefois attaqué d'un cancer. Le mari & la femme ont atteſté par écrit la vérité de ce fait.

CHAPITRE VII.

Remedes contre les Vers, notamment contre le Tœnia, ou Ver Solitaire.

I.

Lettre ſur le Spigelia, *ſurnommé Anthelmia, extraite des Lettres ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c.* Lettre XX. Année 1768.

LE bois de quaſſi, l'acmelle, ont été jugés, Monſieur, à votre avis, dignes d'être admis dans les claſſes des nouveaux médicaments; la plante dont je veux vous entretenir ici, ne mérite pas moins cette prérogative: c'eſt un vrai ſpécifique contre les vers. Vous n'ignorez pas à combien de maladies nous ſommes expoſés par l'exiſtence de ces petits animaux dans nos inteſtins; ils donnent ſouvent la mort à ceux dont ils tirent leur nourriture. Je laiſſe à des Phyſiciens plus habiles que moi, l'explication de la génération des vers dans le corps humain; je ſuis cependant perſuadé qu'ils ſe reproduiſent de même que tous les autres animaux, & qu'ils ne proviennent pas des œufs des mouches, qui ſont des inſectes totalement différents des vers; ils ne

ſont pas non plus engendrés par des ſubſtances douces, elles ne leur ſervent que de nourriture. Ce ne ſont que des anciens Philoſophes, peu verſés dans les ſecrets de la nature, qui ont oſé avancer que les inſectes devoient leur naiſſance à la putréfaction, & les vers aux choſes douceâtres. Les vers ne ſont pas des inſectes, ni même des larves d'inſectes; mais ce ſont des animaux tout-à-fait diſtincts, qui ſe multiplient par le même méchaniſme, que tous les autres animaux qui habitent la ſurface de ce globe. Il eſt probable qu'ils parviennent à notre eſtomac & à nos inteſtins, par le moyen de l'eau que nous buvons, ou des aliments que nous prenons, ſur-tout lorſqu'ils ſont encore petits, & ils prennent inſenſiblement de l'accroiſſement, quand ils y trouvent des aliments qui leur ſont homogenes.

Il y a, dans les différentes parties du corps humain, différentes ſortes de vers qui s'y nourriſſent, les plus communs ſont les aſcarides; ils ſont très-petits, & fixent ordinairement leur ſéjour dans les gros inteſtins: on en trouve de la même eſpece dans les endroits marécageux. Les lombrics ſe plaiſent auſſi dans nos inteſtins, ils ſont du même genre & de la même eſpece que ceux qu'on trouve dans la terre, quoique les lombrics des inteſtins paroiſſent plus blancs que les vers de terre, & que leurs anneaux ne ſoient pas ſi apparents; ce qui a induit quelques

Naturalistes dans l'erreur, en pensant qu'ils étoient, par cette raison, totalement distincts des vers terrestres; mais ils ont les uns & les autres environ cent incisures, & une espece de pointe renversée aux trois côtés de chaque incisure ou anneau.

Le ver qu'on nomme solitaire, & qui occupe tout le tube intestinal, reçoit tous les jours de nouveaux accroissements; en sorte qu'il parvient à la longue à acquérir une grandeur qui paroît surprenante: on a cru remarquer dans ces vers une espece de tête; mais en l'examinant de près, on est convaincu du contraire.

Il y a encore une autre espece de vers, qui s'engendre, ou plutôt qui se nourrit dans le corps humain, à qui on a donné le nom d'ascarides lombricoïdes, parce qu'il a la grandeur des lombrics & la forme de l'ascaride.

Les enfants, sur-tout ceux qui sont délicats, & qui ont une espece de faim canine, sont sujets aux vers: on en est d'autant plus sûr, que leur mouvement perpétuel le dénote. Les adultes y sont moins sujets, sur-tout ceux qui menent une vie laborieuse, & qui font souvent usage du vin, d'ail, d'aliments âcres & de difficile digestion. Le vin est sans contredit le plus grand ennemi des vers; qu'on en verse sur la terre où ils ont leur retraite, aussi-tôt on les en voit sortir & abandonner le lieu qu'on en a humecté. Les Russiens & les Turcs, tant les adultes que les enfants,

n'ont jamais de fievres vermineuſes, à cauſe des ails dont ils ſont leur régal.

On a cru anciennement que le ſucre favoriſoit la génération des vers; cependant on en a des preuves contraires, puiſqu'un peu de ſucre pulvériſé, jeté ſur un ver, le fait mourir auſſi-tôt: on remarque que les vers de terre ſont plus agiles, & paroiſſent davantage dans les temps de pluie, d'orage & dans l'arriere-ſaiſon. Les vers du corps humain ſe font auſſi plus reſſentir dans ces temps. On prétend, Monſieur, mais je ne vous l'aſſure pas, que dans les pleines-lunes & dans les nouvelles, les enfants qui ont des vers, ont pour lors des paroxiſmes plus violents; ſi cela eſt, la raiſon n'en eſt pas aiſée à donner; les aſcarides qui ſont en un mouvement continuel, & qui picotent les membranes des gros inteſtins, ſur-tout le rectum, ne peuvent le faire ſans y occaſionner de vives douleurs. Les lombrics par leurs petites pointes recourbées, allant continuellement du haut en bas, & *vice versâ*, dans le canal inteſtinal, y occaſionnent auſſi des picotements; ils en lacerent les membranes qui ſont ſi délicates; ils percent même les inteſtins. Le ver ſolitaire dévore la plupart des aliments que nous prenons, & par ſes pointes, qui ſortent de chacune de ſes articulations, il chatouille vivement, pique & racle en quelque façon la tunique interne des inteſtins, d'où s'enſuivent les plus terribles ſymptômes: c'eſt par toutes ces

caufes que les vers donnent lieu à une infinité de maladies ; non feulement ils occafionnent des tranchées, des convulfions, l'épilepfie, la faim canine, la folie, la diarrhée, mais encore la paffion hiftérique, la cardialgie, l'hypocondriacie, les fievres, & quantité d'autres affections ; ainfi, quoique les vers ne foient pas proprement dits une maladie, on peut dire qu'ils en font fouvent la caufe. On ne s'apperçoit jamais mieux de l'exiftence des vers, que lorfqu'on eft à jeûn : ces animalcules ne trouvant aucune nourriture, par leur agitation, donnent lieu à des fymptômes les plus frappants, qu'on voit diminuer infenfiblement, lorfque les perfonnes qui en font affectées, prennent des aliments : c'eft pour cette raifon que les Médecins, lorfqu'ils prefcrivent aux malades les vermifuges, ont grand foin de les leur prefcrire à l'heure accoutumée pour leur repas ; ils leur interdifent pour lors les aliments, & ils enveloppent ces vermifuges dans du lait, afin de mieux attirer au piege ces animalcules voraces.

La multitude des animaux auxquels les vers ont donné lieu, ont porté les Médecins à s'appliquer avec plus de foin à connoître des remedes capables de les détruire, &, malgré la quantité dont ils ont enrichi la matiere médicale, ils n'en ont encore trouvé aucun de vraiment efficace.

Ils ont employé, parmi les végétaux, les amers, tels que la femence du contrever,

celle de tanaiſie, ſon ſirop & ſa conſerve, l'huile d'aurone, le chardon bénit, la petite centaurée, la gentiane, les amandes ameres, la myrrhe, la ſerpentaire de Virginie, la racine d'ariſtoloche, celle de dictamne blanc, d'abſynthe, le ményanthe : ces remedes, dit Boerrhaave, agiſſent plutôt en fortifiant, & donnant du ton aux inteſtins, qu'en tuant les vers. Le fiel du taureau épaiſſi, eſt auſſi un amer contre les vers fort vanté.

Les purgatifs n'expulſent pas ſeulement les vers, mais auſſi ils les aſſomment ; la rhubarbe, l'aloès, la gratiole, les ſemences de nielle, les feuilles d'ellébore, l'huile cuite d'hieble, la poudre de coloquinte avec le fiel de bœuf & l'huile d'abſynthe, la poudre de cornachine à la doſe de deux ſcrupules, font très-bien dans ces cas.

On recommande auſſi, comme vermifuges, les médicaments qui ont une odeur puante, tels que l'ail, le ſcordium, l'aſſa fœtida, la rhue, le caſtoreum, le galbanum, le camphre, la liqueur de corne-de-cerf, l'écorce de citron, la ſemence du *chenopodium anthelmenticum*, priſe à la doſe d'une once ; celle de ſcrophulaire, à la doſe d'un gros. Le regne minéral n'eſt pas moins fécond en vermifuges ; les cendres calcinées d'étain d'Angleterre, le mercure cuit avec l'eau & le vin, le mercure doux, l'æthiops minéral, le plomb éteint huit fois dans l'eau de pourpier, la limaille de fer, le vitriol de Mars, à la doſe de

de huit grains; l'eau martial, la ſaumure liquide de viandes ſalées, à la doſe d'une ou de deux cuillerées, la coraline pulvériſée, la corne de cerf brûlée, le ſel de ſedlitz, ſont autant de remedes que la Médecine a employés pour détruire cette dangereuſe famille.

Si on cherche dans les Auteurs, combien de ſpécifiques n'y trouve-t-on point ! Tous ces ſpécifiques, malgré les précautions qu'on prend pour les donner à jeun, en les aſſociant avec des purgatifs & des laiteux, deviennent ſouvent inefficaces ; les vers ſe retirent dans les plis & les anfractuoſités des inteſtins, & quand les remedes, à force de détours, parviennent à ces endroits, ils n'ont preſque plus de vertu.

M. de Browne nous indique, Monſieur, dans ſon Hiſtoire de la Jamaïque, un remede plus ſûr que tous ceux-là : on en a fait pluſieurs fois l'expérience, & jamais elle n'a ratée ; c'eſt une plante qu'on cultive, à cauſe de ſes vertus, dans tous les jardins de la Jamaïque. Il ſeroit à déſirer qu'on pût la trouver dans nos Pharmacies. M. Linnæus dit l'avoir cultivée dans le jardin d'Upſal ; elle demande une terre graſſe & tant de ſoin de la part du cultivateur, qu'il ſeroit plus aiſé & plus ſûr de la tirer pour nos Pharmacies de la Jamaïque même ou des Iſles de Saint-Domingue, de la Martinique & du Bréſil, où elle croît naturellement ; elle ſe nomme *ſpigelia anthelmia.* Linn. nom qui a rapport aux vertus de cette plante.

Pour mieux vous la faire connoître, je vais Monſieur, vous la décrire d'après M. Linnæus; ſa racine eſt fibreuſe, traçante, petite, annuelle; ſa tige eſt herbacée, droite, branchuë, palmée, cylindrique, ſupérieurement un peu plus épaiſſe; ſes feuilles inférieures ſont oppoſées deux à deux, prenant naiſſance des lobes de la plante; elles ſont lancéolées, obtuſes, liſſes, ſubpétiolées; elles ſe flétriſſent pour l'ordinaire: ſes feuilles intermédiaires ſont auſſi oppoſées deux à deux au ſecond nœud de la tige; elles ſont ovales, lancéolées, ſubpétiolées, très-entieres, ayant des nervures alternes, liſſes, & qui ſont plus grandes que les inférieures; les ſupérieures ſont rangées au nombre de quatre, en forme de croix; elles ſont ſeſſiles, ouvertes, ovales, oblongues, très-entieres, pareillement liſſes, ſe terminant inſenſiblement en pointe, ayant ſupérieurement des nervures; les deux intérieures oppoſées de ces feuilles ſont plus grandes que les intermédiaires; les rameaux oppoſés de ces plantes naiſſent des aîles inférieures & intermédiaires; ils ſont ſolitaires, n'ayant qu'une ſeule articulation de la longueur de la tige; ils ſont nuds, ils s'étendent, & ſont terminés comme les tiges par quatre feuilles & par la fructification; les fleurs de cette plante ſont rangées en forme d'épi, au haut de la tige; l'épi eſt court & ſimple, les fleurs en ſont droites, ſeſſiles, accompagnées de feuilles florales; leur calice

eſt un périanthé diviſé en cinq, linéaire, droit, trois fois plus grand que la corole ; celle-ci eſt monopétale, en forme d'entonnoir, blanche, ayant un lymbe très-court, fendu en cinq, ouvert, dont les lobes ſont ovales, les intérieurs ayant trois ſtries pourpres ; la corole ne s'ouvre point, dit Linnæus, dans la Suede ; ſes étamines ſont au nombre de cinq, formées par des filaments capillaires, inſérés dans le tube, & plus courts que ce dernier, ſurmontés d'antheres droits, oblongs & jaunes, le piſtil a un embrion compoſé de deux globes, d'un ſtile ſimple en forme de filets, de la longueur du tube, & d'un ſtigmate pareillement ſimple ; le péricarpe du fruit eſt formé par deux capſules globuleuſes, raſſemblées entr'elles & à quatre battants, renfermant une quantité de ſemences petites & obrondes. Cette plante eſt de la claſſe de la pentandrie monogynie de Linnæus.

Elle vient naturellement dans toutes les Provinces de l'Amérique méridionale : c'eſt un excellent vermifuge. Les Negres & les Indiens ſont les premiers qui ont découvert ſes vertus. Browne rapporte avoir vu & expérimenté l'effet de cette plante ſi ſouvent & avec tant d'efficacité, qu'il croit être obligé de dire que parmi les drogues ſimples, on auroit de la peine à trouver un médicament qui puiſſe la remplacer.

Voici, Monſieur, comme on la preſcrit : *prenez deux poignées de cette herbe, ſoit fraîche,*

soit seche, cela est indifférent; faites-les cuire dans deux livres d'eau jusqu'à réduction de moitié, ajoutez à la colature un peu de sucre ou de jus de limon; cette décoction, quoiqu'on la clarifie, & qu'on l'édulcore, n'en est pas moins efficace: ainsi on pourra y associer du sirop.

On donne une livre de ce remede aux adultes, une heure avant le coucher, ce qu'on diminue quant à la dose, proportionnellement à la délicatesse & à la jeunesse du sujet: on répétera ce remede chaque vingt-quatre heures, pendant deux ou trois jours; mais si la dose en est trop forte, & qu'on craigne que l'effet en soit trop violent, on en donnera environ quatre onces pour la premiere fois à un adulte, & deux ou trois autres onces, ou environ, de six heures en six heures; ce qu'on continuera pendant l'espace de trente-six ou quarante-huit heures: cela équivaudra à deux doses, telles qu'on les donne ordinairement. Après l'effet de ce remede, on prescrira un purgatif léger, tel qu'une infusion de séné ou de rhubarbe, avec la manne. Ce remede provoque un sommeil à-peu-près pareil à celui qu'on a, quand on a pris de l'opium; mais après le réveil, les yeux du malade sont distendus, brillants & étincelants, comme ils ont coutume d'être avant l'éruption de la petite vérole. On n'en a pas plutôt pris une premiere dose, que le pouls devient plus régulier; la fievre tombe, les convulsions, s'il y en a, diminuent, & la

violence de tous les ſymptômes s'adoucit, le malade jette des vers en quantité, ſi ce n'eſt pas avant le purgatif, du moins c'eſt après : on a vu même des malades qui en ont jeté juſqu'à cent à la fois ; quand on en rend une petite quantité, & que les vers ſe trouvent encore en vie, pour lors il faut réitérer la doſe, & on eſt ſûr de la réuſſite.

I I.

SUR un Tœnia que M. Buchoz a rendu. Lettre extraite de la Nature conſidérée, &c. Tome III. 1772.

QUAND je vous ai rapporté, Monſieur, les diſſertations précédentes ſur le Tœnia, je ne penſois pas devoir être un jour dans ce cas ; cependant, pour mon malheur, je ne ſuis que trop infecté d'un pareil animal, qui ſans contredit exerce depuis fort long-temps ſon empire ſur mon miſérable individu, ſans que j'en aie eu même le moindre ſoupçon ; j'en peux bien rappeller la date à l'année 1757, j'étois pour lors à Pont-à-Mouſſon, j'y étudiois en Médecine. Après quelques chagrins domeſtiques, dont je fus alors affecté, il me ſurvint une maladie conſidérable, ſans néanmoins aucune apparence de fievre ; j'avois à chaque inſtant des convulſions, des criſpa-

tions, un dérangement dans le cerveau, des vertiges & même des tranſports; les Médecins de cette Faculté me traiterent, ils me firent prendre une infinité de remedes, ſouvent oppoſés les uns aux autres, & ils furent à la fin obligés d'annoncer qu'ils n'entendoient rien à ma maladie; après m'avoir néanmoins épuiſé par tous les médicaments qu'ils me preſcrivirent, ma convaleſcence fut de près de ſix mois; ſans doute, & j'ai lieu de le préſumer actuellement, c'étoit pour la premiere fois que le tœnia devenoit aſſez fort pour pouvoir annoncer ſon exiſtence dans mes inteſtins, quoique néanmoins bien des années auparavant, j'étois ſouvent ſujet à des convulſions & à des mouvements de criſpation conſidérables, auxquels ſuccédoit pour l'ordinaire la ſyncope; mais j'étois pour lors jeune, je n'avois qu'environ vingt ans, & malgré que je dormois ſouvent d'un ſommeil fort interrompu, & que pendant la nuit j'avois des paveurs nocturnes & des treſſaillements de tendons, je n'y prenois pas garde; je n'ai eu depuis 1757 aucune maladie notable juſqu'à cette année, à l'exception ſeulement de quelques rhumes, qui me ſurvenoient de temps en temps, & de deux fauſſes pleuréſies pour leſquelles je n'employois que les ſaignées, n'ayant pas même fait uſage d'aucune purgation depuis ce temps; je ſuis au ſurplus d'un tempérament mélancolique, tantôt d'une triſteſſe à être abattu entiérement, tantôt d'une

trop grande joie, & je ſuis de la plus grande ſenſibilité au moindre accident fâcheux qui peut m'arriver. J'ai toujours aimé une vie ambulante; c'eſt ce qui m'avoit fait jeter dans la partie de la Botanique, & m'avoit engagé à parcourir toutes les Provinces du Royaume pour faire la recherche des productions naturelles & économiques qui s'y trouvent. Il eſt bon de vous obſerver ici, que je n'ai jamais eu ces paſſions ordinaires qui regnent parmi le commun des hommes : mon unique goût a toujours été l'étude & des occupations ſérieuſes ; je n'ai mené, pour ainſi dire, une vie fixe, que depuis quatre ans & demi que je me ſuis établi dans cette Capitale, & pour m'y fixer, j'ai été même obligé de former avec vous ce commerce épiſtolaire, & de me lier par des conventions avec des tiers pour publier l'Hiſtoire économique & naturelle de la France. Les différents Dictionnaire que j'ai publiés, & qui la compoſent, m'ont donné ſouvent de l'humeur, tant par les ennemis qu'ils m'ont ſuggérés, que par le peu de récompenſe que j'en ai reçu, ayant toujours eu juſqu'à préſent le déplaiſir de voir mes adverſaires recevoir la récompenſe de mes travaux, joint aux déſagréments qu'on a ſouvent à eſſuyer de la part des Artiſtes & des Ouvriers. Oh ! qu'on eſt malheureux, quand on ſacrifie tout, comme j'ai fait, pour ſa patrie ! biens, jeuneſſe, étude & état ! peuples futurs; vous gémirez peut-être un jour ſur mon ſort,

mais que je serve au moins d'exemple à ceux d'entre vous, qui voudront embrasser la même carriere que moi ! Que n'ai je pas eu à essuyer de l'envie, ou pour me servir de termes plus expressifs, de la rage de mes ennemis ? Il ne falloit rien moins que cela pour me rendre colérique, comme je l'ai été quelquefois, & même souvent insupportable à moi-même ; car je fais ici ma confession publique. Mais je reviens à ma maladie ; tous ces détails ne sont pas inutiles à mon observation ; il est même très-essentiel d'observer, qu'après avoir mené une vie ambulante, presque pendant toute ma vie, ou pour mieux dire, depuis que j'ai j'ai eu terminé mes études, je me suis trouvé tout-à-coup obligé d'en mener une sédentaire dans cette Capitale ; j'y ai néanmoins vu plusieurs malades, notamment ceux affectés de maladies de poitrine ; ce qui a été la seule dissipation que je m'y suis donné, n'allant à aucun Spectacle, pas même aux promenades, & étant renfermé dans un cabinet au milieu d'un tas de livres, que je n'ai peut-être que trop augmentés pour ma prope santé, par ceux que j'ai moi-même fait imprimer, tant de ma composition que de celle de M. Marquet, mon beau-pere.

Au mois de Juin dernier, je tombai tout-à-coup dans la melancolie la plus affreuse ; ne sachant que faire de ma personne, je me déterminai à voyager ; mais au retour de mon voyage, ma mélancolie recommença ; le

24 Novembre dernier, je tombai tout-à-coup dans une tristesse affreuse, dans un abattement total de mes forces, & j'étois tourmenté de vertiges ; cependant le lendemain je tâchai de me traîner au Jardin Royal des Plantes, pour me dissiper ; mais à peine ai-je pu en revenir. Quand je fus un peu remis de ma fatigue, & que je me fus réchauffé, j'envoyai chercher M. Puisard, Chirurgien, pour me saigner ; il me fit une saignée du bras, mais il ne me tira que très-peu de sang : l'ayant prié de venir réitérer le lendemain cette saignée, loin de produire en moi l'effet auquel je m'attendois, ne contribua qu'à augmenter mon mal ; je ressentois dans la bouche un goût de bile ; j'avois la langue extrêmement chargée ; j'étois affecté d'une grande douleur de tête avec un léger mouvement fébril : je me déterminai en conséquence, au lieu de me faire resaigner, (c'étoit le 26 Novembre) de prendre un vomitif ; je pris donc du tartre émétique en lavage ; j'en délayai cinq grains dans trois gobelets d'eau tiede ; je pris le premier vers les neuf heures du matin ; il me fit vomir environ un verre de matiere glaireuse mêlée de sang ; je bus ensuite de l'eau tiede ; mais comme le premier gobelet ne parut pas plus actif, je pris le second, vers les dix heures, & ensuite beaucoup d'eau tiede : je ne rendis de ce gobelet & de toute l'eau que

je bus, qu'environ un gobelet de ſubſtance liquide, & préciſément de la même couleur & du même goût que celle que j'avois priſe ſans aucune apparence de bile; je me déterminai en conſéquence à prendre le troiſieme gobelet d'eau minéraliſée, toujours accompagnée de beaucoup d'eau tiede; je ne rendis de ce gobelet & de toute l'eau que je bus, qu'environ un gobelet de ſubſtance liquide, & préciſément de la même couleur & du même goût que celle que j'avois priſe ſans aucune apparence de bile: je me déterminai en conſéquence à prendre le troiſieme gobelet d'eau tiede; mais ce gobelet d'eau minéraliſée ne produiſit aucun effet par le vomiſſement; il n'agit que par les ſelles; la premiere ſelle que je rendis, fut une portion conſidérable de *Tœnia*, autrement de Ver ſolitaire, de la longueur d'environ quinze pieds, dans laquelle on remarquoit très-bien la queue, qui avoit la figure d'une queue de ſcorpion; mais il ne ſe trouvoit dans cette portion aucune apparence de tête. Ma maladie ne pouvoit pour lors être mieux déclarée; depuis trois jours je gardai une diete des plus ſéveres, & je réſolus de la continuer, ne prenant que du liquide, ſans aucun aliment ſolide, même ſans potage.

Je rendis dans le même jour, & pendant la nuit ſuivante, pluſieurs autres ſelles, dans leſquelles on remarquoit toujours quelques

parcelles de *Tænia :* le lendemain je me mis à l'ufage d'une potion vermifuge ; en voici, Monfieur, la formule : Prenez eau de pourpier & de laitue, de chacune une once & demie ; confection alkermès, un gros ; poudre contre-vers, un fcrupule ; huile d'amandes-douces & firop de limon, de chacun une once, pour une potion à prendre à la cuillerée, de deux heures en deux heures ; & pendant l'intervalle, je pris de l'infufion théiforme de fcabieufe, & des bouillons. Le 28 je me purgeai avec de la caffe, de l'infufion de chicorée, de la poudre contre-vers, & du firop de fleurs de pêcher : ce léger cathartique me fit rendre par les felles un lombric encore en vie, & fort long, & toujours quelques parcelles du Solitaire : je me contentai le 29 de la potion ci-deffus, gardant toujours la diete : le 30 je réitérai la purgation ; mais je me la prefcrivis différemment : j'y fis entrer deux gros de rhubarbe, un gros de féné, pareille quantité de fel de tartre, qu'on fit cuire avec de la racine de fougere dans de l'eau de Seine ; je fis ajouter à la colature deux onces de manne, un fcrupule de poudre contre-vers, & un grain de tartre ftibié ; mais cette médecine ne me fit aucun effet : je conclus delà que je ne pouvois bien me purger dans pareil cas, qu'avec le fel mercuriel & les réfineux : auffi me déterminai-je quelques jours après

d'y avoir recours ; mais je voulus auparavant tenter un remede que le Docteur Marquet donne pour ſpécifique contre le *Tænia*, par le moyen duquel il aſſure dans ſes écrits, avoir guéri pluſieurs perſonnes de cette maladie ; on prend à cet effet racines de fougere mâle, feuilles de fenouil, de rhue, de tanaiſie ; ſemences de ſantoline miſes en poudre, de chacune deux gros, œthiops minéral, un gros & demi, ſel d'abſynthe, un gros ; réſine de jalap, deux ſcrupules, avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'abſynthe. On fait des pilules dont le malade prend le matin, de deux jours l'un, depuis deux ſcrupules juſqu'à un gros : j'en pris pendant deux ou trois jours de ſuite, un gros ; mais je ne m'apperçus pas de grands effets de ce remede ; toujours même douleur de tête, langue chargée, rapports & vents, mouvements convulſifs, inſomnie, & généralement tous les ſymptômes qui dénotent encore la préſence des vers : je réſolus donc de me purger le lendemain avec du mercure doux, de la réſine de jalap & de la diagrede, à la doſe de chacun quinze grains incorporés avec du ſirop de fleurs de pêchers, pour en faire des bols. Ces bols me firent rendre par les ſelles une quantité prodigieuſe de féroſités, avec environ un baſſin de vers cucurbitains : je me trouvai mieux de cette médecine ; & c'eſt delà que je date ma convaleſcence.

Il eſt bon auſſi, Monſieur, de vous obſerver que, quelque temps avant que ma maladie ſe déclarât, comme j'avois de grands maux de tête, & des inſomnies continuelles, je prenois tous les jours des bains du pied; ce qui ne me procura aucun ſoulagement. Un jour me trouvant à ſouper, c'étoit préciſément huit jours avant ma maladie, au premier morceau que j'avalai, je perdis la reſpiration : c'étoit ſans doute le Tœnia, qui étoit remonté, & qui bouchoit le paſſage; je me trouvai dans l'état d'un homme agoniſant; & ſans les prompts ſecours qu'on m'apporta, j'aurois ſans doute péri.

Comme ma purgation en bols a produit chez moi de bons effets, je me ſuis déterminé, Monſieur, à la répéter tous les huit jours, juſqu'à ce que je me voie entiérement délivré de cet ennemi furieux, que je porte toujours avec moi, ſi néanmoins je peux entiérement m'en débarraſſer un jour; car vous ſavez que dès qu'il en reſte une parcelle, il n'en faut pas davantage pour donner naiſſance à un autre. Vous devez, Monſieur, conclure de cette Obſervation, que la diete, le tartre ſtibié, les mercuriaux, les réſineux, ſont les vrais remedes contre le Tœnia; on vante auſſi beaucoup pour ces cas le ſel d'étain.

I V.

Obſervations de M. Marquet ſur le Ver Solitaire, extraites du ſecond volume du Manuel médical & uſuel des Plantes.

PREMIERE Obſervation. Le 18 Juillet 1734, je fus conſulté par le nommé Boudot, Manœuvre, demeurant près la porte S. Georges de Nancy : il ſe plaignoit de cardialgies, de langueurs, de foibleſſes, de fievre lente, avec des picotements dans l'eſtomac, & dans différentes parties de l'abdomen, & il rendoit ſouvent par le bas de petits vers plats, de la longueur de ſept ou huit lignes, ſur deux ou trois de large, faits comme des ſemences de courges ; ſymptômes qui me firent croire que le malade étoit tourmenté du Ver Solitaire, d'autant plus que je n'en ai jamais vu aucun rendre des cucurbitains, qu'ils n'aient enſuite mis bas le Solitaire, ou en tout, ou en partie ; ce qui me détermina à faire prendre au conſultant la potion purgative & contre-vers, ſuivante : Prenez cinq onces d'infuſion purgative & contre-vers, dans laquelle on délaiera une once & demie de manne, un gros de poudre à vers, un ſcrupule de jalap en poudre, & une once de ſirop de fleurs de pêchers,

pour une médecine dont le malade fut très-bien purgé; j'ordonnai enſuite les pilules ſuivantes:

Prenez racines de fougere mâle, feuilles de fenouil, de rhue, de tanaiſie; ſemences de ſantoline miſes en poudre, de chacune deux gros; œthiops minéral, un gros & demi; ſel d'abſynthe, un gros; réſine de jalap, deux ſcrupules, avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'abſynthe; faites des pilules, dont le malade prendra le matin, de deux jours l'un, depuis deux ſcrupules juſqu'à un gros. L'uſage de ce remede fit rendre par le bas, quantité de vers cucurbitains, & pluſieurs aunes du Solitaire.

Seconde Obſervation. Le 2 Août 1736, le ſieur Henri, Aubergiſte, rue S. Dizier, à Nancy, ſe plaignoit de fréquentes coliques d'eſtomac & du bas-ventre, particuliérement le matin, loſqu'il étoit à jeûn; de nauſées, de cardialgies, de foibleſſes; diſant qu'il rendoit de temps en temps par le bas, de petits vers plats, de la longueur de l'ongle, ayant la figure de la ſemence d'une courge: ce ſont les vers que l'on appelle cucurbitains; c'eſt ſelon toute apparence, de cette eſpece que s'engendre le Solitaire; & ce qui me confirma dans ce ſentiment, c'eſt que je n'ai jamais vu rendre le Solitaire, que l'on n'ait rendu précédemment quelques cucurbitains. Quoi qu'il en ſoit, ayant averti le

malade qu'il avoit le Solitaire dans le corps, j'ordonnai les remedes ſuivants :

Prenez rhubarbe choiſie, un demi-gros; ſemences de rhue, racines de fougere mâle, de chacune un ſcrupule; *aquila alba*, vingt grains; diagrede, dix grains : faites avec une ſuffiſante quantité de ſirop magiſtral, un bol qui ſera avalé le matin à jeûn.

Le malade prit ce remede le lendemain matin, qui lui fit évacuer par le bas un ver plat, de la longueur de cinq ou ſix aunes de Paris. Quelque temps après, il réitéra le même remede, qui lui fit jeter un ſecond Ver Solitaire de la longueur du bras; ce dernier étoit entier : on y diſtinguoit la tête & la queue; la tête étoit faite comme celle d'une vipere, & la queue ſe terminoit en pointe, comme celle d'un ſcorpion.

J'ai fait jeter, ajoute le Docteur Marquet, de pareils Vers Solitaires à plus de quarante perſonnes de tout âge & de tout ſexe, ſans diſtinction.

Troiſieme Obſervation. Le 6 Novembre 1744, la femme du nommé Pannetier, demeurant à la porte Saint-Jean, ſe plaignant de grandes douleurs d'eſtomac, ſurtout le matin, avec foibleſſes & langueurs, me fit prier de lui procurer du ſoulagement : la malade me déclara qu'elle rendoit de temps en temps de gros vers plats & courts, faits comme la ſemence d'une courge, ou d'une

d'une citrouille ; on appelle ces ſortes de vers cucurbitains, à cauſe de leur reſſemblance.

Ayant remarqué par une longue expérience, que ceux qui rendoient de ces ſortes de vers cucurbitains, étoient ſujets au Solitaire, je conclus que le Ver long ou ſolitaire, étoit la cauſe prochaine & immédiate des foibleſſes, des langueurs & des douleurs d'eſtomac, qui tourmentoient journellement la malade, notamment le matin, lorſquelle étoit à jeûn ; c'eſt pourquoi je lui fis prendre le remede ſuivant :

Prenez rhubarbe choiſie en poudre, un demi-gros ; ſemence de rhue, un ſcrupule ; *aquila alba*, vingt grains : faites avec une ſuffiſante quantité de ſirop de fleurs de pêcher, un bol qui ſera pris le matin.

Ce bol purgea pluſieurs fois la malade, & lui fit rendre quelques cucurbitains ; mais comme il falloit un plus puiſſant remede pour le Solitaire, que pour les cucurbitains, je lui ordonnai la potion purgative ſuivante :

Prenez rhubarbe choiſie, un gros ; ſemences contre vers, ſéné mondé, de chacun deux gros ; racines de fougere mâle, trois gros : faites infuſer dans cinq onces d'eau de fontaine, & diſſoudre dans la colature, manne de Calabre, une once ; poudre à vers, un demi-gros ; tartre ſtibié, cinq grains : mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin. Cette médecine fit un ſi bon effet, qu'outre

la quantité de bile que la malade vomit, elle jeta par le bas, plus des trois quarts du Solitaire, dont elle se trouva fort soulagée : je lui fis prendre ensuite tous les mois, sur la fin de chaque lune, (*superstition pour le temps de la lune*) vingt-cinq grains d'œthiops minéral, incorporé avec un peu de pulpe de casse.

CHAPITRE VIII.

REMEDES contre les maladies de la Matrice.

I.

LETTRE sur une nouvelle Machine pour les fumigations végétales, dans les maladies de la Matrice, & même dans la Passion hystérique, extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXVII. Année 1769.

JE m'empresse, Monsieur, de répondre à la vôtre, au moment de sa réception : il suffit qu'il y soit question de la santé de Madame, pour ne pas différer d'un seul instant : j'abandonne dès-à-présent tout autre sujet, quelqu'intéressant qu'il puisse être, pour m'occuper uniquement, mon cher ami, du rétablissement de votre chère épouse : je fais treve avec les végétaux ; mais je me trompe, c'est dans les végétaux que je veux encore trouver un remede pour la cure de sa maladie.

Il paroît par le Mémoire que vous avez joint à votre Lettre, & qui est des mieux

circonſtanciés, que la maladie dont Madame eſt attaquée, eſt une deſcente de matrice; on en diſtingue en Médecine de trois ſortes; la commençante, la complette & l'incomplette: la complette eſt bien difficile à guérir; & quand on ne peut parvenir à ſa réduction, elle n'eſt pas exempte de danger; elle peut donner lieu à une inflammation, à une exulcération, à une gangrene; elle dégénere même quelquefois en ſquirrhe ou cancer; elle devient pour lors très-dangereuſe, & eſt pour l'ordinaire, mortelle: il n'en eſt pas de même de la deſcente de matrice, commençante & de l'incomplette, on peut y apporter remede, & il y a apparence de guériſon, ſur-tout lorſque la malade eſt jeune, bien conſtituée, & qu'elle n'eſt pas cacochyme. Or, comme ſuivant le Mémoire à conſulter, il n'y a pas lieu de douter que la maladie dont Madame eſt attaquée, ne ſoit une deſcente commençante & incomplette, & que d'ailleurs la malade eſt d'une bonne conſtitution & dans la fleur de ſon âge, il y a tout lieu, Monſieur, d'en eſpérer une guériſon prompte & ſûre, pourvu que Madame veuille s'aſtreindre à ſuivre les avis que je prendrai la liberté de vous donner pour elle.

Je ne vous rapporterai pas ici les cauſes qui donnent lieu à cette maladie, elles ſont trop nombreuſes pour pouvoir les développer ſuffiſamment dans une ſimple Lettre: je ne dirai rien non plus des ſymptômes de la

descente de matrice, ils sont fort aisés à connoître; ce seroit d'ailleurs vous répéter ce qui est détaillé avec méthode & précision, dans l'exposé de la maladie, en forme de Mémoire : je me hâte d'en venir à la cure, comme la partie la plus essentielle.

La vraie indication à remplir dans les descentes commençantes de la matrice, est de chercher à resserrer le fond du vagin, pour le mettre en état de résister à la descente de ce viscere; rien n'est plus capable de remplir cette indication, que les astringents, soit qu'on les applique extérieurement, soit qu'on les prenne intérieurement; quoique cependant ils agissent plus efficacement à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il y a trois façons différentes de les employer à l'extérieur, l'injection, la fomentation & la fumigation; la derniere méthode est celle qu'on doit préférer aux deux autres, & que je conseille très-fort à Madame : mais pour ne rien laisser à desirer, Monsieur, sur les différents moyens dont la Médecine-pratique fait usage dans ces cas; je vais d'abord indiquer à Madame la décoction qui convient pour les injections & les fomentations de la matrice.

Vous prenez racines de tormentille, de bistorte & de grande consoude, de chacune une once & demie; des feuilles de tabouret ou bourse à Pasteur, de verveine, de queue de cheval, de millefeuilles, de vermiculaire ou illécébra, de sauge, de romarin, de chacune une

demi-poignée ; des roſes rouges & des balauſtes, de chacune trois pincées ; une grappe ou deux de fruits de ſumach, deux noix de cyprès & cinq ou ſix capſules de glands ; vous ferez cuire le tout dans une ſuffiſante quantité de bon vin rouge : vous paſſez cette décoction, & vous vous ſervez de la colature un peu tiede, pour faire des injections dans le vagin, que vous réitérerez deux ou trois fois par jour, ayant ſoin de placer la malade de façon à pouvoir retenir les injections le plus long-temps que faire ſe pourra. Cette même décoction peut s'employer pour les fomentations, & c'eſt la ſeconde méthode uſitée pour l'application extérieure des remedes dans cette maladie : vous imbibez de cette décoction une éponge fine, ou une eſpece de pelotte de linge ; on introduit cette éponge dans le fond du vagin ; les remedes par ce moyen, reſtent plus long-temps appliqués ſur la partie qu'il s'agit de reſſerrer.

On peut encore faire uſage de cette décoction aſtringente, pour la fumigation ; la malade recevra dans le vagin, par le moyen d'une chaiſe percée, & à la faveur d'un entonnoir, la fumée de cette décoction, ce qui lui procurera beaucoup de ſoulagement, pourvu que cette fumée ne ſoit pas trop chaude. Vous voyez, Monſieur, par l'expoſé que je viens de faire, quels ſont les remedes les plus uſités pour cette maladie ; je veux cependant vous en indiquer un autre plus

efficace : c'eſt en conſidération de notre ancienne amitié, & en faveur d'une Dame auſſi reſpectable que la vôtre, que je me fais un vrai plaiſir de vous l'annoncer : il conſiſte dans une fumigation ſeche, qu'on introduit par le moyen d'une machine faite exprès, dans l'intérieur même de la matrice : je viens de commander pour Madame cette machine, que je vous enverrai auſſi-tôt qu'elle ſera faite ; en voici la deſcription & l'uſage :

Cette machine eſt compoſée de cinq pieces : la premiere, qui en eſt le corps & la partie principale, eſt en forme d'un cylindre ovale & creux, elle a dix pouces de haut, neuf de large dans ſon plus grand diametre, & cinq & demi dans ſon plus petit ; l'un de ſes plus larges côtés a deux ouvertures placées l'une au-deſſus de l'autre, dont chacune a ſix pouces de largeur ſur deux de hauteur ; chaque ouverture eſt deſtinée à recevoir deux tiroirs de tôle, dont celui d'en-bas eſt en forme de réchaud, & celui d'en-haut a un fonds percé de petits trous ronds ; ces deux tiroirs ont chacun un anneau pour les tirer plus facilement, & ſont appuyés horizontalement dans le creux de la machine, par le moyen de petites plaques de fer-blanc, qui leur ſervent en quelque ſorte de liteaux : on a pratiqué dans le circuit de cette machine, depuis l'ouverture du tiroir d'en-haut juſqu'au bas, pluſieurs trous ronds, d'un quart de pouce de diametre, afin de donner paſſage

à l'air; au bout de la machine, qui eſt en fer-blanc, eſt auſſi une ouverture de la largeur de deux pouces, ſur laquelle eſt attaché artiſtement, & même ſoudé, un petit tuyau percé, auſſi de fer-blanc, plus étroit par ſa partie ſupérieure que par ſon inférieure : ce tuyau a deux pouces & demi de haut; à ce tuyau en eſt adapté un autre en forme d'ajoutoir, d'environ ſix pouces de haut, ſur vingt-&-une lignes de large dans ſa partie inférieure, & quinze lignes dans ſa partie ſupérieure: à la partie ſupérieure de cet ajoutoir, eſt ſoudé une eſpece de réceptacle en forme d'écuelle, d'environ cinq pouces & demi de diametre : on remplace cet ajoutoir par un autre, ſuivant qu'on le juge à propos & que la malade le deſire : cet ajoutoir eſt compoſé d'un tuyau courbé, auſſi de fer-blanc, dont la ligne courbe a ſix pouces de longueur, & dont l'embouchure inférieure enveloppe exactement la partie ſupérieure du canal de la machine; la partie ſupérieure de ce canal eſt garnie d'une large embouchure en forme de gueule, dont la levre inférieure eſt plus grande que la ſupérieure, & dont la largeur dans ſon plus grand diametre eſt de ſix pouces, ſur quatre dans ſon plus petit.

La machine décrite, je paſſe actuellement à ſon uſage : on mettra du feu dans le tiroir d'en-bas, & lorſque par le moyen de ce feu, le fonds du tiroir qui eſt au-deſſus ſera preſque rouge,

on mettra dans le ſecond tiroir une poignée des plantes, gommes & réſines, dont je vais indiquer ci-après le mêlange; ces gommes, réſines & plantes ſeches ſe conſumeront & formeront une fumée qui ſe portera vers le canal ſupérieur de la machine, & qu'on conduira immédiatement dans la ſubſtance même de la matrice, par le moyen de l'ajoutoir, en forme de gueule, qui enveloppera entiérement le vagin : ſi la malade ſe trouve gênée par cette embouchure, elle pourra ſe ſervir de l'autre ajoutoir ; elle aura une chaiſe percée, ſur laquelle elle s'aſſeoira à nu, après avoir fait préalablement placer la machine deſſous la chaiſe, elle en recevra pour lors la fumée par le moyen de l'ajoutoir à écuelle : quand la fumigation ſera trop chaude, elle fera retirer à l'inſtant le tiroir ou réchaud qui contient le feu. Le mélange qu'on emploie pour cette fumigation, contient les drogues ſuivantes : on prend du benjoin, du ſtorax calamite, de l'encens, du ſandaraque, du maſtic, de la myrrhe, de l'aſſa fœtida, de l'aloès, du ſuccin, de chacun un gros; du romarin, de la ſauge, de l'abſynthe, du calament, du népéta, du thym, du ſerpolet, de la matricaire, de la camomille froide, du marrube noir, du baſilic, des roſes rouges & des baies de genievre, de chacun une demi-once; on concaſſe les gommes & les réſines, on les pulvériſe même groſſiérement, & on hache les feuilles & les herbes,

après les avoir fait bien fécher; on méle pour lors le tout enfemble, & on s'en fert ainfi que je l'ai dit plus haut.

Cette fumigation pénetre, par le moyen de la machine, jufques dans la propre fubftance de la matrice; elle donne un ton aux fibres de ce vifcere, en les refferrant; elle arrête encore les fleurs-blanches, qui accompagnent ordinairement; elle a de plus la vertu de déterger & de cicatrifer les ulceres qui ne fe trouvent fouvent que trop communément dans ce vifcere, & qui réfiftent prefque toujours aux remedes qu'on emploie pour cette indication. Quelques injections de la décoction d'illécébra, jointes à ces fumigations, feroient très-bien dans ces cas d'ulceres: peut-être de tous les remedes dont on fait ufage pour la paffion hyftérique, aucun ne réuffit mieux que cette fumigation feche: auffi l'ai-je prefcrite fouvent avec fuccès, dans les paroxifmes violents. Je vous confeille, Monfieur, de faire faire ufage de ces fumigations à Madame votre époufe; elle ne les aura pas réitérées trois ou quatre fois, qu'elle fe trouvera beaucoup foulagée; on les fait durer au plus un quart d'heure: les fleurs-blanches auxquelles elle eft fi fujette, & qui fouvent reconnoiffent en elle pour caufe la defcente de matrice, difparoîtront infenfiblement, & elle fe garantira auffi par-là des vapeurs qui lui font fi fréquentes: on peut méme encore regarder ces fumigations comme

un très-grand remede dans les maladies de la tête & des nerfs.

La machine, dont je vous ai donné, Monſieur, la deſcription, ne ſera pas ſeulement utile à Madame, mais vous pourrez encore en faire uſage pour vous; vous êtes ſujet aux hémorroïdes; quel meilleur remede peut-on trouver pour cette maladie, que la fumée des fleurs de ſoufre, conduite immédiatement ſur la partie affectée? Vous y parviendrez par le moyen de l'ajoutoir fait en forme d'écuelle: ainſi, Monſieur, à tous égards, j'ai cru qu'en vrai ami je ne pouvois me diſpenſer de vous procurer une machine auſſi intéreſſante.

Les remedes intérieurs dont Madame pourra faire uſage pendant le temps de ces fumigations, ſeront, tous les matins, des infuſions théïformes de ſauge ou d'argentine, de décoction de ſquine & de ſalſepareille; le cachou, le maſtic, le ſang de dragon, la caſcarille, pulvériſés & incorporés avec le ſirop de roſes ſeches ou de ſtœchas, pour en faire des bols, ſont conſeillés intérieurement par les plus grands Praticiens, dans cette maladie. Cependant je vous avoue que, quant à moi, j'ajoute peu de foi aux remedes intérieurs dans pareil cas; la fumigation l'emporte infiniment, elle agit immédiatement ſur la partie affectée: je ne peux mieux faire pour vous en convaincre, que de mettre cette maladie en parallele avec les plaies &

ulceres extérieurs du corps : un malade prendroit en vain tous les remedes intérieurs, il ne parviendroit jamais à leur réunion, à leur cicatrisation & à leur consolidation, à moins qu'on n'appliquât immédiatement à l'extérieur les remedes convenables : il en est de même des maladies de la matrice ; il faut attaquer immédiatement la partie affectée : ces remedes intérieurs dispersés dans toute la masse du sang, n'ont presqu'aucune vertu quand ils y parviennent ; & ils sont tellement divisés avec d'autres substances hétérogenes, qu'il y auroit même de l'ignorance de penser qu'ils puissent encore agir. Si la saison étoit favorable, j'aurois encore pu conseiller à Madame les eaux thermales : elles sont très-bien indiquées pour fortifier & raffermir les fibres du vagin & de la matrice, dont le relâchement donne lieu à cette maladie ; elle auroit pu en user en injections, en douches sur les reins, & en bains ; elle auroit même encore pu recevoir en fumigation les vapeurs qui s'élevent de leur source : mais comme la saison est contraire, elle ne peut mieux faire que de s'en tenir à la fumigation seche que je lui ai conseillée. Si nonobstant cette fumigation, la descente faisoit encore quelque progrès, ceque je n'ai pas même lieu de soupçonner ; si Madame se trouvoit plus gênée dans sa marche, à l'occasion de cette maladie ; si elle ressentoit quelques douleurs à la matrice, je lui conseillerois très-

ſort d'avoir recours à l'uſage du cercle utérin; c'eſt le ſeul moyen, après les fumigations, de prévenir ſûrement les progrès de la maladie, & de garantir Madame de tout danger.

Si la matrice deſcend peu-à-peu dans le vagin, & même juſqu'à ſon orifice, pour avoir négligé de la part de la malade, tous les moyens que j'ai indiqués, (car il faut prévoir tous les cas, pour y apporter remede incontinent) ou ſi quelque effort imprévu l'y précipite tout d'un coup, c'eſt-à-dire, ſi la deſcente devient incomplette, la premiere attention qu'on doit avoir, c'eſt de remettre au plus vîte la matrice dans ſa place.

On fera coucher la malade dans le lit, à la renverſe, les feſſes plus élevées que le ventre, & on repouſſera doucement la matrice avec un ou deux doigts de la main droite, qu'on aura auparavant graiſſée, ou même plutôt par le moyen d'un peſſaire de linge roulé, ſerré avec un fil, & imbibé d'une décoction émolliente de racines de guimauve; cette opération n'eſt pas difficile, la malade elle-même peut aiſément la pratiquer, ſans avoir beſoin d'autre perſonne: la réduction faite, il faut qu'elle croiſe les jambes, & qu'elle continue de garder pendant quelque temps la même ſituation dans le lit, pour empêcher la matrice de retomber; on prépare pendant ce temps un cercle utérin, en cas qu'on n'en

ait point; ce cercle eſt une eſpece de tourteau ovale, fait avec du liege percé au milieu d'un trou aſſez large, plat ou convexe d'un côté, & légérement concave de l'autre: pour tailler ce cercle, il faut proportionner ſa largeur à la grandeur du vagin, & ſa longueur à l'écartement des hanches, ſans quoi, ou il ſeroit trop petit, & deviendroit pour lors inutile; ou il ſeroit trop long, & par conſéquent nuiſible. Ce cercle utérin étant fait, on fond à un feu doux de la cire blanche, on y aſſocie de la thérébentine de Veniſe, & même un peu de gomme ou maſtic en poudre; on y trempe ce cercle pour en couvrir toutes les inégalités, & les rendre unies: ce cercle ainſi préparé, on l'introduit dans le vagin par ſa longueur, juſqu'à la hauteur de la matrice; on le retourne alors, & on le met dans une poſition horizontale, qui le fait porter par les deux bouts ſur les hanches à droite & à gauche, ayant attention de tourner le côté concave en haut, vers la matrice, qui doit s'y appuyer: ce cercle ainſi placé ne peut deſcendre, & empêche pareillement de deſcendre la matrice qu'il ſoutient; il ne ſauroit pas non plus pouſſer le rectum ni la veſſie, parce qu'il eſt plus étroit pour ſa largeur.

La malade pourra ſe lever & marcher ſans aucun riſque, elle n'a plus beſoin alors d'autre remede. Quoique je vous aie expliqué tout

au long ce méchanifme, je fuis fûr, Monfieur, que Madame n'aura pas befoin d'y avoir recours; mais comme vous êtes dans un endroit éloigné des Villes, & conféquemment de tout fecours, cette connoiffance peut vous être utile pour d'autres perfonnes attaquées de cette maladie, qui peuvent fe trouver dans vos campagnes: je fouhaite d'apprendre par votre premiere, le rétabliffement de Madame; je l'attends avec impatience.

I I.

OBSERVATION fur les Ulceres de Matrice, extraite des Lettres périodiques fur la méthode, &c. Tom. V. Lettre LII. Année 1770

M. Nizet de Varenne rapporte une obfervation qu'il a faite fur les fumigations feches, pour guérir les ulceres de la matrice: je vais, Monfieur, vous la communiquer.

Au mois de Mai de l'année 1769, dit M. Nizet, Madame de***. vint me confulter fur les douleurs exceffives qu'elle reffentoit dans l'utérus; après plufieurs queftions, elle m'avoua qu'elle fupportoit depuis plus de deux ans, un écoulement qui la fatiguoit

beaucoup, & que l'ayant négligé, elle ressentoit des picottements & des cuissons insupportables dans cette partie. Après bien des réflexions, je jugeai & je ne doutai point qu'il ne se fût formé dans l'utérus un ulcere; tous les symptômes l'annonçoient; mais comment détruire dans une partie aussi délicate, un mal si pressant, si tous les remedes internes, disposés dans toute la masse du sang, sont tellement divisés avec d'autres substances hétérogenes, qu'il y auroit de l'absurdité à croire qu'ils pussent encore agir sur la partie affectée; je ne balançai donc plus à lui donner les fumigations seches & vulnéraires, pour déterger & cicatriser ses ulceres; je les lui faisois recevoir plusieurs fois le jour, pour adoucir l'âcreté du sang; je la mis pendant quelques jours à la diete blanche: au bout de quinze jours les cuissons commencerent à diminuer, les douleurs furent moins vives, & elle se trouva beaucoup mieux; mais pour achever sa guérison, je lui conseillai de se faire elle-même des injections astringentes & vulnéraires: ce qui réussit si bien, conjointement avec les fumigations, que j'eus la satisfaction de la voir en très-peu de temps guérir; & depuis elle a mis au jour un fils qui se porte très-bien. La cure de cette maladie a été dirigée, Monsieur, précisément selon les principes que j'ai établis

établis dans une Lettre concernant les fumigations ſeches dans les maladies de matrice : j'oſe avancer que toutes les Dames qui ſe trouveront dans le cas ci deſſus rapporté, & qui ſe conduiront ſuivant les moyens que j'ai indiqués, s'en trouveront très-bien : j'en ai différentes preuves.

CHAPITRE IX.

Sur la petite Verole.

I.

Lettre sur l'Inoculation, extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux; par M. Buchoz. Lettre VIII. Tome I. Année 1769.

L'INOCULATION de la petite Vérole est un sujet, Monsieur, sur lequel se sont exercés dans les derniers temps, la plupart des Savants : les uns préconisent les avantages de cette méthode ; & ils le font avec tant d'éloquence, qu'ils paroissent entraîner dans leur sentiment une infinité de Sectateurs : d'autres, peut-être trop susceptibles, la rejettent totalement. Vous me demandez, Monsieur, mon sentiment ; je ne peux vous satisfaire à ce sujet ; je me suis fait une loi de garder la neutralité dans cette matiere : je me contenterai seulement, en ma qualité de Médecin & de Botaniste, de faire ici un parallele de cette méthode avec la greffe, qui lui a donné

ſon nom : ce parallele pourra peut-être vous guider dans la marche que vous vous déterminerez de prendre, pour faire inoculer MM. vos fils.

Il y a ; comme vous ſavez, Monſieur, pluſieurs manieres de greffer : on greffe en fente, en écuſſon & à œil dormant : je paſſe ici les autres méthodes, comme moins uſitées. Pour greffer en fente, on fait une inciſion dans la ſubſtance ligneuſe de l'arbre ; on y inſere la branche du ſujet qu'on y veut avoir : quant à la greffe en écuſſon & à œil dormant, l'inciſion ſe fait ſimplement dans l'écorce, ſans toucher à la partie ligneuſe de l'arbre. On a pareillement introduit trois différentes méthodes d'inoculer la petite vérole, connues ſous les noms de méthode à l'Hoſty, à la Gaty, à la Suttonne : ces trois méthodes different entr'elles par l'inciſion ; ou elle ſe fait profondément ou légérement, ou on ne pratique même qu'une ſimple égratignure.

Dans les arbres, la greffe à œil dormant & en écuſſon, eſt ſouvent cellè qui réuſſit le mieux : de même auſſi dans l'inoculation de la petite vérole, moins l'inciſion eſt profonde, moins il y a d'accidents à craindre : c'eſt par cette raiſon que la méthode à la Suttonne eſt actuellement celle qu'on préfere.

Quand on veut greffer un arbre, quelquefois on le prépare, on ameuble la terre qui environne ſon pied ; on lui donne des labours, on le rapproche même ſouvent, afin qu'il jette

de jeunes branches plus vigoureuſes, & propres à mieux recevoir la greffe : la même choſe ſe pratique dans l'inoculation de la petite vérole ; pluſieurs Médecins préparent leurs malades par des remedes généraux : mais comme la préparation n'eſt pas toujours néceſſaire pour la greffe, par la même raiſon, quelques Inoculateurs prétendent qu'il eſt inutile de préparer les malades avant de les inoculer.

Si on greffe un arbre trop vieux, ou languiſſant, la greffe réuſſit rarement, elle le fait même quelquefois mourir ; la même choſe eſt à craindre dans l'inoculation ; il eſt dangereux d'inoculer des vieillards, des perſonnes languiſſantes & trop délicates ; elles périſſent ſouvent dans l'effet de l'inoculation.

Quand les arbres ſont trop vigoureux, il arrive quelquefois que la greffe ne réuſſit pas ; pareille choſe arrive dans l'inoculation ; on a vu pluſieurs perſonnes bien conſtituées, ſur leſquelles l'inoculation n'a pu avoir lieu, malgré même les plus grandes précautions de l'Inoculateur : mais il arrive que ce qui ne peut réuſſir dans un temps, réuſſit quelquefois dans l'autre ; il y a des années malheureuſes pour la greffe, & d'autres plus heureuſes : il n'y a en cela encore aucune différence avec l'inoculation : tous les jours on voit des perſonnes ſur leſquelles l'inoculation n'a pu avoir priſe une premiere fois, tandis qu'elle réuſſit une ſeconde.

Par la greffe on ſe procure de meilleurs eſ-

peces de fruits, mais quelquefois aussi de pires; on trouve encore la même chose dans l'inoculation; souvent elle nous procure de grands avantages, souvent elle nous est aussi très-désavantageuse par ses suites, telles que des dépôts, des abcès, & même la paralysie.

On a observé que les arbres, après être greffés, sont souvent étouffés par des jets sauvageons, ce qui oblige à regreffer les jets, ou à les sapper : on en peut dire autant de l'inoculation; il arrive qu'une personne inoculée peut encore avoir une petite vérole naturelle. Les arbres, avant d'être greffés, sont plus vigoureux qu'après la greffe, ils poussent plus vîte & vivent plus long-temps; le parallele subsiste encore pour l'inoculation, si on ajoute foi aux observations modernes. Quelques Auteurs Anglois prétendent que les personnes inoculées ne vivent pas aussi long-temps que les autres. Il s'est trouvé des Jardiniers, & c'est par où je finis mon parallele, qui, pour s'accréditer dans l'art de la greffe, n'ont pas même ménagé les meilleurs arbres de leurs jardins; ils les ont sacrifiés pour y greffer des arbres inconnus : aussi, souvent ont-ils eu le déplaisir de les voir périr : pareille chose peut encore arriver dans l'inoculation; plût au Ciel qu'elle n'arrive jamais!

I I.

Lettre sur l'Inoculation admiſe en Lorraine, extraite des Lettres périodiques, curieuſes & intéreſſantes, ſur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoiſſance des Animaux. Tome II. Lettre XXVII. Année 1769.

Vous avez, Monſieur, pris dans un ſens diamétralement oppoſé à mes idées, celle que je vous adreſſai dans le temps, ſur l'inoculation : vous prétendez que par cette Lettre, en voulant garder la neutralité, je me déclare contre cette méthode, qui eſt approuvée généralement par toutes les perſonnes, dites-vous, dévouées au bien de l'humanité. Vous vous trompez, Monſieur, permettez-moi de vous l'obſerver. Si je vous y ai peint l'inoculation avec tous ſes avantages & ſes déſavantages ; ſi j'ai paru même inſiſter ſur ces derniers, c'eſt que ſachant l'envie que vous aviez de faire inoculer MM. vos fils, & craignant d'ailleurs de votre part, les reproches que vous auriez pu, & que vous n'auriez pas manqué de me faire, j'en ſuis très-ſûr, s'il leur étoit arrivé quelqu'accident, j'ai mieux aimé vous groſſir les déſavantages de l'inocula-

tion, que de vous en faire valoir les avantages: à préſent que MM. vos fils ont été inoculés, & même fort heureuſement, je ſerai plus libre de vous expoſer mon ſentiment. En vérité, Monſieur, comment avez-vous pu ſeulement penſer que j'étois anti-Inoculateur, tandis que vous devez vous rappeller qu'en 1758, je ſoutins en votre préſence, une Theſe en faveur de l'inſertion de la petite vérole, & que je fus obligé de défendre, même théologiquement, cette aſſertion dans l'Univerſité de Lorraine, contre les Profeſſeurs de cette même Univerſité, qui me propoſerent ſur cette queſtion les arguments les plus forts? Comment cette idée vous a-t-elle pu même venir à l'eſprit, vous qui ſavez que je ſuis Membre d'une Compagnie, qui dans une de ſes délibérations, portée même juſqu'au pied du Trône, a approuvé unanimement cette méthode; vous qui n'ignorez pas quel intérêt je prends à tout ce qui peut contribuer à la conſervation de mes compatriotes (l'inoculation eſt, ſans contredit, dans ce cas); vous qui êtes intimement perſuadé de la droiture de mes intentions dans toutes mes démarches? Et quand je n'aurois pas été auſſi convaincu que je l'étois des prérogatives de cette méthode, aurois-je pu réſiſter aux preuves les plus convaincantes & les plus palpables, qui ſe trouvent rapportées dans un Diſcours ſur l'Inoculation, qui vient d'être tout récemment

imprimé à Nancy, & qui a été lu à S. M. le Roi de Pologne, de glorieuse mémoire, par M. Bagard, premier Protecteur de l'inoculation en Lorraine? Aurois-je pu me refuser aux raisons & aux motifs qui se trouvent détaillés tout au long dans un autre Discours prononcé au College Royal de Médecine de Nancy, par M. François, un de ses Membres, aussi ingénieux dans ses Ecrits, qu'heureux dans sa pratique médicinale? Aurois-je pu, je ne peux assez le répéter, ne pas approuver l'inoculation, après avoir lu l'excellent Traité pratique que M. Gandoger a publié l'année derniere sur cette matiere? Mais quand je n'aurois pas lù tous ces différents Ouvrages, quand même encore j'aurois été prévenu contre la méthode de l'insertion de la petite vérole, les différentes inoculations auxquelles j'ai assisté, & dont j'ai eu occasion de remarquer les heureux succès, auroient été plus que suffisants pour me faire revenir de cette erreur.

M. Gatty est le premier qui ait inoculé ouvertement en Lorraine: M. de la Galaiziere, Intendant de cette Province, uniquement occupé du soin de conserver les habitants de sa Généralité, voulut donner l'exemple de cette pratique salutaire, en faisant inoculer M. son fils: ce fut pour cette inoculation que M. Gatty fut appellé dans la Province; j'eus l'honneur de l'y voir, & de suivre en partie

cette inoculation, qui fut des plus heureuſes. M. Gatty formoit dans ſa méthode d'inoculer, M. Roquille, Chirurgien-Major des Grenadiers de France, pour lors en garniſon à Nancy : ce dernier ne tarda pas à trouver des ſujets propres à exercer ſes talents ; les perſonnes les plus qualifiées de Nancy ſe préſenterent ponr être inoculées, elles & leurs enfants. Parmi les différentes inoculations que ce Chirurgien-Major fit dans cette Capitale de la Lorraine, il n'y en eut qu'une à laquelle j'aſſiſtai, & que je ſuivis exactement; ce fut celle du fils de M. Harman, Médecin célebre de cette Ville. La petite vérole procurée à ce jeune homme, fut accompagnée à-peu-près des mêmes ſymptômes que la petite vérole naturelle, quoique néanmoins dans un degré inférieur ; on y remarqua les mêmes périodes, il fut traité par conſéquent à-peu-près de la même maniere qu'on auroit fait pour une petite vérole naturelle; & il fut parfaitement rétabli. Si ce jeune homme avoit eu une petite vérole naturelle, il l'auroit eue des plus confluentes & des plus dangereuſes ; il eſt probable même qu'il eſt redevable de la conſervation de ſa vie à l'inoculation.

Le Régiment des Grenadiers de France partit l'année ſuivante de Nancy, & conſéquemment M. Roquille fut obligé de le ſuivre & d'abandonner l'inoculation dans la Lor-

raine. Ce Régiment fut remplacé par celui du Roi : M. Dezoteux, qui étoit Chirurgien-Major de ce Régiment, continua d'inoculer à Nancy : j'aſſiſtai pluſieurs fois à ſes inoculations, & je fus toujours témoin de ſes heureux ſuccès.

De toutes les Provinces de la France, la Lorraine eſt, ſans contredit, celle où l'inoculation a pris plus de faveur ; elle y eſt protégée des Grands, elle eſt autoriſée des Médecins de la Capitale, elle eſt admiſe par l'Académie ; le Sanctuaire des Muſes Lorraines ne retentit que de ſes apologies ; elle y eſt enfin pratiquée ; & s'il lui eſt arrivé dans cette premiere quelque échec, il eſt démontré que c'eſt moins à l'inoculation & aux différents Inoculateurs, qu'on doit s'en prendre, qu'à d'autres accidents que nous voyons ſurvenir journellement aux perſonnes mêmes qui jouiſſent de la meilleure ſanté, ſans être inoculées ; dans de pareilles circonſtances, après des faits qui accréditent ſi fort l'inoculation, & qui ſe ſont paſſés, pour la plupart, ſous mes yeux, me croyez-vous, Monſieur, aſſez inſenſé pour rejeter une méthode auſſi ſalutaire ? Si j'ai quelque choſe à me reprocher ſur l'inoculation de Lorraine, c'eſt d'oſer me flatter, peut-être trop imprudemment, d'être un des premiers qui aient travaillé à l'introduire.

Après avoir démontré, dans la Theſe que

j'ai ſoutenue à ce ſujet, que l'inoculation eſt moins dangereuſe que la petite vérole naturelle, qu'elle conſerve un plus grand nombre de Citoyens à l'Etat; qu'elle nous donne pour la ſuite, au moins la même ſécurité; qu'elle n'eſt pas contraire à la Religion; qu'elle eſt une vraie petite vérole; pourquoi ai-je dit, & c'eſt par où j'ai conclu, ce ſont encore actuellement mes ſentiments; pourquoi retardons-nous plus long-temps d'adopter une méthode ſi favorable au genre humain? Tous les peuples des différents climats, convaincus par une expérience conſtante, admettent l'inoculation; & nous, Lorrains, ſans aucune raiſon, nous pourrions la rejeter! les Médecins les plus célebres la vantent dans leurs Ecrits; & nous, Lorrains, nous ne voudrions pas l'admettre! les grands Seigneurs du Royaume de France (même *le Roi & la Famille Royale, en* 1774) ont expérimenté avec ſuccès, les avantages de l'inoculation, & ſe félicitent par-là d'avoir été exempts des petites véroles naturelles; & nous, Lorrains, nous la craignons, nous l'avons en horreur! les petites véroles épidémiques dévaſteront donc impunément nos villes & nos campagnes, occaſionneront par-tout des ravages, nous rejetterons tout ſecours, nous ne ferons pas même attention aux moyens efficaces que nous ſuggere la divine Providence? Que dis-je? Recourons

plutôt à ces moyens, & adoptons par-là ce qui peut prolonger nos jours. On doit donc néceſſairement admettre en Lorraine l'inoculation; c'étoit dans le temps ma derniere concluſion : elle y eſt actuellement admiſe; que peut-on de plus flatteur en faveur de l'Auteur d'une Theſe? Auſſi, loin de me départir de cette propoſition, j'inſiſte toujours pour ſon affirmatif......

CHAPITRE X.

REMEDES contre les Convulſions & autres affections vaporeuſes, même l'Epileſie.

I.

LETTRE ſur les feuilles d'oranger, propres contre ces maladies, extraite des Lettres périodiques ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXIX. Tome II. Année 1769.

DANS le nombre infini de maladies qui attaquent le genre humain, les plus communes ſont, Monſieur, les affections vaporeuſes & convulſives; ce ſont autant de Protées, qui ſe manifeſtent ſous différentes formes; ils n'épargnent perſonne; les Grands du monde, au milieu de l'éclat & de la ſplendeur, n'en ſont pas exempts : ils y ſont même encore plus ſujets que le pauvre dans ſa cabane. La Médecine-pratique a cherché en vain juſqu'à préſent des remedes propres à cette maladie : quelques Médecins modernes ont conſeillé les eaux ſpiritueuſes; d'autres ont eu recours aux bains; mais ni les uns, ni les autres n'ont pas encore pu parvenir à

remplir totalement les indications de ces maladies. Je vous offre, Monſieur, dans cette Lettre, un remede parmi les végétaux, qu'on peut regarder comme un vrai, & même comme le ſeul ſpécifique dans ces cas : il n'eſt pas uniquement bon pour les vapeurs, mais il fait encore merveille dans toutes les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe un vice dans le genre nerveux ; il convient auſſi dans l'épilepſie. Ce remede ſe prépare avec les feuilles d'oranger : les Médecins-Praticiens ont toujours regardé les fleurs, le fruit, tant l'écorce que la pulpe de cet arbre, comme un excellent médicament en pluſieurs cas ; mais ils n'avoient pas encore mis au rang des remedes internes, ſes feuilles ; c'eſt aux célebres Médecins de Vienne, que nous ſommes redevables de la connoiſſance du ſpécifique que je vous indique.

Des perſonnes de la premiere diſtinction communiquerent, il y a pluſieurs années, à M. Waſteroff, habile Médecin à la Haye, un remede pour les maladies convulſives, en lui impoſant la condition de ne le faire connoître à perſonne, qu'avec le conſentement de l'Inventeur : ce Médecin en donna une petite quantité à M. de Haën, Médecin de Leurs Majeſtés Impériales & Royales, en l'aſſurant qu'il en avoit éprouvé d'excellents effets ; M. de Haën trouva, au mois de Janvier 1761, une occaſion d'eſſayer ce nouveau remede, qui réuſſit au-delà de ſes

eſpérances. Ce grand Praticien, ſi renommé par ſes ſavantes Obſervations, apprit quelque temps après, par le moyen du célebre Oculiſte Wincel, & par la voie de M. Velſe, Médecin & Conſeiller à la Haye, que ce prétendu ſecret n'étoit autre choſe que la feuille d'oranger : ſur ces témoignages, M. le Baron Van-Swieten, premier Médecin de Leurs Majeſtés Impériales & Royales, en fit ramaſſer une quantité, & en envoya à tous les Hôpitaux, pour en faire des expériences. MM. de Haën & Locher ont publié leurs Obſervations. Je vais, Monſieur, vous les rapporter d'après leurs Ecrits ; vous remarquerez par-là de quelle utilité ſont ces feuilles pour les convulſions, & même pour l'épilepſie ; & après ces Obſervations, je vous ferai part de quelques-unes des miennes, qui vous démontreront que ſi ces feuilles ſont bonnes dans les convulſions & l'épilepſie, elles ſont encore plus efficaces dans les affections vaporeuſes, qui reconnoiſſent la même cauſe, mais à un degré de beaucoup inférieur.

Une fille de dix-huit ans, dit M. de Haën, avoit des convulſions ſi ſurprenantes & ſi terribles, qu'il y a très-peu d'exemples d'un pareil état ; il n'y a même point de genre de convulſions dont elle ne fût attaquée, aucune partie de ſon corps n'en étoit exempte, & des ſymptômes nerveux & extraordinaires changeoient preſque tous les

jours cette nouvelle ſcene ; elle s'élevoit ſouvent en l'air, & faiſoit des ſauts auſſi hauts, que ſi des hommes robuſtes l'euſſent élevée. Pendant environ trois ſemaines, un célebre Médecin de Vienne mit conſtamment en œuvre toutes les reſſources que l'Art & ſa pratique ont pu lui ſuggérer ; mais ce fut en vain : l'Impératrice-Reine m'ordonna de me joindre à ce Médecin, pour ſoulager cette fille qu'elle honoroit de ſa protection. J'engageai mon Collegue de faire prendre à la malade de la poudre de Weſterhoff, qui, loin de pouvoir lui être nuiſible, avoit ſouvent produit des effets très-ſurprenants : nous lui en preſcrivîmes d'abord un ſcrupule, que nous mêlâmes avec du chocolat ; dès le même jour ſes convulſions, qui duroient ordinairement douze heures, ſe terminerent en trois ; le ſecond jour qu'elle en prit, leur durée fut uniquement d'une demi-heure ; à peine eut-elle, le troiſieme jour, un léger preſſentiment de ſes accidents précédents ; les jours ſuivants elle ne ſentit plus rien du tout : bientôt après les forces lui revinrent, ainſi que la vivacité & la gaieté ; ce qui ne nous empêcha pas cependant, moi & mon Collegue, de lui faire continuer juſqu'au quatorzieme cette poudre, à pareille doſe : depuis ce temps, ajoute M. de Haën, elle a toujours été en bonne ſanté.

Une jeune fille fut auſſi guérie entiérement

ment des reſtes de la danſe de Saint-Vitt, dont elle étoit attaquée, après avoir pris intérieurement pendant dix jours, un ſcrupule de cette poudre. M. Wincel, continue M. de Haën, aſſure que le ſecret de cette poudre n'eſt autre choſe que des feuilles d'oranger, ainſi que je l'ai déjà obſervé; qu'on pouvoit par conſéquent, avec autant de fruit, délayer dans une boiſſon convenable, la poudre de ces feuilles: voici, Monſieur, comme s'en fait la décoction, lorſqu'on n'en veut pas faire uſage en poudre, ſuivant M. Velſe; c'eſt toujours d'après les Ecrits de M. de Haën que je parle.

On prend cent-vingt feuilles d'oranger, c'eſt-à-dire, environ une once, ſix gros; on les fait cuire dans vingt onces d'eau de pluie pendant l'eſpace de deux ou trois heures, dans un vaiſſeau fermé; on paſſe, on ajoute à la colature dix onces de vin rouge, & du ſucre en ſuffiſante quantité, pour rendre la boiſſon agréable: le malade en prend chaque jour, deux, trois ou quatre fois, ſuivant que le cas l'exige, à la doſe de deux ou trois onces. Ce remede, ſuivant M. Veiſe, fortifie ſinguliérement les malades; quelquefois même il adoucit conſidérablement les douleurs de la colique de Poitou; il fait ceſſer les vomiſſements, qui ſont un des ſymptômes de cette maladie: cette décoction opere même plus efficacement que les opiates & les purgatifs: M. Velſe prétend

aussi qu'elle est très-bonne dans les convulsions hystériques.

Un enfant de deux ans, dit M. de Haën, d'après M. Velse, avoit depuis un an, tous les jours, de légeres convulsions; depuis six mois il avoit même des attaques qui lui faisoient jeter des especes de cris convulsifs : il se ressentoit d'épilepsie & quelquefois même de catalepsie : cet enfant prit trois fois par jour, pendant l'espace de vingt jours, de la décoction de feuilles d'oranger, & ce sans soulagement sensible; mais dans la suite ce remede produisit un tel effet, qu'au bout d'un mois, il n'avoit pas la plus légere apparence de mal ; il paroissoit gai, doux & dans l'état naturel.

J'ai éprouvé, continue M. de Haën, l'efficacité de cette décoction d'oranger. Un homme de cinquante ans, à la suite d'une migraine ou mal de tête, se trouvoit attaqué d'horribles convulsions au visage ; elles se répétoient vingt & trente fois le jour : il avoit en outre tellement perdu la mémoire, que quoiqu'il connût tous les objets qui l'environnoient, il ne pouvoit se rappeller leur nom. Deux onces de cette décoction, données de deux heures en deux heures, changerent sensiblement son état, & dans l'espace de six jours, la maladie fut entiérement dissipée, ainsi que tous ses symptômes, & toutes ses fonctions se trouverent rétablies.

Une fille de ſeize ans, continue M. de Haën, ayant été attaquée d'une fievre ſcalatine ou pourprée, au mois de Septembre 1760, avec des convulſions le premier Octobre, devint paralytique du côté droit, & perdit entiérement la voix : les ſecours qu'on a coutume d'employer en pareils cas, n'ayant produit aucun ſoulagement, M. Van-Swieten me l'adreſſe pour être appliquée à ma machine électrique : ce remede ne produiſit en elle qu'un très-petit changement : je me déterminai pour lors, à lui donner par jour trois fois, de la décoction de feuilles d'oranger, enſuite de la poudre : pendant ce temps elle étoit électriſée tous les jours exactement. Ce traitement a déjà duré un mois, dit M. de Haën, dans ſes Ecrits ; la malade recouvre la voix d'une maniere qui étonne, de façon qu'il y a apparence que la voix reviendra entiérement, & que la paralyſie ſe diſſipera totalement : cette obſervation m'a déterminé, (& c'eſt par où finit M. de Haën) à donner des poudres de feuilles d'oranger à tous ceux que je fais électriſer maintenant, pour voir ſi je pourrois recueillir un plus grand nombre de preuves, qu'au moyen des feuilles d'oranger, la vertu électrique peut avoir de plus heureux ſuccès.

Des Obſervations de M. de Haën, je paſſe à celles de M. Locher, auſſi Médecin de Vienne, qui conſtatent la vertu des feuilles d'oranger dans l'épilepſie. Avant de preſcrire

ce remede aux épileptiques, M. Locher fait précéder une ſaignée du pied, pour opérer la révulſion des humeurs; enſuite il preſcrit les feuilles d'oranger; il les ordonne ſous deux formules différentes: ou en poudre à la doſe d'un demi-gros, à prendre en une ſeule doſe, matin & ſoir; ou en décoction, à la doſe d'une poignée, qu'on hache & qu'on fait cuire dans une livre d'eau de fontaine, juſqu'à réduction de moitié: on en fait prendre la colature le matin à jeûn, dans une ſeule doſe, au malade, & on n'en prend point le ſoir.

Le nommé ***, âgé de quinze ans, dit M. Locher, étant tombé, il y a ſept ans, au moment où il s'y attendoit le moins, dans un ruiſſeau profond & froid, en fut ſi fort épouvanté, qu'il fut à l'inſtant attaqué d'un accès d'épilepſie, & depuis cet accident, il avoit preſque tous les jours un violent accès de ce mal, qui duroit pluſieurs heures. J'ai commencé à lui faire prendre la feuille d'oranger, au commencement du mois d'Avril 1760; pendant tout le mois, ainſi que pendant les ſuivants, il n'a eu que trois, quatre ou cinq accès d'épilepſie; il n'en eut point pendant le mois de Décembre; & il n'en reſſentit qu'en très-leger au mois de Janvier 1762.

Le nommé.... âgé de quinze ans, que l'effroi d'une chûte inattendue avoit rendu épileptique ſix ans auparavant, avoit depuis

ce temps eu un accès de cette maladie, deux ou trois fois par ſemaine : comme je ſoupçonnois que ce jeune homme avoit des vers, je lui fis prendre une poudre anthelmentique ou vermifuge dans laquelle entroit l'*aſſa fœtida* : le malade alla pluſieurs fois à la ſelle, & rendit des aſcarides ; je lui fis continuer l'uſage de cette poudre juſqu'à ce qu'il ne rendît plus de vers ; mais les accès d'épilepſie n'étoient point diminués. Le 15 Avril il commença l'uſage de la poudre des feuilles d'oranger ; il eut des convulſions le 21 Avril & le 16 Mai : il y a maintenant dix mois qu'il prend ce remede ; il eſt entiérement guéri de ſa maladie ; pendant les deux derniers mois, il n'a pris de la poudre d'oranger que trois jours de la ſemaine, & une ſeule fois ces jours-là.

Le nommé.... âgé de dix-ſept ans, ayant vu un épileptique dans un accès, en eut un violent dès le même jour : les convulſions ayant enſuite augmenté de jour à autre, on l'apporta à mon Hôpital. Lorſqu'il eut commencé à faire uſage de la poudre de feuilles d'oranger, il fut pendant dix-huit jours ſans reſſentir aucun accès d'épilepſie ; l'accès qui ſurvint alors, fut beaucoup moins violent : je lui fis continuer le même remede pendant deux mois, & on ne remarqua pas davantage de ſymptômes d'épilepſie.

Le nommé.... âgé de dix-huit ans, qui avoit eu un accès épileptique preſque tous

les jours, pendant une année entiere, vint à mon Hôpital, le 9 Mai 1761; je lui fis prendre de la poudre de feuilles d'oranger; bientôt les convulſions ceſſerent, & le remede ayant été continué l'eſpace de deux mois, elles ne reparurent pas davantage: le jeune homme ſe trouvant en bonne ſanté, quitta l'Hôpital.

Le nommé.... âgé de vingt-deux ans, qu'une peur avoit rendu épileptique, avoit des accès de ce mal tous les huit jours; il a commencé à faire uſage du nouveau remede à la fin d'Avril 1761; & depuis ce temps il eſt tellement ſoulagé, qu'il eſt maintenant deux ou trois ſemaines ſans accès; & quand il en a, ils ſont toujours moins violents que les précédents; il y a aujourd'hui ſix ſemaines qu'il n'a eu d'accès, & toutes ſes fonctions ſe font bien.

M. Locher rapporte encore pluſieurs Obſervations que je paſſe ſous ſilence, pour éviter la diffuſion dans ma Lettre; peut-être, Monſieur, me ſuis-je déjà trop étendu ſur ces objets. L'Auteur finit en concluant que les feuilles d'oranger, ſoit en poudre, ſoit en décoction, ont eu des effets merveilleux, même dans les fortes épilepſies; & elles ſont, dit-il, ſi efficaces, que, dans pluſieurs cas, elles ont diminué la violence de l'épilepſie, & ont rendu les intervalles entre les accès beaucoup plus longs que de coutume, & que dans certains cas, elles ont entiérement diſſipé la ma-

ladie; enfin de tous les remedes connus précédemment comme ufités dans l'épilepfie, & que j'ai éprouvés, ajouta-t-il, il n'y en a point qui ait produit un effet auffi conftant que les feuilles d'oranger.

J'en ai prefcrit moi-même, Monfieur, dans l'épilepfie, je m'en fuis très-bien trouvé. Une fille âgée d'environ trente ans vint me confulter en 1765, pendant un de mes féjours à Metz; elle étoit fortement attaquée d'épilepfie; les paroxifmes de cette maladie fe fuccédoient prefque les uns aux autres; je lui confeillai une faignée du pied, je lui fis enfuite prendre un vomitif, & je lui prefcrivis un opiat avec le quinquina, le cinabre factice, la racine de valériane & de pivoine mâle, le gui de chêne & les feuilles d'oranger, de chacun parties égales, le tout préparé avec une fuffifante quantité de firop de capillaire; elle en prit tous les matins un gros, & par-deffus, une décoction de feuilles d'oranger; elle continua l'ufage de cette décoction pendant environ cinq ou fix mois; j'ai appris, il n'y a pas long-temps, qu'elle étoit totalement guérie.

Réfléchiffant, Monfieur, fur les vertus des feuilles d'oranger dans les convulfions, & même dans l'épilepfie, je fus dès l'inftant perfuadé que ce remede feroit très-efficace dans la paffion hyftérique & les affections vaporeufes, dont le fiege eft dans le genre nerveux, ainfi & de même que les convulfions & l'épilepfie. Je me déterminai donc de pref-

crire la décoction de ces feuilles dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause quelque vice dans ce genre. De toutes les personnes auxquelles j'ai ordonné de ces feuilles, & qui en ont fait un usage ordinaire, il ne s'en est trouvé que fort peu qui n'aient pas été radicalement guéries ; je ne peux assez vous conseiller d'en faire usage, tant pour vous que pour Madame ; cette boisson a une amertume très-agréable, & que vous pouvez encore adoucir avec un peu de sucre.

I I.

Epilepsie guérie par l'usage intérieur des feuilles d'Oranger ; extrait de la Nature considérée, &c. Année 1774. Tome II.

Mademoiselle de ***, âgée d'environ vingt-deux ans, se trouvant dans son temps périodique, eut une épouvante très-forte : à l'instant même son flux menstruel cessa ; elle eut des convulsions considérables, qui dégénérerent en épilepsie. Ces mouvements épileptiques reparoissoient chaque deux ou trois jours, & ils étoient encore plus fréquents dans le temps où devoient reparoître ses regles ; depuis trois mois elle se trouvoit dans cet état, lorsqu'on consulta pour elle M. Buchoz ;

ce Médecin lui conſeilla d'abord une ſaignée du pied, enſuite une priſe d'émétique en lavage, après quoi il la fit mettre à l'uſage interne de la décoction de feuilles d'oranger, dont il avoit déjà expérimenté le ſuccès ſur pluſieurs épileptiques. La malade en fait uſage depuis plus de ſix mois; ſes paroxiſmes épileptiques ont diminué inſenſiblement, les regles lui ſont revenues au bout de deux mois, & à préſent elle ne ſe reſſent en aucune façon de ces accidents.

I I I.

OBSERVATION ſur l'Epilepſie, par M. Buchoz; extraite du ſecond Volume du Manuel médical & uſuel des Plantes.

AU mois de Novembre 1766, étant pour lors à Metz, je fus conſulté par une perſonne du ſexe attaquée d'épilepſie; elle étoit pour lors âgée d'environ trente-quatre ans; les paroxiſmes ſe ſuccédoient preſque les uns aux autres; le flux menſtruel étoit totalement ſupprimé chez elle; je lui conſeillai d'abord une ſaignée du pied, enſuite je lui preſcrivis un vomitif, & je lui ordonnai l'opiate ſuivant à prendre après les remedes généraux, tous les jours le matin, à la doſe d'un gros.

Prenez quinquina, cinabre factice, racines de valériane, de pivoine, feuilles d'oran-

ger, de matricaire, de tanaiſie, de chacun un gros; mêlez & faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'armoiſe: la malade fit uſage de ce remede pendant environ ſix ſemaines, & pardeſſus de la décoction de feuilles d'oranger; les paroxiſmes de la maladie diminuerent inſenſiblement; je lui conſeillai de continuer l'uſage de la décoction au moins pendant un an, elle s'en eſt très-bien trouvée; on m'a même appris depuis peu qu'elle étoit totalement guérie.

CHAPITRE XI.

Remedes contre les Fievres intermittentes.

I.

Sur les végétaux du Pays, qui peuvent remplacer le quinquina, contre les fievres intermittentes; extrait des Lettres périodiques ſur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXXV. Tome II. Année 1769.

A quoi bon chercher bien loin des remedes fébrifuges? n'en trouvons-nous pas dans nos plantes indigenes? Peut-on diſputer cette qualité à la petite centaurée? Combien de fievres n'a-t-elle pas guéries, qui avoient même réſiſté au quinquina! La germandrée peut être miſe auſſi dans la claſſe des fébrifuges, l'expérience l'a démontré, & ſon amertume le dénote aſſez; la camomille mérite encore d'être ſubſtituée au quinquina. M. Eloy, Médecin de Mons, m'a aſſuré qu'on s'en ſervoit communément en Flandres pour les fievres intermittentes. M. Copin, Curé de Noirmont, Dioceſe de Baſle, m'a écrit qu'il s'étoit ſervi, avec ſuccès, de la racine de gentiane, pour

guérir les fievres intermittentes de ſes villageois ; il fait mettre cette racine en poudre médiocrement fine ; il en fait, dit-il, cuire deux onces dans un pot de vin rouge ; il y ajoute du ſucre, & fait réduire le tout en conſiſtence de ſirop ; il en fait prendre de deux heures en deux heures une cuillerée au malade. On lit dans une Diſſertation de M. Gerard, Médecin de Ramberviller, que ce Médecin ſe ſert de l'écorce de putier pulvériſée pour guérir les fievres intermittentes ; il y a quelques années qu'on publia en Angleterre un remede fébrifuge, c'étoit la ſeconde écorce de ſaule qu'on prenoit pulvériſée, & en ſubſtance délayée dans du vin de la même maniere que le quinquina ; je me ſuis ſervi de ce remede avec efficacité, pour un payſan des environs de Metz. La Gazette ſalutaire vient de rapporter une obſervation qui prouve que l'écorce de maronnier d'Inde, eſt auſſi douée d'une vertu fébrifuge ; la ſeconde écorce de ceriſier, de frêne, ſont auſſi très-bien dans les fievres intermittentes : ainſi vous voyez, Monſieur, qu'à tous égards, nous pouvons nous paſſer en France de quinquina, puiſque nous avons parmi nos végétaux indigenes, tant de plantes qu'on peut lui ſubſtituer ; je crois cependant, que nonobſtant ces plantes, vous ne ferez pas mal de faire revenir du bois de quaſſi, dont il eſt parlé au chapitre II.

I I.

Remede de M. Bagard, célebre Médecin de Nancy, contre les Fievres intermittentes; extrait des Lettres periodiques sur la méthode, &c. Lettre XXXV. Tome II. Année 1769.

Prenez un gros de quinquina en poudre, un gros de cloportes aussi pulvérisé, & un gros de petite centaurée; mêlez le tout ensemble, délayez ce mêlange dans un bon gobelet de vin, & faites prendre cette boisson au malade au moment de l'accès, après l'avoir préalablement préparé par la saignée, le vomitif & le purgatif. Ce remede est si efficace, qu'il revient rarement un second accès; on réitere en ce cas le même remede à pareille dose; on est sûr d'une guérison radicale. C'est pour cette raison que ce Médecin avoit coutume d'appeller son remede *la bombe.* J'ai été témoin plusieurs fois de son efficacité, lorsque je suivois M. Bagard dans ses visites de l'Hôpital militaire de Nancy.

III.

REMEDE de M. Buchoz, pere, contre la même maladie; extrait du même Ouvrage. Tome II. Lettre XXXIX. Année 1769.

DÉFUNT mon pere, qui, par amour pour les pauvres de la campagne, où il résidoit le plus communément, s'appliquoit à les soulager dans leurs maladies, leur faisoit prendre avec succès le quinquina dans les fievres intermittentes de la maniere suivante:

Prenez quinquina une once, petite centaurée, cabaret, gentiane, germandrée, rhubarbe, sel ammoniac, yeux d'écrevisse de chacun un gros; sel d'absynthe, poudre contre-vers, de chacun un scrupule; pulvérisez bien le tout & délayez dans un demi-setier d'eau de chardon bénit, & autant d'eau de mélisse. Le malade prendra trois fois par jour de ce remede, à la dose d'un verre, ayant soin auparavant de bien remuer la bouteille.

J'ai la méthode, quand je prescris le quinquina au malade, de lui faire prendre sous la forme d'opiat; je lui associe ordinairement de la petite centaurée. Lorsque la fievre paroît rebelle, & quand il y a tout lieu de craindre quelqu'obstruction, j'y ajoute des martiaux, tels, par exemple, que l'œthiops martial de

Lemery.... J'ai guéri un campagnard d'une fievre intermittente, en lui faiſant prendre quatre ou cinq taſſes de café ſans ſucre ni lait; l'amertume de cette boiſſon a ſans doute opéré ſur le malade, qui n'étoit pas habitué de prendre du café, le même effet que le quinquina.

CHAPITRE XII

Sur la Musique.

Lettre sur l'utilité de la Musique, tant dans l'état de santé, que dans celui de maladie; extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société peut retirer de la connoissance des animaux. Lettre XVI. Tome I. Année 1769.

On est dans l'habitude, Monsieur, de parler par-tout de musique, & peu de monde connoît son utilité; dans son origine, on ne s'en servoit que pour chanter les ouvrages admirables du Créateur, pour implorer sa miséricorde, & pour en obtenir des graces; on l'a, dans la suite des temps, employée pour célébrer les victoires des Conquérants, & pour immortaliser les vrais Citoyens; la musique étoit pour lors majestueuse: mais dans les derniers temps, elle a beaucoup perdu de son ancienne spendeur, par l'abus que les hommes en ont fait, en l'employant souvent pour les choses les plus viles & les plus obscenes; n'attendez pas, Monsieur, que je vous fasse dans cette lettre une histoire complette de

de cet art libéral ; je me conténterai ſeulement de vous préſenter la muſique ſous l'aſpect qui convient le mieux pour un Médecin ; je tâcherai de vous prouver combien elle eſt avantageuſe, non ſeulement pour la ſanté de l'homme, mais auſſi pour ſes infirmités ; j'irai encore plus loin, je vous ferai voir de quel ſecours elle eſt pour un Médecin dans les différents diagnoſtics & pronoſtics qu'il eſt obligé de porter ſur les maladies. Voilà en deux mots, Monſieur, le but que je me propoſe en vous écrivant.

La muſique eſt un don du Ciel utile à tous les hommes ; elle convient à tout âge & dans toutes les conditions ; elle impoſe le ſilence dans les aſſemblées, elle égaie la ſolitude, elle réjouit les mortels, elle diſſipe les nuages qui ſouvent éclipſent leurs eſprits, elle éloigne les ſoins rongeurs ; c'eſt elle qui eſt l'avant-coureur de toutes les fêtes, elle en bannit les chagrins & les ennuis, elle métamorphoſe la triſteſſe dans la joie, la crainte dans la confiance, le déſeſpoir dans l'eſpérance, la férocité enfin dans la clémence ; elle ſeule déſarme les plus intrépides & les plus orgueilleux ; au milieu des adverſités, elle fait conſerver la tranquillité de l'eſprit & la ſérénité du viſage ; elle eſt l'ornement des jeunes gens, & adoucit ſouvent en eux les douleurs cuiſantes de l'amour. Elle eſt d'un ſecours puiſſant dans nos peines & nos fatigues ; auſſi voyons-nous, pour l'ordinaire, la plupart des ouvriers s'animer, pour

ainſi dire, au travail par les chanſons ; ce ſont pour eux comme des rames pour voguer dans cette mer orageuſe ; dans les batailles, elle efface même juſqu'au ſouvenir de la mort ; c'eſt elle qui exhorte les ſoldats, & qui allume en eux la fureur martiale ; le cheval frémit, & s'anime avec courage au combat, lorſqu'il entend le ſon des trompettes ; les animaux les plus féroces, lorſqu'ils reſſentent quelques mouvements de douleur ou de plaiſir, ont une eſpece de chants qui leur ſont propres, & on ne connoît la barbarie des peuples, que par le mépris qu'ils font de la muſique. Le détail dans lequel je viens d'entrer démontre, Monſieur, invinciblement l'utilité de la muſique pour la ſanté, car elle nous procure la joie, & la joie eſt l'amie de la ſanté & ſa compagne inſéparable. En bon Logicien, vous pouvez tirer les conſéquences de ces deux propoſitions ; dans une perſonne gaie le corps ſe fortifie, les fibres ſe meuvent facilement, la chaleur eſt toujours tempérée, la digeſtion ſe fait ſans peine, le cœur ne reçoit pas plutôt le ſang des veines, qu'il le repouſſe avec force dans les arteres, & enſuite dans les plus petits vaiſſeaux : de-là les ſecrétions des humeurs, une tranſpiration libre, une circulation de la lymphe & des eſprits animaux, enfin un teint fleuri, & conſéquemment la ſanté.

La muſique eſt donc néceſſaire à la ſanté ; mais elle eſt encore utile dans la cure des

malades ; la mélancolie & le tarentiſme vous en ſerviront de preuve convaincante.

Pour guérir la mélancolie, un Médecin a différentes indications à remplir. 1°. Il faut réveiller les nerfs languiſſants. 2°. Il faut leur reſtituer un ton égal & flexible. 3°. Il faut diviſer les fluides, & les rendre plus obéiſſants aux ſolides. 4°. Enfin il faut faire enſorte que les fluides parcourent doucement leurs conduits accoutumés. Pour remplir ces différentes indications, il eſt inutile de recourir à la Pharmacie, aux médicaments, qui ſouvent ne ſervent de rien ; mais il faut avoir recours à quelque choſe de meilleur & de plus efficace : c'eſt de la muſique dont je veux parler, elle adoucit nos maux, & en efface ou diminue au moins le ſouvenir. La muſique, ſuivant ſa définition, eſt une poſition des ſons graves & aigus, qui s'accordent parfaitement enſemble, & qui par intervalle ſe déſuniſſent, par le moyen deſquels les ſens & la raiſon ſe délectent. Cette muſique, ſoit vocale, ſoit inſtrumentale, eſt ou diatonique, la plus ancienne de toutes, qui monte ou qui deſcend par différents tons ; ou chromatique, qui ne differe de la diatonique, que par les ſemitons dont elle eſt ornée ; ou enfin auſſi harmonique, ornée de diezes & d'inflexions les plus douces des ſons. Ces trois genres de muſique donnent lieu à une infinité de modes, par le moyen deſquels on peut paſſer d'une paſſion à une autre ; ce changement ſubit &

les effets admirables de la muſique ſeront faciles à expliquer, ſi on examine attentivement la conſtruction de l'organe de l'ouïe, & ſi on réfléchit ſur l'efficacité des ſons. Je pourrois ici vous donner, Monſieur, l'anatomie de l'oreille, mais elle eſt trop étendue pour une lettre; je paſſe en conſéquence aux ſons, qui ſont, ſuivant les Phyſiciens, des mouvements tremblants & prompts de l'air, occaſionnés par le frémiſſement des parties inſenſibles du corps frappé, ou frappant les corps ſonores, produiſent dans l'air différentes modifications de ſons. Si vous frappez, Monſieur, les cordes d'un inſtrument, vous vous appercevrez du choc que les cordes impriment aux atômes qui les environnent, en les examinant aux rayons du ſoleil : le choc d'un corps ſonore produit donc dans l'air des mouvements tremblants, qu'on nomme vibrations, & même ſi fréquents, que dans l'eſpace d'une ſeconde, ils parcourent cent quatre-vingt toiſes. Ces vibrations ſe répandent à la circonférence de leurs ſpheres par des lignes droites, & impriment leurs mouvements aux corps qui les environnent; car les tourbillons de l'air, en vertu de leur élaſticité, étant applatis par les corps ſonores, ſe rétabliſſent, & en ſe rétabliſſant, ils compriment les autres tourbillons qui ſe rencontrent, & qui, en ſe rétabliſſant pareillement, en compriment d'autres, & ainſi de ſuite. La propagation du ſon ſe fait donc très-vîte, &

parvient à l'inſtant à l'oreille : enſuite, par un méchaniſme admirable, dont a ſi bien parlé M. Duverney, il frappe le nerf auditif, par le moyen duquel il eſt porté juſqu'au *ſenſorium commune*, & là ſe forme l'idée du ſon. Or, le choc du nerf auditif eſt plus fort ou plus foible, plus fréquent ou plus tardif, ſelon que les vibrations ſont plus ou moins fortes, plus ou moins fréquentes: de-là naiſſent différents tons qu'on exprime ordinairement par des notes, des rapports mutuels des ſons, ou des modifications ; de-là auſſi la longueur des corps ſonores, l'épaiſſeur, la tenſion, l'élaſticité, la figure, la légéreté, la ſolidité, la ſéchereſſe, la molleſſe diverſifient les tons, modifient différemment l'air, & le frappent, ou plus vîte, ou plus lentement ; ou plus foiblement, ou plus fortement. Je ſuppoſe, par exemple, deux cordes homogenes, de la même longueur, épaiſſeur, tenſion, ſolidité, ſéchereſſe ; ſi on les frappe enſemble, elles donneront un uniſſon ; mais ſi on en ſuppoſe une de la moitié plus longue que l'autre, elles formeront un diaſon. La fréquence des vibrations rend un ſon aigu ; la lenteur, dans le même eſpace de temps, un ſon grave. Les cordes plus courtes, mais plus tendues, forment un ſon aigu ; les plus longues & les moins tendues, un ſon grave. Or ces différentes diſpoſitions de tons forment une quantité de modifications de ſons, qui, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins ſonores, plus ou

moins agréables, excitent dans l'ame une ſenſation plus ou moins douce : & en effet l'organe de l'ouïe eſt une eſpece de tact ; plus ſon choc eſt rude, plus il eſt offenſé ; plus il eſt doux, plus on reſſent de plaiſir : car de même qu'une tenſion trop forte des fibres, où un déchirement occaſionne de la douleur, & un ſimple chatouillement du plaiſir; de même auſſi la dureté, la diſcordance des corps ſonores déchirent & offenſent les fibres du nerf auditif: & au contraire la douceur de leurs accords les chatouille, & réjouit l'ame.

On peut donc conclure de quelle utilité eſt la muſique, pour ſoulager les affections mélancoliques : on ſait que le Roi Saül n'en étoit délivré que par la guitarre de David. Il eſt à propos de varier la muſique, ſuivant les différentes eſpeces de mélancolie; car on en diſtingue ordinairement de deux ſortes: la mélancolie ſeche, & la mélancolie humide. La muſique qu'on doit employer pour la guériſon des tempéraments mélancoliques ſecs, ſe doit commencer par les tons les plus bas, & s'élever enſuite inſenſiblement aux plus hauts : c'eſt par cette gradation harmonique, que les fibres roides, ſubſtituées aux différents degrés de vibrations, ſe laiſſent inſenſiblement fléchir. Ceux au contraire qui ont un tempérament mélancolique & humide, demandent une muſique gaie, forte, vive & variée, parce qu'elle eſt plus propre à remuer les fibres, & à les roidir.

Si donc les nerfs languiſſent & ſont abattus, ſi les liquides ſont épais & incapables de mouvement, ſi l'ame & le corps ſont fortement attaqués, il faut recourir à une muſique ſimple, variée, ſonore, agréable : cette muſique chatouille le nerf auditif & les autres nerfs ſympatiques, qui, étant frappés agréablement, aiguillonnent la lymphe ſpiritueuſe, diſſolvent & diviſent les liquides, les rendent plus propres aux mouvements, fortifient, réjouiſſent le cœur, & rendent les ſecrétions plus faciles : de-là viennent des idées douces & agréables, de-là les membres ſont plus diſpos, l'eſprit plus gai, & les fonctions animales ſe font mieux.

Le tarentiſme eſt auſſi une maladie qui n'exige aucun médicament ; ce n'eſt que par la muſique qu'on peut parvenir à ſa guériſon. Les Tarentules ſont des eſpeces d'araignées, qui, ſemblables aux abeilles, piquent l'épiderme, & y diſtillent un venin peſtilentiel ; au même moment la peau ſe roidit, elle s'enfle avec douleur, le cœur languit, le pouls s'affoiblit, les actions vitales & animales diminuent, & ceſſent preſqu'enfin de faire leurs fonctions ; les membres s'engourdiſſent, les yeux s'obſcurciſſent, l'eſprit eſt plongé dans un état affreux de mélancolie & de triſteſſe. Cette maladie a, comme vous voyez, Monſieur, beaucoup de rapport avec la mélancolie dont je viens de vous entretenir.

Nul autre antidote que la musique ; elle ne se fait pas plutôt entendre, qu'à l'instant le malade commence à s'agiter, ses membres se dégourdissent, il crie, il chante, il danse, il saute pendant deux ou trois heures, suivant le temps que dure la musique : vous le mettez ensuite dans un lit préparé, où il sue abondamment : la sueur dissipée, vous recourez de nouveau à la symphonie ; pour lors le malade recommence ses chants, ses sauts & ses danses ; & bientôt après, il se trouve parfaitement guéri. Il faut cependant observer de varier la musique, suivant les différentes Tarentules & les divers tempéraments. Vous voyez, Monsieur, par la cure de ces deux maladies, de quelle utilité est la musique dans la Médecine : je pourrois encore vous rapporter, pour le prouver, la guérison de plusieurs femmes Italiennes attaquées de pâles couleurs, que la seule musique a pu opérer. On lit dans les Mémoires de l'Académie, qu'un Maître de chant de la Ville d'Aleth, & un fameux Musicien, ont été guéris par la musique, du délire & de la fievre maligne. Il y a encore une infinité d'exemples que je passe sous silence, & qui nous démontrent l'effet de la musique dans les maladies. Je vous ai prouvé plus haut qu'elle convient aussi pour la santé : il ne me reste donc plus à présent que de vous dire un mot sur son usage dans les diagnostics & les pronostics des maladies : cette principale propriété de la

musique a été ignorée jusqu'à nos jours, & elle le seroit encore, si le Docteur Marquet ne l'avoit fait connoître par des Observations plusieurs fois réitérées : ce Médecin Lorrain nous apprend les différentes variations du pouls par une méthode facile & curieuse, tirée des notes de la musique; & par ce diagnostic il prédit les différents degrés de santé & de maladie : il a établi ingénieusement un parallélisme entre les pulsations du cœur & les notes de la musique : vous pouvez, Monsieur, consulter sur cet objet le Traité qu'il nous a donné, intitulé : *Nouvelle Méthode facile & curieuse, pour connoître le pouls par les notes de la Musique*, imprimé à Nancy, chez la Veuve Baltazar, & orné de planches, que l'Auteur a gravées lui-même : il vient de paroître tout récemment une seconde édition de cet Ouvrage singulier, *in*-12. Cette seconde édition est considérablement augmentée; j'ai veillé à son impression, & j'y ai fait ajouter tout ce qui a été pour & contre ce systême curieux : je vais vous rapporter succintement l'analyse de cet Ouvrage, & c'est par où je finis cette Lettre.

L'Auteur l'a divisé en trois parties : la premiere traite des mouvements du cœur & des différentes especes de pouls : sa théorie sur le mouvement du cœur n'est pas tout-à-fait conforme aux observations anatomiques : je vous prie en conséquence de ne pas vous attacher à cette partie. Les distinctions des

différentes eſpeces de pouls méritent encore d'être réformées; ne nous y arrêtons pas, paſſons à l'eſſentiel de l'Ouvrage.

La ſeconde partie nous indique la connoiſſance du pouls par la muſique : le Docteur Marquet prétend que le pouls naturel bat la même cadence que le menuet : c'eſt là le point d'où il part pour la connoiſſance des pouls irréguliers : plus le pouls s'éloigne de la cadence du menuet, plus il approche, ſuivant cet Auteur, de l'état de maladie. Ce ſyſtême n'eſt pas ſi déplacé que pluſieurs perſonnes l'ont cru d'abord; car ſi vous tâtez d'une main le pouls d'un homme en ſanté, & que de l'autre vous battiez la meſure d'un menuet, vous obſerverez les mêmes temps dans l'un que dans l'autre. Le comparaiſon ne peut donc pas être plus juſte : le pouls fiévreux, qui bat plus fréquemment, pourra par conſéquent, ſuivant les obſervations que j'ai faites, très-bien s'accorder avec la meſure des contredanſes : le pouls lent eſt aſſez ſemblable, quant à la cadence, à l'air d'une muſette; & le pouls intermittent à celui d'une gigue.

La troiſieme partie de ce Traité, qui paroît être confondue par l'Auteur avec la ſeconde, & qui en eſt néanmoins bien différente, comprend tous les ſignes & notes de muſique, par leſquels on peut exprimer les différentes ſortes de pouls; c'eſt une eſpece d'alphabet caractériſtique; c'eſt la clef, en quelque façon,

de l'écriture du pouls : mais ce n'eſt pas là la méthode de le connoître, c'eſt uniquement celle de le déſigner. Le pouls réglé eſt déſigné dans cet alphabet par une note noire, poſée entre deux lignes paralleles après chaque cadence ; cette derniere eſt marquée par des lignes perpendiculaires, ſemblables à celles qui ſervent à diviſer les meſures dans la muſique : la note blanche marque le pouls grand ; la croche, le pouls petit ; & la double croche liée, le pouls vermiculaire : ſi la note eſt paſſée au-deſſous de la premiere ligne, elle ſignifie un pouls concentré ; ſur la premiere ligne, un pouls profond ; entre les deux lignes, un pouls naturel ; ſur la ſeconde ligne, un pouls élevé ; & au-deſſus de la ſeconde ligne, un pouls ſuperficiel : mais les cinq eſpaces que l'Auteur laiſſe entre les cinq barres de chaque cadence, ſignifient les cinq temps qu'on regarde entre chaque pulſation. Si l'on compte plus ou moins de ces eſpaces entre chaque battement, le pouls ſera irrégulier, ou inégal en mouvements : ſi la note n'eſt pas poſée entre les deux lignes, il ſera non naturel dans ſa force, de même que ſi elle étoit blanche, ou croche, ou double croche.

Voilà, Monſieur, le précis de tout l'Ouvrage. Il eſt ſûr que les Muſiciens ont le tact beaucoup plus fin que les autres hommes ; que la muſique agit ſur nous, & que nous trouvons ſouvent dans elle, ainſi que je vous l'ai prouvé, ce que nous ne trouvons pas

dans les meilleurs remedes, pour la guérifon des maladies; elle nous eft d'ailleurs innée, & par conféquent auffi naturelle que le mouvement du pouls. Qui ne fait fi au commencement de la création, il n'y a pas eu une certaine affinité établie par le Créateur, entre le mouvement du pouls & la mufique? Tout paroît nous l'indiquer: de favants Auteurs, entr'autres Hermophile, s'en font apperçu; le Docteur Marquet en a démontré le méchanifme pour le pouls naturel. Je vous ai pareillement fait voir dans cette Lettre, qu'on pouvoit étendre ce méchanifme à tous les pouls irréguliers. Vous voyez, Monfieur, par-là, de quelle utilité eft la mufique pour la connoiffance du pouls; elle n'eft pas moins utile, comme vous l'avez pu remarquer, pour la fanté & les maladies. Je penfe donc que cette Lettre deviendra pour vous un motif de plus pour vous adonner à cet Art libéral.

CHAPITRE XIII.

Remedes contre la Dyssenterie.

I.

Végétaux propres à remplacer l'Ipécacuana dans la Dyssenterie ; extrait des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXXIX. Tome II. Année 1769.

Il n'est pas nécessaire de faire venir à grands frais du Pérou, une racine (*l'Ipécacuana*) qui peut être remplacée, & même très-efficacement, par nos plantes, après avoir fait précéder la saignée, les lavements & les évacuants. On peut donc avoir recours à une infinité de végétaux, qu'on doit regarder pour lors comme de vrais spécifiques dans la dyssenterie : on peut tirer, par exemple, des prunelles, avant leur maturité, un suc par expression, qu'on fait épaissir en forme d'extrait ; cet extrait peut convenir dans la dyssenterie, à la dose d'un gros : on donne aussi avec succès dans cette maladie, du rob de sureau, qui est un suc épaissi, fait avec ses baies. Quand on prescrit ce rob, c'est, pour l'ordinaire, à la dose d'une once : rien

n'eſt ſi commun en campagne que de voir incorporer le ſuc de baies de ſureau avec de la farine de ſeigle ; on en fait de petits pains qu'on met au four ; on pile enſuite ces petits pains ; on les imbibe de nouveau ſuc ; après quoi on les donne à manger aux perſonnes attaquées de la dyſſenterie , depuis la doſe d'un demi-gros , juſqu'à une demi-once ; ce remede réuſſit preſque toujours.

Les Anciens ſe ſervoient du ſuc de feuilles de vigne, pour arrêter la dyſſenterie & le cours de ventre : parmi les Médecins modernes, il y en a encore qui donnent la poudre de feuilles vertes de cette plante, ſéchées à l'ombre, à la doſe d'un gros, pour cette maladie. Rien ne l'emporte ſur les raiſins pour la dyſſenterie, ainſi que le rapporte M. Tiſſot, dans une de ſes Obſervations. La poudre de la racine de filipendule, le pied-de-chat en infuſion, la décoction de nummulaire, les tiſanes & les apozêmes faits avec les feuilles & fleurs de bugle, ſont autant de remedes éprouvés pour cette maladie : l'huile d'amandes douces eſt un grand calmant pour appaiſer les tranchées qui l'accompagnent ordinairement. La gomme d'amandier, priſe en diſſolution dans une décoction ou infuſion de pervenche, mêlée avec partie égale de lait écrêmée, eſt auſſi très-bonne dans ce cas.

Perſonne ne peut diſputer une vertu anti-dyſſenterique à l'extrait de la racine de be-

noitte, à la poudre de l'éponge de l'églantier, au ſuc du *burſa-paſtoris*, à l'infuſion de l'aigremoine, à la décoction de la piloſelle, à la tiſane faite avec le plantain : on a éprouvé de grands effets pour la cure de cette maladie, en faiſant bouillir les feuilles de renouée dans du lait, & en les prenant en guiſe de lavement. La racine de quintefeuille n'eſt pas moins efficace dans la dyſſenterie ; c'eſt même un remede aſſuré. On peut mettre encore au nombre des remedes anti-dyſſenteriques, la racine de biſtorte, les différentes eſpeces de bec-de-grue, les fruits d'airelle, les fleurs de grenadier ; on les conſeille pour lors, ou en infuſion, ou en décoction. Tragus aſſure que le vin que l'on fait avec l'épine-vinette, arrête la dyſſenterie ; les feuilles & fruits de ſumach pris en décoction, ont auſſi cette vertu, ainſi que je l'ai expérimenté pluſieurs fois. La petite peau qui eſt ſous l'écorce de la châtaigne, miſe en poudre, & priſe à la doſe de deux gros, a produit quelquefois de bons effets dans cette maladie. On prépare avec la pulpe du fruit de cornouillier, paſſé par un tamis, un électuaire qu'on dit très-propre dans la dyſſenterie : quand on le conſeille, c'eſt depuis la doſe de deux gros, juſqu'à une demi-once : on en fait auſſi une marmelade, ou une conſerve, en y ajoutant du ſucre ; la doſe en doit pour lors être double. Je paſſe ſous ſilence les autres plantes qui conviennent dans cette

maladie, telles que la racine de la reine-des-prés, le suc de l'*arum*, celui d'ortie, la décoction d'orpin, l'infusion de brunelle, de persicaire, celle de l'écorce & des feuiles de saule, & plusieurs autres, dont l'énumération seroit trop longue pour en venir à la lysimachie, ce remede qu'on regarde depuis peu comme un spécifique dans toutes sortes de flux, même le dyssenterique. M. Mioley, ancien Médecin des Armées de Leurs Majestés Impériales, s'en est servi avec grand succès dans les diarrhées produites par un relâchement des intestins. M. de Haën a fait l'essai de cette plante sur plusieurs personnes; il la leur donnoit en poudre, à la dose d'un gros ou de quatre scrupules, deux fois le jour, après avoir fait prendre un purgatif: les malades auxquels il en a prescrit, ont été guéris, dit-il, en trois ou quatre jours. Le Docteur Thralkeld, Médecin Anglois, dit avoir guéri par l'infusion des feuilles de lysimachie, un flux de ventre qu'on n'avoit pu arrêter depuis plusieurs années: le nom botanique de cette plante est celui de *salicaria purpurea.* Tourn. ou *lysimachia vulgaris flore purpureo.* L'Auteur de la Gazette salutaire, en parlant de la lysimachie, dans la trente-septieme feuille de l'année 1764, dit en avoir fait l'essai, & s'en être trouvé très-bien. Je ne peux mieux finir, qu'en vous rapportant les termes dont il se sert à l'occasion de cette plante. Il y a d'autant plus de raison, dit-il, de la recommander

mander ; qu'elle eſt commune par-tout, & que c'eſt un remede que fournit le regne végétal. Or, ces ſortes de remedes ont ce grand avantage au-deſſus des productions chymiques tirées des minéraux, que s'ils ne rempliſſent pas leur objet, du moins ils ne font jamais de mal ; & que, quand ils guériſſent, ils le font d'une maniere ſimple & ſûre. Combien n'avez-vous pas d'exemples de leurs excellents effets ! Parmi toutes les perſonnes qui en ont fait uſage, on n'en trouvera pas une qui ſe plaigne que ces remedes aient altéré ſa conſtitution, ni qu'il lui en ſoit réſulté aucune incommodité par la ſuite. Ces réflexions doivent donc mettre en grand crédit les remedes que l'on tire des plantes ; & dans le nombre, je ne crois pas qu'il y en ait de plus précieuſe & de plus ſouveraine que la lyſimachie, ſurnommée la *ſalicaire.*

CHAPITRE XIV.

Observations sur l'Hydropisie de poitrine.

I.

Guérison d'une Hydropisie de poitrine, par M. Marquet; extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux. Tome II. Lettre XLVI. Année 1769.

Le 15 Novembre 1722, je fus prié, dit M. Marquet, de visiter le sieur Urlin, Huissier à la Cour & au Conseil de Son Altesse Royale, âgé de trente-six ans: j'observai d'abord que le malade étoit fort oppressé, qu'il avoit le ventre tendu, le pouls petit, concentré & intermittent, accompagné de fievre lente, de crachement de sang, & d'une toux seche; que ses jambes s'enfloient tous les soirs, & se désenfloient le matin: il étoit si souvent attaqué de foiblesses, de cardialgies & de syncopes, qu'on le croyoit à chaque instant au dernier soupir; il ne pouvoit rester dans son lit, sans un danger évident de suf-

focation : je conclus par tous ces ſignes & ſymptômes, que le malade étoit attaqué d'une hydropiſie de poitrine.

L'indication que j'eus à remplir pour lors, fut d'empêcher les progrès de l'épanchement, & de détruire les obſtacles qui le produiſoient. Pour y parvenir, & tâcher d'évacuer par les ſelles & les urines, ce qui étoit épanché, je mis le malade à l'uſage de la poudre hydragogue ſuivante :

Prenez turbith, méchoacam, hermodattes, jalap, de chacun deux gros ; ajoutez diagrede, pareille quantité ; crême de tartre, une once ; faites du tout une poudre très-fine, dont la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à ſept ſcrupules : je fis prendre au malade un gros de cette poudre avec une once de manne dans un bouillon ; le lendemain, il commença l'uſage de l'opiate ſuivant :

Prenez ſaffran de Mars apéritif, ſix gros ; extrait de ſéné, de rhubarbe, de chacun deux gros ; jalap en poudre, auſſi deux gros ; crême de tartre, poudre de cloportes, de chacune quatre ſcrupules : faites avec la térébenthine de Veniſe diſſoute, un opiate, dont la doſe ſera d'un gros tous les matins, avalant un bouillon par-deſſus : le malade, quoique bien déſeſpéré au commencement, fut guéri radicalement par ces remedes.

CHAPITRE XV.

PROPRIÉTÉS de l'Arnica dans la Medecine.

I.

LETTRE sur l'Arnica, connu plus communément en Lorraine, sous le nom de tabac des Vosges; extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tom. III. Lettre LXII. Année 1769.

J'AI appris, Monsieur, depuis peu, du malade même, la guérison d'une hémophthysie par le moyen de l'arnica : j'avois oui vanter plusieurs fois les vertus de cette plante, sur-tout à Strasbourg, où j'ai suivi pendant près de six mois les Hôpitaux militaires; mais je n'en avois jamais fait usage, ni vu faire; je ne la connoissois même que fort superficiellement, sur-tout quant à ses propriétés, lorsque M. Morat, Directeur des Pompes de cette Ville, me fit l'honneur de venir chez moi, accompagné de M. Marcandier, ce Citoyen zélé : le motif de la visite de M. Morat, étoit pour me charger, comme ayant habité long-temps la Lorraine, de lui faire venir des montagnes des Vosges quelques

livres de fleurs d'*arnica :* je pris à l'instant la liberté de demander à ce Monsieur ce qu'il vouloit faire d'une aussi grande quantité de fleurs de cette plante ? Il me répondit qu'il en faisoit journellement usage en infusion théiforme ; qu'il lui étoit en façon redevable de la conservation de sa vie ; & qu'il tâcheroit toujours d'en avoir chez lui, tant pour sa personne, que pour celles qui sont à ses ordres. Je réitérai mes instances auprès de ce Monsieur, pour savoir la maladie dont il avoit été attaqué. Je crachois, me dit-il, presque continuellement du sang, & même un sang pur, vermeil & écumeux : une fois entr'autres, ajouta-t-il, j'eus un crachement de sang si abondant, qu'on fut obligé de me saigner plusieurs fois ; & au lieu de diminuer par des saignées réitérées, il augmentoit encore ; il fut même accompagné d'une grande fievre, & ce ne fut qu'avec peine, que le Médecin à qui je confiai pour lors le soin de ma santé, put parvenir à faire passer cette fievre, & à appaiser le crachement de sang, qui ne fut pas long-temps sans reparoître.

On me conseilla pour lors l'usage théiforme de l'arnica ; je ne différai pas d'un instant de me rendre à cet avis, & depuis que j'ai usé de cette plante, mon crachement de sang s'est arrêté totalement ; il n'a plus reparu, & je me porte à présent assez bien, ainsi que vous pouvez en juger en me voyant. Effectivement M. Morat paroît actuellement

jouir d'une très-bonne ſanté, & même d'une conſtitution la plus ſaine.

Sa maladie, Monſieur, ainſi que vous pouvez le remarquer par ſes ſymptômes, étoit une vraie hémophthyſie : vous pouvez donc ajouter l'uſage de l'*arnica* aux différents remedes indiqués pour cette maladie ; la doſe doit être d'une bonne pincée de ſes fleurs pour un demi-ſetier d'eau, meſure de Paris, à prendre ſoir & matin. Ce remede eſt des plus ſimples, des plus faciles, & en même temps des plus efficaces. J'ai prié M. Morat de me permettre, en faveur de l'humanité, de vous en faire part, afin de le rendre publique, comme vous avez coutume de faire de toutes les Obſervations que je vous communique. Quelle eſtime ne devons-nous donc pas avoir pour l'arnica après de pareilles cures! Nous voyons ſouvent, dit le Docteur Jean-Michel Fehr, en parlant de cette plante, que tandis que nous recherchons avec trop de ſoin la nomenclature de certaines plantes, ou nous perdons preſque de vue la plante elle-même, avec ſes vertus les plus vantées, ou nous les laiſſons à diſcuter & à juger aux Parfumeurs & aux femmelettes ; c'eſt ce qui eſt arrivé au ſujet de l'arnica, plante ſi utile & ſi ſalutaire; Dodoëns, ce fameux Botaniſte, n'en connoiſſoit pas le véritable nom, & la croyoit très-rare ; & après lui, Jean Bauhin. Cependant elle étoit déjà connue du vulgaire, principalement des Mariniers ; l'uſage de cette

plante étoit chez eux même plus fréquent que chez quelques Médecins & Botanistes. Il est fâcheux, continue ce Docteur, qu'on fasse quelquefois de grandes dépenses, & qu'on emploie beaucoup de temps & de travaux pour tirer des entrailles de la terre, même au danger de sa vie, quelque remede, qu'on prépare ensuite selon l'art, & qu'on purifie par la force du feu, pour le vendre simple, ou en faire un composé informe, que l'on distribue en grains & par petits paquets, souvent même avec ostentation, tandis que l'on néglige des remedes domestiques, & qui se trouvent par-tout. Ne vaudroit-il pas bien mieux, à l'imitation des premiers Inventeurs de la Médecine, & des Modernes qui la pratiquent heureusement à la Chine, dans le Japon, dans les autres parties des Indes, & même dans notre Continent, où l'on trouve souvent dans les plantes de très-bons remedes, & même des spécifiques; ne vaudroit-il pas bien mieux, dis-je, se servir contre ces maladies, de remedes sûrs, simples & éprouvés, que de formuler de grandes ordonnances, qui souvent se contredisent par les remedes qu'on y fait entrer? Combien de plaies n'a point guéries avec son seul *chironium* le Médecin Chiron! Combien d'ulceres Telephe, Roi de Mysie, avec son *telephium!* Combien de coliques & de passions hystériques Arthémise, Reine de Carie, n'a-t-elle point appaisées, assoupies, guéries radicalement

avec sa seule *artemisia?* Le remede appellé *moxa*, si célebre chez les Chinois & les Japonois pour guérir la goutte, se fait uniquement avec une herbe desséchée, qui porte le même nom, & qu'on enveloppe de coton en forme de cylindre ou de pyramide.

Mais revenons à l'arnica : il convient dans l'asthme & le catharre, dit le Savant que je viens de citer ; il fait éternuer, provoque puissamment les regles & les urines ; il appaise les coliques & les douleurs hystériques, consolide les vaisseaux rompus : il est encore excellent pour chasser les graviers & le calcul ; il excite facilement la sueur, & quelquefois le vomissement ; c'est pourquoi il est très-bien indiqué dans les maladies chroniques & les fievres continues ; mais dans les contusions & les chûtes, il est d'une si grande vertu, & passe pour si efficace pour dissoudre les grumeaux de sang arrêtés, qui gênent le mouvement & la respiration, qu'à peine trouveroit-on dans les trois regnes un remede simple aussi salutaire dans ces cas. On peut donc regarder cette plante comme un spécifique dans les chûtes ; car aussi-tôt qu'on en a pris, elle se porte avec tant d'impétuosité vers le lieu affecté, & pénetre si fort les grumeaux de sang, qu'on a observé qu'elle y avoit excité de violentes douleurs, & quelquefois une grande difficulté de respirer, sur-tout lorsque la dose est trop forte, & que le mal est opiniâtre & invétéré ; on calme

bientôt ces accidents, ou par un vomiſſement ſpontané, ou par l'ouverture de la veine. On fait uſage de ſa racine, de ſes feuilles & de ſes fleurs; la doſe ne doit pas excéder deux bonnes pincées pour les perſonnes les plus robuſtes; elle eſt ordinairement d'une, ainſi que je vous l'ai obſervé : on l'emploie communément en décoction dans de la bierre, ou en infuſion dans de l'eau ordinaire; on peut auſſi la faire infuſer dans un vin médicinal avec d'autres drogues, pour pluſieurs maladies du bas-ventre, de la matrice, de la ratte & de la veſſie. On prépare encore une poudre ſternutatoire excellente, avec ſes feuilles & ſa racine; mais ſa principale vertu conſiſte à diſſoudre le ſang : c'eſt ce que prouve très-bien le Docteur Jean-Michel Fehr, par pluſieurs Obſervations, que je pourrois rapporter ici avec des Obſervations d'autres Médecins; mais je me contenterai de vous faire part ici de l'Extrait d'une Lettre de M. Morand, Médecin de Paris, adreſſée de Plombieres, où il étoit pour lors, à M. le Camus, auſſi Médecin de cette même Faculté, à l'occaſion de l'arnica : c'eſt une plante, dit M. Morand, qui ſe trouve très-abondamment aux environs de cette petite Ville, & principalement dans les plus hautes montagnes des Voſges : elle eſt auſſi connue dans le pays ſous la dénomination de tabac des Capucins, ou de fleur de tabac. A Nancy & dans toute la Lorraine, on

n'en fait pas ſeulement uſage comme d'un ſternutatoire, mais on la preſcrit auſſi comme alexitere, pour rétablir & augmenter dans toute l'habitude du corps, le mouvement du ſang & des eſprits ralentis par leur épaiſſiſſement, ou par leur ſtagnation dans quelque partie : on s'en ſert encore dans les fievres malignes. Feu M. Kaſt, premier Médecin de feue la Reine de Pologne, s'en ſervoit dans quelques maladies de poitrine, lorſqu'il étoit queſtion de recourir aux inciſifs ; la doſe eſt de ſix grains, ou pour les ſujets foibles, d'une petite pincée ſur laquelle on verſe quatre verres d'eau chaude. On m'a aſſuré dans ce pays-ci, que cette plante produit un effet ſingulier ſur ceux qui en prennent, ſoit qu'on doive l'attribuer à une forte doſe, ſoit qu'elle agiſſe de cette maniere ; elle cauſe d'abord un petit étourdiſſement, quelquefois même une eſpece de catalepſie légere & momentanée ; elle eſt connue non ſeulement dans les montagnes des Voſges, mais elle croît encore plus abondamment dans les Alpes, ſur la montagne de la Lance, auprès de Reveils, dans pluſieurs endroits de la Forêt d'Orléans ; elle ſe trouve ſur-tout en abondance dans la Sologne : les Solognois & les Bucherons de la forêt d'Orléans, l'appellent grande bétoine, & la prennent en guiſe de tabac : c'eſt dans ces endroits qu'un Botaniſte doit chercher cette plante en fleurs, pour la voir dans ſon

beau & dans ſon naturel ; car elle n'aime que les terreins incultes, & elle ne ſe plaît jamais dans les jardins ; elle n'y vient qu'avec peine. Défunt M. Salerne, Médecin d'Orléans, faiſoit accommoder ſes feuilles en carotte comme du tabac, & s'en ſervoit avec ſuccès dans les maux de tête invétérés, pour les ſujets pituiteux.

CHAPITRE XVI.

PROPRIÉTÉS du Trefle aquatique dans la Médecine.

I.

LETTRE sur les vertus constatées du Trefle d'eau, pour la guérison de plusieurs maladies, & principalement du Scorbut ; *extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c.* Tome III. Lettre LXXI. Année 1769.

LA plante sur laquelle vous me demandez des explications, mérite sans contredit mon attention. Dès l'année 1682, M. Duclos, Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, a fait part à sa savante Compagnie, des vertus de sa décoction pour guérir le scorbut; & en 1675, J. V. Willius, Danois de Nation, a publié les expériences qu'il a faites à son occasion pour la cure de plusieurs maladies; ce sont ses expériences que je veux, Monsieur, actuellement vous rapporter; le trefle aquatique ne devroit pas être aussi négligé qu'il a coutume de l'être;

c'eſt une conſéquence que vous ne manquerez pas de tirer du contenu de cette lettre.

La premiere maladie pour laquelle le Docteur Willius s'en eſt ſervi, eſt le ſcorbut; pluſieurs perſonnes qui en étoient attaquées, de l'un & de l'autre ſexe, ſe ſont déjà préſentées à moi pour être traitées : elles avoient les jambes ulcérées & ſi douloureuſes, que malgré l'inclination naturelle que nous avons pour la vie, à peine s'en ſoucioient-elles; le trefle aquatique fut le ſeul remede auquel j'eus alors recours; ce qui m'y engagea ſurtout, étoit l'éloge qu'en faiſoit le Docteur Simon Pauli; je faiſois en conſéquence bouillir dans de la petite bierre un peu vieille, quelques poignées de ſes feuilles, quand c'étoit la ſaiſon de l'été ou de l'automne; & ſeulement de ſes tiges, quand c'étoit au printemps ou en hiver; je preſcrivois à mes malades, trois fois par jour, un verre de cette décoction; un le matin, l'autre à midi, & le troiſieme en ſe couchant; je leur faiſois en même temps laver leurs jambes avec une décoction tiede de toute la plante dans l'eau de mer, en cas néanmoins qu'il ne ſe trouve pas pour lors trop d'inflammation; je leur conſeillois en outre d'appliquer ſur leurs ulceres des feuilles vertes de cette même plante, & à défaut de fraîches, d'employer des ſeches, après néanmoins les avoir laiſſé revenir pendant deux jours dans l'eau diſtillée auſſi de la même plante. De tous les ſcorbutiques

que j'ai traités avec cette ſeule méthode, il ne s'en eſt trouvé aucun qui n'ait été guéri, les uns dans l'eſpace de huit jours, & les autres un peu plus tard.

La ſervante du Meûnier de Drabye (c'eſt toujours notre Auteur qui parle) avoit depuis un an & demi toute la jambe droite rongée d'un ulcere : elle me conſulta ſur ſon état; je ne lui preſcrivis pour tout remede intérieur, que la décoction de trefle aquatique dans la bierre, & je lui dis en même temps d'appliquer ſur l'ulcere, qui ſe trouvoit être de la grandeur de la main, des feuilles pilées de la même plante, avec celle de plantain, d'alliaire, & de millepertuis. Le malade récupéra, par ces ſeuls remedes, une ſanté parfaite.

Le domeſtique du Paſteur de Schudelaud portoit depuis fort long-temps dans l'aîne, une tumeur conſidérable, qui s'étoit ouverte, & avoit formé un ulcere ſcorbutique de très-mauvais caractere; il fit uſage de la décoction du trefle aquatique, s'en baſſina l'ulcere, & ſe procura en même temps une ſueur abondante, par le moyen de quinze gouttes d'eſprit de corne-de-cerf, qu'il aſſocia à une once & demie d'eau diſtillée de la plante dont il s'agit; en peu de temps il ſe trouva parfaitement rétabli.

Vous penſez peut-être, Monſieur, que le trefle aquatique n'eſt bon que pour le ſcorbut : vous vous trompez; il n'eſt pas moins

ſalutaire dans l'hydropiſie, quelqu'invétérée qu'elle ſoit ; c'eſt ce que nous apprend le Docteur Willius.

Un domeſtique de Drabye, dit cet Auteur, qui avoit eu, trois ans auparavant, une hydropiſie aſcite, dont il avoit été guéri, eſt tombé dans la même maladie au commencement de l'hiver 1674 : inſenſiblement ſes jambes s'enflerent, ſon ventre ſe remplit, il perdit l'appétit, il lui ſurvint des anxiétés dans toute la région précordiale, la difficulté de reſpirer augmenta, tout ſon corps s'exténua, & ſes forces manquerent au point qu'il fut obligé de garder le lit aux approches du printemps. Ce fut au mois d'Avril que je fus appellé pour le traiter; je lui preſcrivis pour remede l'infuſion ſuivante :

Prenez trefle d'eau trois poignées, racines d'aulnée & de raifort ſauvage, de chacune une poignée; des feuilles de dompte-venin & des fleurs de bugloſſe auſſi de chacune une poignée; après avoir coupé, haché, & lavé toutes ces plantes, faites-les infuſer à chaud dans cinq pots de petit-lait, & donnez-en par jour au malade trois bons verres environ de ſept à huit onces. Quinze jours après que le malade eut commencé l'uſage de ce remede, je le trouvai dans les champs, continue notre Auteur; il travailloit avec ſes camarades aux différents ouvrages de la campagne, de même que s'il n'eût pas été malade. Après m'avoir fait mille remerciements, il m'aſſura

que, dès la premiere prise de l'infusion susdite, il s'étoit apperçu d'un changement total; que depuis ce temps, il n'avoit cessé de rendre de l'urine abondamment; qu'actuellement il respiroit avec toute liberté, & ne sentoit nulle incommodité, ayant pour tout mal un appétit dévorant: cependant je lui conseillai beaucoup de ménagement, & la continuation de l'usage de l'infusion seulement à la dose de deux verres par jour; c'est ainsi que ce malade parvint à récupérer son état de santé. Le trefle d'eau est encore un remede excellent pour les fievres intermitentes, suivant Willius.

Il régnoit en 1674, je vous parle toujours, Monsieur, d'après l'Auteur cité, des fievres intermittentes de différents caracteres, tant simples que composées, qui attaquoient indistinctement toute personne de quelque sexe & de quelqu'âge qu'elle fût: je faisois prendre à mes malades, le jour de l'intermission, un grand verre de petite bierre, dans laquelle j'avois fait bouillir précédemment quelques poignées de trefle d'eau, & de jeunes pousses de sureau, ou même de l'écorce moyenne de cet arbre; par le moyen de cette décoction, je purgeois copieusement la plupart de mes malades; quelques-uns même vomissoient plusieurs fois; étant ainsi purgés, je leur prescrivois, aux approches de l'accès, la poudre suivante, ayant sur-tout attention d'en varier la dose, suivant les différents âges.

Prenez

Prenez du trefle d'eau pulvérisé un demi-gros, du cryſtal minéral un ſcrupule ; mêlez & donnez au malade, un peu avant l'accès, dans un verre de décoction chaude de trefle d'eau ; par le moyen de ce traitement, je parvins à guérir pluſieurs de mes malades, mais tous ne le furent pas ; j'éprouvai pour lors plus d'efficacité dans la leſſive des cendres du trefle d'eau, que dans mon autre remede. De vingt-trois malades (continue toujours notre Auteur) auxquels je donnai de cette leſſive pour leurs fievres intermittentes, cinq ſeulement ſe trouverent obligés d'en prendre trois fois ; deux d'entr'eux furent guéris après deux priſes, & tous les autres n'eurent beſoin d'en faire uſage qu'une ſeule fois. Pour préparer ce remede ſi efficace, je prenois deux poignées des cendres de la plante, je les faiſois infuſer pendant une nuit entiere dans ſix onces de l'eau diſtillée de la même plante, à laquelle eau je donne le nom d'eau ſpiritueuſe de trefle aquatique ; je filtrois enſuite cette leſſive, & je la cohobois pluſieurs fois de ſuite. Le jour de l'intermiſſion, après avoir donné à mes malades un verre de la décoction, dont j'ai rapporté plus haut la préparation, je leur faiſois prendre de cette leſſive tiede, à la doſe de deux ou trois onces pour un enfant, & de trois ou quatre pour un adulte. De tous ceux qui en prenoient, il n'y en avoit aucun qui ne ſuât

P

abondamment; quelques-uns rendirent même plus d'urine qu'à leur ordinaire; & tous en général eurent un accès plus court. J'ajouterai cependant ici (c'eſt toujours l'Auteur qui parle) que je permettois à mes malades de boire, pour ſe déſaltérer, dans le chaud de la fievre, mais uniquement de la décoction de trefle d'eau.

Outre les fievres intermittentes bénignes, qui régnerent pendant le courant de l'année 1674, il y eut encore des fievres malignes à la fin de l'hiver; & c'eſt auſſi par le moyen du trefle d'eau que notre Auteur les a traitées: ce qui lui a pareillement réuſſi.

Voici, Monſieur, la façon avec laquelle il le préparoit pour ces maladies:

On prend, dit-il, à volonté de la rapure de corne-de-cerf; on verſe par-deſſus de la leſſive de trefle d'eau, en quantité ſuffiſante, pour que la rapure s'en trouve bien imbibée; on place ce mêlange dans un endroit tempéré, pendant un jour; il ſe change pour lors dans un mucilage gélatineux; on coupe ce mucilage par petits morceaux; on étend ces morceaux ſur du papier, & on les y fait ſécher lentement; après quoi on les réduit en poudre; on imbibe de nouveau cette poudre de la leſſive ſuſdite, pour en former une pâte mucilagineuſe, qu'on fait ſécher, qu'on réduit encore en poudre, & qu'on humecte de nouveau; cette opération ſe recom-

mence jusqu'à trois fois : on a pour lors un excellent remede dans les fievres malignes : sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & même quatre scrupules dans l'eau distillée de la même plante.

La paralysie est une maladie assez difficile à traiter; cependant le Docteur Willius en a guéri plusieurs par le moyen du trefle d'eau : un seul exemple suffit pour vous prouver, Monsieur, les bons effets de cette plante dans cette maladie.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, dit Willius, qui avoit passé tout l'été de 1674, sans se ménager d'aucune maniere, fut saisi de froid sur la fin de Septembre, pour avoir eu l'imprudence de sortir par un mauvais temps, en habit d'été ; il perdit tout-à-coup le mouvement de toutes les parties du côté droit, qui devinrent froides, & il sentit dès l'instant de grandes douleurs dans l'épaule, dans le coude, dans le poignet, dans la hanche, dans le genou & sur le coudepied. (Cette Observation désigne, Monsieur, un rhumatisme plutôt qu'une paralysie.) Dès que le malade fut de retour chez lui, je lui fis garder le lit, & en même temps bassiner le côté malade avec la décoction suivante.

On prit pour cette décoction trois poignées de trefle d'eau & une poignée d'yvette ; on fit bouillir le tout dans environ quatre pintes d'eau de mer, & on ajouta à la colature

huit onces d'eau-de-vie de grains ; je lui prescrivis ensuite intérieurement une forte dose de décoction de trefle d'eau dans la bierre : le malade sua en quantité pendant la nuit ; le lendemain ses douleurs furent entiérement calmées, & le mouvement lui étoit tellement revenu, qu'il pouvoit déjà se tenir un peu sur ses jambes, s'asseoir & écrire. Cependant il but encore le matin un verre de la décoction de la même plante dans l'eau, & se fit bassiner les parties affectées comme la veille ; le soir il s'exposa encore à l'air froid pendant quelques heures ; mais cependant le même accident ne lui revint pas.

Le même Auteur rapporte qu'il s'est encore servi pour lui-même du trefle d'eau dans les catarres ; il en fumoit pour lors les feuilles en guise de tabac, & elles lui réussissoient si bien, qu'après avoir expectoré beaucoup de phlegmes, sa tête en devenoit plus libre, plus légere, & plus propre à l'étude. Plusieurs personnes, ajoute-t-il, ont essayé, à mon exemple, de fumer de cette plante, & s'en sont si bien trouvées, qu'elles en faisoient même leurs délices. Willius prétend encore que l'eau distillée de trefle d'eau convient dans les maladies des yeux.

Un vieillard de soixante ans, qui étoit devenu un peu sourd depuis trois semaines, récupéra l'ouïe, tant par l'usage intérieur de la décoction de trefle d'eau, qu'en inférant

dans ſes oreilles un peu de coton imbibé de quelques gouttes d'huile eſſentielle de la même plante.

Un Menuiſier âgé de trente ans, vers la fin de Septembre 1674, ſentit une légere douleur dans l'oreille droite; il en ſortit auſſitôt une grande quantité de matiere ſanieuſe & purulente : la douleur ceſſa pour lors ; mais il n'entendit plus du tout de cette même oreille ; le ſeul ſoulagement qu'il put trouver à cette ſurdité, fut de fumer ſouvent du trefle d'eau en guiſe de tabac : il mettoit cependant en même temps dans ſon oreille de l'huile eſſentielle de cette plante, mêlée avec celle de corne-de-cerf, & prenoit auſſi intérieurement de l'infuſion de trefle aquatique dans de la bierre.

Outre les propriétés détaillées du trefle d'eau, il a encore celle d'être catartique; il purge ſouvent par haut & par bas. Willius en rapporte pluſieurs exemples ; il donne auſſi cette plante comme un remede ſouverain pour faciliter l'accouchement ; mais comme, par l'exemple que l'Auteur rapporte, il paroît qu'il a aſſocié le trefle d'eau à d'autres remedes, dont les vertus ſont univerſellement reconnues pour cette maladie, c'eſt plutôt à ces remedes qu'au trefle d'eau, que la femme propoſée dans ce cas a dû être redevable de ſon ſoulagement.

Le détail dans lequel je ſuis entré à l'oc-

cafion du trefle aquatique, doit, Monfieur, vous convaincre de fes vertus. Le Continuateur de la Matiere médicale de M. Geoffroy, dit que cette plante contient du fel ammoniac enveloppé de foufre & de parties terreftres : c'eft par cette raifon qu'il prétend qu'elle eft propre contre le fcorbut, la goutte, la cachexie & l'hydropifie. Dans le paroxifme de la goutte, le malade boira, de quatre heures en quatre heures, un verre de fa décoction, ayant en même temps la précaution d'en appliquer le marc fur la partie affectée. Sa femence, ajoute cet Auteur, s'emploie contre la toux invétérée & l'afthme humide ; elle incife puiffamment & détache les humeurs glaireufes, qui farciffent les bronches du poumon. Simon Pauli lui donne la préférence fur le cochléaria pour guérir le fcorbut ; il en donnoit ordinairement le fuc mêlé avec le petit-lait dans cette maladie, de même que dans l'hydropifie & la goutte. On tire encore de la même plante un extrait, un fel, & l'on en fait auffi un firop : toutes ces préparations ont les mêmes qualités, & fe prennent commodément, fans caufer de dégoût aux malades.

Les Médecins d'Allemagne regardent le trefle d'eau comme une panacée dans prefque toutes les maladies défefpérées ; & ils emploient non feulement les feuilles & la tige, mais encore les racines : quand ils prefcrivent

les racines, c'eſt ſous la formule ſuivante :

Prenez des racines de trefle d'eau lavées & ratiſſées, une once; faites-les bouillir doucement dans trois livres d'eau, que vous réduirez à deux; ajoutez-y ſur la fin, des feuilles de cette plante & de creſſon de fontaine, de chacun une poignée; retirez le vaiſſeau du feu après quelques bouillons, & paſſez la liqueur par un linge, pour prendre tiede de quatre heures en quatre heures, à la doſe d'un verre, dans le ſcorbut, la goutte & l'hydropiſie.

Après vous avoir ſi fort vanté le trefle aquatique, il convient, Monſieur, de vous le faire connoître; vous êtes même en droit de l'exiger de moi. Sa racine eſt horizontale & articulée, ſa tige grêle & cylindrique; elle s'éleve du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & demi en ſe recourbant; ſes feuilles ſont radicales, dont les pétioles ſont en maniere de gaîne; elles ſont en outre digitées trois à trois, ayant leurs folioles ovales & entieres: le trefle aquatique, ou ményanthe, a encore des feuilles florales, en forme de filets, & amplexicaules; ſes fleurs ſont raſſemblées en bouquets, infundibuliformes, découpées profondément en cinq parties ovales, pointues, velues, recourbées & ouvertes; ſon fruit eſt une capſule ovale, entourée du calice, uniloculaire, renfermant pluſieurs ſemences ovales & petites. Les Botaniſtes

nomment cette plante *menyanthes paluſtre, latifolium & triphyllum.* Tourn. *Menyanthes trifoliata.* Linn. Elle eſt perennelle, & ſe trouve pour l'ordinaire dans les marais & autres lieux aquatiques, en terre maigre. Quand elle eſt hors de l'eau, elle ne dure pas long-temps; vous en rencontrerez dans pluſieurs endroits des environs de cette Capitale : le temps de ſa fleur eſt en Mai ou Juin. . . . .

CHAPITRE XVII.

I.

Propriétés du Cresson de roche, ou Cresson doré; extrait des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement. Tome IV. Lettre V. Année 1770.

Une plante infiniment supérieure au thé, tant pour le goût, que pour les vertus, est, Monsieur, le cresson de roche, connu communément en Alsace sous le nom de *cresson doré*; & aux environs de Bourmont en Lorraine, sous celui de l'*herbe de l'Archamboucher*, parce qu'il s'y en trouve beaucoup dans un bois qui est ainsi nommé. Cette plante est du genre des saxifrages; elle ne porte qu'improprement le nom de cresson; aussi les Auteurs lui donnent-ils simplement celui de saxifrage, ou d'hépatique doré. Tournefort la désigne sous la phrase de *chrysoplenium foliis amplioribus auriculatis*; & Linnæus, sous celui de *chrysoplenium oppositifolium*. Sa racine est noueuse, blanchâtre, rampante, garnie de fibres capillaires; sa tige part de sa racine; elle est herbacée, rameuse & écailleuse; ses feuilles sont opposées, pétiolées,

arrondies en forme d'oreilles, ſemblables à celles du lierre terreſtre, mais plus petites, dentelées en leurs bords, un peu velues, pleines d'un ſuc d'un goût un peu ſtiptique & amer; aux extrêmités de ſes tiges & de ſes rameaux naiſſent de petites fleurs ſans corolle, dont le calice eſt diviſé en cinq parties garnies de huit étamines très-courtes, à ſommités ſimples. Quand les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des capſules à deux cornes bivalves, qui renferment des ſemences menues d'un rouge brun. On a ſoutenu, il y a quelques années, une Theſe ſur le creſſon de roche, dans les Ecoles de Médecine de l'Univerſité de Straſbourg. Les premiers paragraphes de cette Theſe roulent ſur l'étymologie des différents noms de la plante. Je ne m'étendrai pas, Monſieur, avec ſon Auteur, ſur un pareil objet, qui tient plus du curieux que de l'utile; je vous obſerverai ſeulement dans cette Lettre, que le nom botanique de chryſoſplenium, ſignifie plante à couleur d'or, & eſt propre en même temps pour les maladies de la rate; & en effet la couleur de la fleur de cette plante eſt d'un beau jaune doré, & on lui attribue une vertu pour guérir les obſtructions de ce viſcere. Le Continuateur de la Matiere médicale de Geoffroy, prétend qu'elle a une qualité vulnéraire & apéritive; elle convient, dit-il, dans les obſtructions du foie & des autres viſceres; ſa doſe eſt d'une poignée dans les

bouillons apéritifs qu'on prefcrit pour ces maladies. Le creffon de roche a le même goût & les mêmes vertus, ajoute cet Auteur, que l'hépatique commun; cette plante divife de même les humeurs épaiffies, elle donne du ton aux folides, elle adoucit l'acrimonie du fang, & cicatrife fouvent les plaies, pourvu néanmoins qu'elles ne foient pas trop confidérables : elle n'eft pas moins bonne, à ce qu'on prétend, dans l'étifie des enfants, la phthyfie, la jauniffe & les maladies de la peau : Bœcler la recommande dans le calcul, & lui attribue avec tous les autres, une propriété fplénique & hépatique. Telles font, Monfieur, la plupart des vertus que les Praticiens reconnoiffent dans cette plante; mais elles fe trouvent rapportées dans tous leurs Ouvrages, d'une maniere fi vague, qu'à peine peut-on en déduire des notions certaines. L'Auteur de la fameufe Thefe que je viens de vous annoncer fur le creffon de roche, l'examine fous tous fes différents afpects, & c'eft d'après cet examen qu'il en pofe les principes. Je vais vous faire part des différents procédés dont il a fait ufage pour mieux en découvrir les propriétés. Les feuilles de creffon de roche ont, dit cet Auteur, une faveur légérement âcre & un peu aftringente, fans cependant aucune amertume; fes tiges font d'une faveur plus douce : quand la plante eft defféchée, & lorfqu'on la prend en infufion, on s'apperçoit beaucoup

mieux de ſa ſaveur; elle eſt pour lors même très-agréable, à un petit goût de moiſi près, qui ſe diſſipe à l'inſtant. Les habitants de Straſbourg ſont ſouvent uſage de cette infuſion, & même avec beaucoup de plaiſir; ils la préferent à celle de capillaire. Quant à l'odeur de cette plante, elle n'en a d'autre que celle d'herbacée. Pour m'aſſurer plus particuliérement de ſes vertus, continue notre Auteur, je ne m'en ſuis pas tenu uniquement à ſon odeur & à ſa ſaveur, mais j'ai encore fait ſur elle diverſes expériences.

J'ai d'abord commencé par en faire ſécher ſeize onces; quand elles l'ont été ſuffiſamment, elles ſe ſont trouvées réduites à deux & demie: cependant il s'en manquoit beaucoup que la plante fût deſſéchée au point de pouvoir ſe pulvériſer: j'ai pris encore cent vingt onces de la même plante, j'en ai exprimé le ſuc, & j'en ai tiré ſoixante & douze onces; ce ſuc étoit d'une ſaveur ſalée & néanmoins douceâtre: j'ai fait deſſécher le marc, & je l'ai enſuite peſé; il ne peſoit plus que ſeize onces: j'ai fait conſumer par le feu le marc, & j'ai fait bouillir avec de l'eau les cendres que j'en ai tirées; elles m'ont fourni par la lixiviation quatre ſcrupules de ſel alkali fixe: ce qui m'eſt reſté de tous ces différents procédés, n'étoit plus, ſuivant le langage des Chymiſtes, qu'une ſimple terre morte.

Par toutes ces différentes expériences, vous devez, Monſieur, néceſſairement con-

clure avec l'Auteur de la Theſe que j'analyſe, que le creſſon de roche contient beaucoup de terre & d'eau, & qu'il renferme pareillement un acide & un principe inflammable; car, de l'aveu de tous les Chymiſtes, c'eſt de ces deux derniers principes que ſe forme le ſel alkali fixe : cette conſéquence eſt d'autant plus vraie, qu'elle ſe trouve même confirmée par la diſtillation qui a été faite de la plante. J'ai pris pour cette diſtillation, (c'eſt toujours notre Auteur qui parle) douze onces du ſuc exprimé de creſſon de roche ; je n'ai augmenté le feu pour ce procédé, que par degrés; j'en ai tiré d'abord une aſſez grande quantité d'une eau inſipide, qui n'avoit d'autre odeur que celle qui eſt commune à toutes les eaux qu'on tire des ſucs par la diſtillation ; il m'eſt enſuite venu une liqueur d'une ſaveur légere, à la quantité d'environ une once ; cette liqueur étoit un peu empyreumatique ; elle devint verdâtre par ſon mêlange avec les ſucs bleus des végétaux; & lorſque je l'eus aſſociée avec de l'alkali fixe, elle exhala une odeur très-forte ; miſe en effervescence avec l'acide nitreux, elle répandit une fumée blanchâtre : à cette liqueur en ſuccéda, par la diſtillation, une autre, qui étoit, on ne peut pas plus, empyreumatique, mais qui n'a pas changé par ſon mêlange, la couleur du ſirop de violettes ; cette même liqueur n'eſt pas non plus entrée en effervescence avec l'acide nitreux : j'ai

ſeulement obſervé qu'il lui ſurnageoit quelques gouttes d'une huile brune très-épaiſſe : ce qui reſta dans la cucurbite après la diſtillation, étoit évidemment ſalé ; & par le moyen de la lixiviation, j'en obtins un gros & demi de ſel alkali fixe. Vous êtes, Monſieur, aſſez verſé dans la Chymie, pour connoître par le détail du procédé que je viens de vous rapporter, les divers principes qui conſtituent la ſubſtance du creſſon de roche. . . . . . .

Après tous ces procédés chymiques, vous pourriez peut-être croire que ce ſont les ſeuls qu'ait employés notre Auteur, pour découvrir la vraie nature de cette plante ; ils paroiſſent effectivement plus que ſuffiſants pour tout autre que pour lui ; mais en vrai ſcrutateur de la nature, il ne s'en eſt pas contenté. J'ai, dit-il, verſé ſur quatre gros de creſſon de roche, autant d'eſprit-de-vin qu'il en faut pour en pouvoir extraire la teinture ; celle que j'en ai obtenue par ce moyen, étoit on ne peut pas plus verte, & n'avoit cependant d'autre ſaveur, ni odeur que celle qui ſe trouve propre à l'eſprit-de-vin : j'ai laiſſé évaporer cette teinture ; il en eſt reſté quarante-huit grains d'une réſine verdâtre, qui étoit preſque totalement dénuée de ſaveur, & ſuſceptible de l'humidité de l'air. Quant au réſidu de la plante, qui s'eſt trouvé après en avoir tiré la teinture à l'eſprit-de-vin, j'ai verſé de l'eau par-deſſus, & je l'ai renouvellée en la faiſant même bouillir autant

de fois qu'il fallut, pour qu'elle en fût plus teinte, & qu'elle n'eût plus aucune ſaveur. J'ai fait enſuite évaporer toutes ces différentes teintures aqueuſes à un feu lent, ce qui m'a pour lors donné quarante-deux grains d'un extrait aqueux, connu en termes de l'art, ſous le nom de *ſecondaire*. Ce procédé fini, j'ai paſſé à un autre; j'ai pris une demi-once de creſſon de roche deſſéché, j'ai mis de l'eau par-deſſus, de la même façon que précédemment, pour en tirer une teinture aqueuſe; celle que j'en obtins pour lors, étoit d'une couleur brune, & d'une ſaveur ſpécialement propre à la plante; j'ai fait évaporer cette teinture en l'expoſant ſur le feu; il m'eſt reſté cent cinq grains d'un extrait aqueux; j'ai verſé ſur le réſidu de la plante qui a ſervi à la teinture, de l'eſprit-de-vin, & l'extrait réſineux que j'en ai pour lors obtenu, ſe trouva en plus petite quantité que dans le procédé précédent; ce qui démontre invinciblement que l'eau eſt la vraie menſtrue de cette plante.

J'ai encore réduit par la coction en conſiſtance de gelée, ſeize onces exprimées du ſuc de creſſon de roche; je l'ai enſuite mis en digeſtion avec de l'eſprit-de-vin; j'en ai tiré dix grains de ſel eſſentiel, & il reſtoit adhérent à ce ſel une eſpece de ſubſtance réſineuſe, dont il étoit même teint; cette ſubſtance réſineuſe ne put jamais ſe diſſoudre dans l'eau ſimple, ni même dans l'eau de chaux: d'où l'on peut conclure que l'acide ſe trouve dans

le creſſon de roche, ſous deux formes différentes ; une partie eſt unie avec l'huile, & prend la forme de réſine ; l'autre eſt développée, & ſe trouve diſperſée dans tout le ſuc de la plante.

Réuniſſons actuellement, Monſieur, avec l'Auteur, tous les réſultats de ces procédés, pour en déduire les différentes propriétés du creſſon de roche. L'extrait aqueux de cette plante eſt de beaucoup plus abondant que ſon extrait ſpiritueux ; ce premier eſt même le ſeul qui en conſerve la ſaveur ; l'autre eſt conſéquemment la vraie menſtrue qui lui convienne. L'huile que contient le creſſon de roche, devient réſine par le moyen de l'acide avec lequel elle eſt unie : c'eſt ce qui réſulte encore des procédés ci-deſſus. L'extrait aqueux qu'on obtient par une premiere teinture, peſe beaucoup plus que l'extrait gommeux, qu'on ne ſe procure que ſecondairement : ce que vous avez dû encore remarquer dans les expériences précédentes ; il y a par conſéquent dans le creſſon de roche quelque ſubſtance ſavonneuſe ; car on apelle *ſavon* ce qui rend la réſine ſoluble dans l'eau : le ſavon peut, il eſt vrai, ſe diſſoudre dans l'eſprit-de-vin, mais en très-petite quantité. Le creſſon de roche contient donc, ſuivant les différents procédés chymiques, une gomme-réſine diſſoute dans beaucoup de phlegme avec beaucoup de particules terreſtres, & unies en même temps avec un peu de ſel eſſentiel.

La

La nature de cette plante connue, il eſt facile d'en découvrir les vertus. Par l'abondance du phlegme qu'elle contient, elle eſt propre pour relâcher les ſolides, diviſer les fluides, & faciliter les différentes excrétions aqueuſes; l'expérience l'a auſſi toujours démontré. Cependant ce ne ſont pas là toutes ſes propriétés : perſonne n'ignore que les gommes-réſines ſont les meilleurs ſavonneux ; elles conviennent non ſeulement pour diſſoudre les matieres viſqueuſes qui ſe trouvent adhérentes aux premieres voies, mais même pour les évacuer : elles produiſent auſſi de grands effets dans les différentes maladies aiguës & chroniques; mais je vous ai fait voir, Monſieur, que le creſſon de roche contient, ſuivant ſon analyſe chymique, une gomme-réſine : il eſt donc très-bien indiqué dans tous les cas où l'on preſcrit ces eſpeces de remedes; ſon uſage eſt même pour lors beaucoup plus ſûr que celui des différentes gommes-réſines que nous tirons des Indes, & qui ſouvent, au lieu de produire l'effet que nous en attendons, ne font qu'augmenter la maladie. Le phlegme qui ſe trouve dans le creſſon de roche, uni avec la réſine, ne contribue pas peu à le rendre réſolutif, atténuant, abſterſif & apéritif: les parties terreſtres qui ſe rencontrent auſſi dans cette plante, lui donnent encore d'autres vertus. Suivant les principes de l'art, toute ſubſtance terreſtre qui s'introduit dans notre corps, &

qui s'incorpore à ses différentes parties solides, donne de la force à ces parties ; c'est donc par cette raison qu'on peut dire que le cresson de roche est doué d'une vertu roborative : la saveur même de la plante fait connoître assez cette qualité ; aussi la place-t-on dans la classe des remedes toniques & roboratifs : elle est par conséquent très-bien indiquée dans toutes les maladies où il faut employer les toniques ; & c'est en sa qualité de tonique qu'on lui a attribué une vertu apéritive.

Mais il ne suffit pas, Monsieur, de vous exposer les vertus du cresson de roche par la simple déduction des principes dont il est composé, il faut encore que l'expérience devienne notre guide ; c'est même la seule à laquelle nous devons nous rapporter, pourvu néanmoins qu'elle se trouve accompagnée de la raison ; or l'expérience journaliere nous confirme les vertus de cette plante : on l'emploie par toute l'Alsace avec succès, dans les différentes maladies que j'ai indiquées au commencement de cette Lettre ; la plupart des Praticiens la vantent sut-tout beaucoup dans le calcul ; & en effet qu'y a-t-il de meilleur pour cette maladie, qu'un médicament tout à la fois & abstersif & roboratif, propre à prévenir la formation de la matiere calculeuse, ou à empêcher que son volume augmente. Tous les Auteurs se réunissent pour conseiller cette plante dans les obstructions du foie, & dans les diffé-

rentes maladies qui en ſont les ſuites. Et en effet, par les principes qu'elle contient, elle eſt très-propre pour donner de la fluidité aux humeurs qui ſont trop épaiſſes, & en même temps pour donner du ton aux vaiſſeaux du bas-ventre ; & ce ſont là les vraies indications qui conviennent dans les maladies ſuſdites.

Mais on n'eſt pas ſeulement dans l'habitude en Alſace de preſcrire cette plante dans les obſtructions du foie ; on l'ordonne encore avec ſuccès dans les différentes maladies de poitrine ; elle donne du ton aux poumons, elle diviſe la matiere muqueuſe, elle déterge les ulceres, les conſolide ; elle convient même, ſuivant les habitants de cette Province, dans les pleuréſies. Les Villageois des environs de Saverne, de Phalzbourg, de la Marche, de Bourmont, ne ſe ſervent preſque d'aucun autre remede dans la plupart de leurs maladies ; j'en ai été témoin pluſieurs fois en herboriſant dans ces cantons. Le ſimple uſage de cette plante en infuſion, guérit preſque toutes les pleuréſies qui regnent dans le pays, ſans même recourir à la ſaignée. Errhard lui attribue une vertu vulnéraire ; elle convient, ſuivant lui, dans toutes les plaies légeres, tant internes, qu'externes. Et en effet qui peut diſputer cette qualité aux médicaments abſterſifs & légérement aſtringents, tels qu'eſt le creſſon de roche? Quelques Praticiens le recommandent encore dans la ſuppreſſion

menſtruelle : cette maladie n'eſt occaſionnée que par l'épaiſſiſſement des humeurs, ou par la foibleſſe des vaiſſeaux de l'utérus, ou par un vice dans la circulation du ſang par la veine-porte. Or, dans ces différents cas, quel meilleur remede peut-on trouver que cette plante ! elle n'a d'ailleurs aucune acrimonie, comme quelques perſonnes ont oſé l'avancer imprudemment. La vraie façon d'en faire uſage eſt en infuſion théiforme ; la doſe eſt d'une pincée par taſſe : ſi vous ſouhaitez vous en procurer, il faut la tirer des environs de Phalzbourg, de Saverne, de Blamont & de la Marche, où cette plante eſt des plus communes ; vous en trouverez encore ſur les montagnes d'Auvergne, ſur le mont Pilat, & enfin ſur les Alpes & les Pyrénées ; on dit qu'il s'en trouve auſſi en Normandie.

CHAPITRE XVIII.

Sur les Maladies Vénériennes.

I.

Sur les plantes qui peuvent servir dans les Maladies Vénériennes ; extrait des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome IV. Lettre XXIV. Année 1770.

Les Sauvages de l'Amérique sont, Monsieur, fort sujets aux maladies vénériennes ; mais ils ont, pour s'en débarrasser, des secrets beaucoup plus sûrs, & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations du mercure, dont on a coutume de faire usage pour la guérison de ces maux. M. Kalen, de l'Académie Royale de Suede, ayant voyagé dans cette partie du monde, est parvenu à découvrir le remede dont ces Peuples se servent, & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. Linnæus a décrite sous le nom de *lobelia*, & que Tournefort appelle *rapuntium Americanum, flore dilutè cæruleo*, en françois, la cardinale bleue. On prend

cinq ou ſix de ces racines, ſoit fraîches, ſoit ſeches; on en fait une décoction, qu'on fait boire abondamment au malade, le matin & pendant le cours de la journée; cette boiſſon purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte, lorſqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abſtient pendant la cure, de liqueurs fortes & des aliments trop aſſaiſonnés; lorſqu'il obſerve bien ce régime, il ſe trouve, pour l'ordinaire, guéri en quinze jours ou trois ſemaines. On ſe ſert de la même décoction pour laver les ulceres vénériens, qui peuvent s'être formés ſur les parties de la génération; les Sauvages deſſechent auſſi les ulceres avec une racine ſalée & pulvériſée, que l'on répand ſur les parties affligées. Cette racine eſt celle d'une plante, que M. Linnæus appelle *geum floribus nutantibus, fructu oblongo ſeminum caudâ molli plumoſâ flor. ſuec. p. 424.* C'eſt la même que J. Bauhin déſigne ſous le nom de *caryophillata aquatica, nutante flor.* Pin. *321.* en françois, benoitte de riviere.

Lorſque le malade a fait uſage pendant quelques jours de la décoction du *lobelia*, ſans que l'on s'apperçoive d'aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que Grononius appelle *ranunculus, foliis radicalibus reniformibus, crenatis, caulinis, digitatis, petiolatis, flor.* Virg. *166.* En françois, renoncule de Virginie. Après avoir lavé ces racines, on en met une petite

quantité dans la décoction de *lobelia ;* mais il faut en user avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomissements. Toutes ces plantes se trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. Kalm nous apprend que d'autres Sauvages d'Amérique se servent encore avec plus de succès, pour la même maladie, de la décoction d'une racine, désignée par M. Linnæus, sous le nom de *cænothus*, ou de *celastus inermis, foliis ovatis serratis trinerviis. Hort. Cliff. 73. Gron. flor.* Virg. 23. Cette plante est plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au Jardin Royal des Plantes de Paris. M. Bernard de Jussieu soupçonnoit que cette racine est la même qu'une racine inconnue, qui lui fut donnée il y a quelques années, & dont la décoction guérissoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées; jamais il n'a pu découvrir le lieu naturel de cette plante si efficace, quelque peine qu'il se soit donnée pour cela. Ce savant Botaniste croit que le *cænothus* est la plante appellée *evonymus novi Belgii corni fœmineæ foliis. Hort. Amst. 1, p. 161, tab. 86.* M. Kalm dit que cette décoction est d'un beau rouge, & se fait de même que celle du *lobelia ;* il ajoute que lorsque le mal est fort enraciné, on joint à la décoction de *cænothus*, celle de *rubus caule aculeato, foliis Ternatis.* Linn. *flor.*

ſuec. 410; c'eſt le *rubus vulgaris fructu nigro*, de Gaſpard Bauhin 479, en françois, ronce. M. Kalm aſſure, de la façon la plus poſitive, qu'il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage n'ait point été ſoulagé & parfaitement guéri de la v..... la plus invétérée, en faiſant uſage de ces remedes.

Le premier remede tiré du regne végétal, dont on ſe ſervoit en France, pour guérir les maladies vénériennes, fut le bois de gayac; on l'y apporta de l'Amérique; &, comme tout remede nouveau, il opéra alors des miracles, ſi l'on en doit juger par les récits des Médecins ou des Hiſtoriens de ce temps-là; mais comme ce bois étoit d'une cherté exceſſive, on s'attacha à lui ſubſtituer d'autres bois du même pays, qui fuſſent plus communs; on remarqua que la vertu du gayac étoit d'être ſudorifique, on tourna en conſéquence les vues du côté de nos plantes ſudorifiques: c'eſt ce qui a donné lieu à différentes tiſanes faites avec le bois de citronnier, de cyprès, de pin, de thérébinte, de cornouiller, de noiſettier, de genievre, avec la racine de bardane, &c. on rapporta auſſi en même temps de la Chine, la racine de ſquine; du Mexique, du Bréſil, la racine de ſalſepareille; de la Floride, le bois de ſaſſafras: toutes plantes qui ont eu leur vogue & leur réputation. Si vous voulez, Monſieur, traiter des malades avec les tiſanes ſudorifiques, c'eſt-à-dire, avec la décoction des

quatre bois, commencez d'abord par les faire ſaigner une ou deux fois, s'ils ſont ſanguins; enſuite purgez-les avec la médecine ſuivante :

Faites bouillir légérement, à cet effet, dans ſix onces d'eau de riviere, deux gros de follicules de ſéné & deux gros de ſel d'epſom. Faites enſuite fondre dans cette décoction deux onces de manne graſſe, & retirez le pot du feu, paſſez par un linge avec expreſſion. Vous ajouterez, ſi vous ſouhaitez, dans cette colature, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

Vous pouvez ſubſtituer à cette potion cathartique, les pilules ci après ſpécifiées : *Prenez des trochiſques d'alhandal & de la ſcammonée pulvériſée, de chacun huit grains; incorporez dans ſuffiſante quantité de confection hamech, & partagez en deux bols, ou ſix pilules à prendre dans du pain à chanter.*

Vous ferez réitérer l'un ou l'autre de ces remedes deux jours après; pendant ce temps, qui peut être appellé celui de la préparation, vos malades obſerveront un régime très-léger & peu nourriſſant. Le ſoir même de la derniere médecine, après avoir fait coucher vos malades, & les avoir bien fait couvrir, vous leur ferez prendre le plus chaud qu'ils pourront, afin de provoquer les ſueurs, en un ou deux verres, une chopine de tiſane ſudorifique, préparée de la façon ſuivante :

Prenez de la racine de ſquine, de celle de ſalſepareille, de la rapure de gayac, & du bois de ſaſſafras, de chacun deux onces; faites infuſer

le tout à froid dans cinq pintes d'eau de riviere pendant vingt-quatre heures. Fermez le vase exactement avec son couvercle, & faites bouillir jusqu'à diminution d'un tiers ; en retirant le pot du feu, vous jetterez dedans une demi-once ou une once de racine de réglisse ratissée & affilée, vous pouvez ajouter à ces bois deux onces d'antimoine crud & pulvérisé enfermé dans un linge fin. Vous y ajouterez, si vous voulez, un pareil nœud de mercure crud.

Le lendemain matin, vos malades prendront, avec les mêmes précautions, pareille dose de la même tisane, & ils resteront encore deux bonnes heures au lit; après quoi, s'étant bien essuyé le corps, & ayant changé de linge, ils se leveront & pourront sortir pour vaquer à leurs affaires, pourvu néanmoins que le temps soit très-doux, & qu'ils se tiennent bien garnis: autrement ils garderont le chambre. Pendant la journée, ils boiront abondamment de la même tisane coupée avec les trois quarts d'eau chaude ou froide, à leur volonté ; ils continueront cette maniere de se traiter pendant quinze ou vingt jours, pendant lesquels ils mangeront très-sobrement, & ils ne prendront que des aliments de très-facile digestion, & peu nourrissants.

Pendant le cours de ces traitements, vous purgerez exactement vos malades tous les six jours, avec deux gros de follicules de séné, & deux gros de sel d'epsom, que vous ferez infuser pendant la nuit dans le verre de

tiſane que les malades doivent avaler le matin ; vous aurez ſoin de leur entretenir pendant les autres jours le ventre libre par les lavements. Tel eſt, Monſieur, le traitement des maladies vénériennes par les tiſanes ſudorifiques ; mais les ſuccès de ces remedes ſont, pour l'ordinaire, beaucoup moins conſtants que ceux du mercure.

Le traitement par la ſalſepareille ſeule n'eſt pas, Monſieur, plus difficile que par les tiſanes ſudorifiques ; ce traitement conſiſte à prendre en vingt-quatre heures une pinte de la tiſane de ſalſepareille, en deux ou trois doſes ; l'une le matin à jeûn, l'autre à midi, & la troiſieme le ſoir, en ſe mettant au lit ; cette décoction ſe prépare de la maniere ſuivante :

Mettez dans trois pintes d'eau de riviere, trois onces de racines de ſalſepareille la plus fraîche & de la meilleure qualité ; faites bouillir ce mêlange dans un vaiſſeau couvert, juſqu'à la diminution d'un tiers : en retirant le pot du feu, vous y mettrez un peu de racine de régliſſe affilée ; vous paſſerez la liqueur à travers un linge, & vous la garderez dans une bouteille de verre pour l'uſage.

Les malades pourront vaquer à leurs affaires, & obſerveront leur régime ordinaire, pourvu qu'il ſoit régulier. Ce traitement réuſſit ordinairement, lorſque les frictions mercurielles ont été adminiſtrées précédemment, & qu'elles n'ont fait que pallier la maladie.

M. Villemette, Apothicaire à Nancy, vient de faire connoître, d'après les renſeignements de défunt le ſieur Chevreuſe, Botaniſte de la Lorraine, une plante propre à remplacer la ſalſepareille.

M. Bouillet, fils, dans un Mémoire qu'il a prononcé à l'Académie de Béziers en 1766, prétend que les racines de bardane & de dents-de-lion, ou piſſenlit, qui croiſſent ſans culture dans nos campagnes, ſont préférables dans les maladies vénériennes, à la ſquine & à la ſalſepareille, qui nous viennent de contrées fort éloignées; ordinairement, dit M. Bouillet, fils, on eſtime les choſes d'autant qu'il en coûte davantage pour les acquérir, & ce qu'on peut avoir ſans peine & à vil prix, ne paſſe jamais pour fort précieux dans l'eſprit du vulgaire; c'étoit autrefois, ajoute-t-il, un préjugé naturel à preſque tous les peuples, & dans tous les pays où l'eſprit philoſophique n'avoit point pénétré; heureuſement en France & dans bien d'autres endroits de l'Europe, on n'apprécie guere les choſes que par leur valeur intrinſeque. Pour juger de la nature d'une plante, & du plus ou moins d'efficacité qu'elle peut avoir pour la guériſon de telles maladies, nous n'avons, Monſieur, que deux moyens, ſuivant M. Bouillet; l'expérience, c'eſt-à dire, l'obſervation des effets que cette plante produit dans le corps de ceux qui en uſent; & l'analyſe chymique ou phyſique, c'eſt-à-dire, l'examen

des principes ou des parties eſſentielles dont elle eſt compoſée, & dont l'expérience nous a fait connoître les propriétés ; or, ſi nous conſultons l'expérience, continue M. Bouillet, nous avouerons, 1°. qu'un grand Roi fut guéri d'une maladie ſecrete, dont il étoit attaqué, par la décoction des racines de bardane, que lui conſeilla le Médecin Pena. 2°. Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de Simon Pauli, nous ſerons perſuadés que la décoction des racines de bardane eſt beaucoup plus efficace pour la cure des maux vénériens, que celle de la ſalſepareille & les autres drogues étrangeres. 3°. Nous pourrions encore nous appuyer, ajoute-t-il, de l'autorité de MM. Tournefort & Geoffroy, qui recommandent les racines de bardane & de piſſenlit contre les maladies ſecretes. 4°. Enfin, ſi nous en croyons Cartheuſer, nous ne ferons point de difficulté de proſcrire entiérement la ſquine & la ſalſepareille, & de lui ſubſtituer, dans toutes les occaſions, les racines de bardane & de piſſenlit, qu'il juge beaucoup plus efficaces.

M. Bouillet, fils, n'a pu recueillir autant d'obſervations qu'il auroit deſiré ſur les racines de ces deux plantes, parce que, dit-il, par un reſte de barbarie bien odieux, on ne reçoit point certains malades dans l'Hôpital de Béziers, confié à ſes ſoins ; il a obſervé néanmoins que la décoction de bardane & de piſſenlit a été d'un grand ſecours à quel-

ques perſonnes attaquées fortement du mal vénérien, qu'elle les ſoulageoit beaucoup, & qu'il étoit enſuite bien plus aiſé de les guérir par le moyen de quelques légeres frictions; mais il y a tout lieu d'eſpérer, c'eſt le ſouhait de M. Bouillet, fils, que d'autres Médecins voudront bien faire eux-mêmes l'expérience de ce remede, & communiquer au Public leurs obſervations. M. Bouillet paſſe enſuite, dans ſon Mémoire, à l'analyſe ſoit chymique, ſoit phyſique, des plantes en queſtion; & par la comparaiſon qu'il fait des ſubſtances qu'on en tire, par l'un ou l'autre de ces moyens, il n'héſite point à donner la préférence à ces deux plantes ſur la ſquine & la ſalſepareille, drogues, ajoute-t-il, aſſez cheres, qui, dans le tranſport, ſe gâtent & ſe carient, & qu'on ne peut pas avoir récentes toutes les fois qu'on en a beſoin.

Les Charlatans d'Andalouſie ordonnent, dans les maladies vénériennes, la décoction d'alype, ou globulaire en arbre, arbriſſeau qui croît dans le Languedoc. Ce remede a été ſouvent très-heureux dans ce cas, mais il eſt un peu trop violent; pluſieurs Auteurs attribuent au bois du buis la même vertu qu'au gayac pour les maladies ſuſdites, mais l'effet n'en eſt pas toujours ſûr. Le frêne eſt, Monſieur, ſurnommé le gayac des Allemands, ils le regardent comme ſudorifique, & lui attribuent les mêmes propriétés qu'on a découvertes dans le gayac; auſſi le recomman-

dent-ils dans la v..... Le bois de genievre est aussi sudorifique; on prétend qu'il est doué des mêmes propriétés que le gayac & le sassafras ; sa sciure peut pareillement s'employer en décoction dans les maladies vénériennes. La seconde écorce de paliure est très-bonne, à ce qu'on dit, prise intérieurement en décoction, pour guérir les gonorrhées; on en pile aussi toute la plante, excepté le fruit, & on l'applique en cataplasme pour les clous, furoncles, & autres tumeurs de ce genre, même les vénériens, qui s'élevent à la superficie de la peau. Il y a encore, Monsieur, plusieurs autres plantes, même dans ce Royaume, dont on pourroit faire usage pour les maladies vénériennes; vous pouvez consulter, à ce sujet, mon Dictionnaire des végétaux de la France; la plupart de ces plantes entrent dans la composition de l'électuaire antivénérien de Marquet.

CHAPITRE XIX.

De l'Aimant.

I.

Lettre sur l'utilité de l'Aimant dans la Médecine, extraite des Lettres hebdomadaires sur l'utilité des minéraux dans la Société civile. Tome II. Lettre XXXI. Année 1770.

Il n'y a, Monſieur, aucune ſubſtance ſur la ſurface de ce globe, qui ne puiſſe devenir de quelqu'utilité dans la Médecine; les choſes les plus négligées ſont ſouvent celles qui nous fourniſſent les meilleurs remedes : ſi nous nous appliquions à découvrir les propriétés d'une infinité d'êtres, combien de reſſources ne trouverions-nous pas dans eux, contre la plupart des maladies chroniques dont nous ignorons encore le traitement! Pour vous prouver la vérité de ma propoſition, il ſuffit, Monſieur, de vous expoſer les propriétés récemment découvertes de l'aimant. Les Phyſiciens, depuis très-long-temps, au lieu de chercher l'utilité de cette matiere magnétique, ſe ſont contentés de donner

donner différents ſyſtêmes ſur ſa nature ; & en cela ils n'ont rendu aucun ſervice à l'humanité : loin d'éclaircir le ſujet, ils n'ont fait très-ſouvent que l'embrouiller. Mais dans le ſiecle où nous vivons, on a vu le ridicule qu'il y auroit de vouloir connoître les cauſes que la Nature a pris plaiſir à nous cacher : on a changé de vue ; on a préféré pour lors, la connoiſſance des avantages que l'homme peut retirer des différents êtres : en cela on a enrichi la ſociété de pluſieurs découvertes intéreſſantes. L'aimant n'avoit encore fourni à la Médecine aucun remede ſalutaire ; & actuellement, c'eſt peut-être une des ſubſtances les plus précieuſes dans la cure de pluſieurs maladies contre leſquelles preſque tous les remedes ont échoué juſqu'à préſent.

Le mal de dent eſt, comme vous ſavez, une maladie dont on ne peut obtenir la guériſon que par l'extirpation du membre gâté : cependant, par le moyen de l'aimant, on eſt parvenu à le guérir dans l'inſtant même. Quelle découverte heureuſe pour l'humanité !

Une Dame, dit un Auteur anonyme, dans la Gazette littéraire de Ratiſbonne, ſouffroit les douleurs les plus cruelles, occaſionnées par une dent cariée : étant appellé, j'ordonnai pluſieurs choſes, mais rien ne la ſoulagea : je lui propoſai pour lors de lui faire arracher ſa dent ; mais cette Dame le refuſa. J'avois entendu ſouvent parler de la vertu de l'aimant artificiel pour la guériſon de ce

mal; j'en doutois cependant très-fort; mais à tout hasard je le lui conseillai malgré mon doute, ne sachant plus à quel remede recourir. Je fis tenir en conséquence, par trois différentes reprises, un aimant artificiel contre la dent malade: mais quelle fut pour lors ma surprise! la douleur disparut entiérement en moins d'une heure. Cet événement, continue l'Observateur, m'encouragea à répéter mes expériences, & j'ai toujours réussi. Comme il est très-important d'observer, que le malade ait le visage tourné du côté du nord, je me sers, ajoute l'Anonyme, d'une boussole, pour lui donner la direction nécessaire, & je touche moi-même, ou fais toucher par le malade, la dent affectée avec le pole septentrional de l'aimant, ce qui se répete quelques fois. Toutes les dents ressentent alors une douleur légere; ensuite on éprouve dans la dent malade des pulsations, auxquelles succede un froid qui s'étend même dans les dents saines, & qui, après avoir duré un certain temps, se change en un engourdissement qui est suivi de l'entiere guérison.

Dans la Gazette salutaire du mois de Janvier 1766, vous trouverez, Monsieur, d'autres Observations confirmatives de la précédente.

Un autre Anonyme a fait usage, lit-on dans cette Gazette, de l'aimant artificiel pour le mal de dents; il s'est servi pour cet effet, d'une boussole, de même que dans l'Obser-

vation précédente, & a eu soin de faire placer le visage du malade vers le nord; mais, au lieu de présenter, comme dans l'Observation ci-dessus, le pole boréal de la pierre à la dent affectée, il a constamment appliqué l'austral. Je me suis servi, dit ce second Anonyme, de l'aimant pour dix ou douze personnes, entre lesquelles se trouvoit un jeune homme de vingt-cinq ans; les autres étoient des filles ou femmes de différents âges: toutes ces personnes avoient une ou plusieurs dents gâtées, & dans la plupart la fluxion s'étendoit sur toute la mâchoire d'un même côté; elles ont été guéries dans l'instant, & n'en ont plus rien ressentidepuis, excepté néanmoins une fille à laquelle j'avois appliqué l'aimant le soir; la douleur reparut le lendemain vers les quatre heures du matin, & dura un quart-d'heure; elle en eut encore le lendemain un petit ressentiment vers les sept heures; mais au bout d'un quart-d'heure cette douleur se dissipa & ne revint plus. Chez une autre personne, ajoute notre Anonyme, le remede ayant été appliqué le soir, la douleur disparut; mais pendant la nuit & la journée suivante, la malade ressentit un mouvement douloureux de fourmillement; le soir, la douleur, quoique beaucoup moindre, la reprit, non pas à la dent, mais à l'oreille & seulement par intervalle; elle ne voulut pas permettre qu'on revînt à ce remede: cependant j'observerai ici que souvent une odontalgie très-violente

précédoit l'éruption difficile de ſes regles ; & je crois que, par cette raiſon, l'effet de l'aimant ne fut pas complet. La plus longue application de l'aimant ſur toutes ces perſonnes, n'a été que de deux minutes ; il m'a fallu l'appliquer deux fois à trois perſonnes; dans le temps de l'application, toutes ces perſonnes ont reſſenti une agitation comme d'un vent froid dans la dent affectée, & immédiatement après, le ſpaſme douloureux quittoit la dent, & ſe fixoit dans l'os de la pommette, ou dans la tête, ou dans l'oreille; mais en très-peu de temps ce nouveau ſpaſme ſe diſſipoit pour ne plus revenir.

L'Anonyme entre enſuite dans l'explication du méchaniſme par lequel l'aimant produit cet effet heureux : diſpenſez-moi, Monſieur, de vous le rapporter, il ſuffit que le fait exiſte. Au reſte, il y avoit déjà longtemps qu'on avoit découvert, continue notre Anonyme, cette propriété dans l'aimant ; mais ceux qui avoient ce ſecret, en faiſoient un myſtere. De bonnes gens m'ont aſſuré qu'il y avoit pluſieurs années qu'on avoit vu un Charlatan qui guériſſoit à l'inſtant les maux de dents, en les touchant pluſieurs fois avec un clou, qu'il paſſoit ſur une pierre couleur d'ardoiſe, qu'il portoit avec lui : cette pierre étoit probablement une pierre d'aimant.

Ne pourroit-on pas (c'eſt toujours une réflexion de notre Anonyme) pouſſer plus

loin les expériences ſur l'effet de l'aimant, & tâcher de calmer du moins, ſi on ne peut pas guérir, ces douleurs vives & cuiſantes, rhumatiques ou arthritiques, principalement lorſqu'elles occupent peu d'eſpace; ces maux d'oreilles, de tête, & migraines idiopathiques preſqu'inſupportables, en y appliquant l'aimant. L'expérience dans ce cas n'eſt ni difficile, ni dangereuſe à faire : tout recemment j'ai appliqué (c'eſt encore une Obſervation de notre Anonyme) l'aimant à une femme ſujette aux fréquentes douleurs de dents, qui reſſentoit depuis deux jours des douleurs très-vives à l'oreille, à l'œil, aux joues & à la tête du côté gauche, & de temps en temps ſeulement un élancement douloureux à une dent gâtée de la mâchoire ſupérieure : toutes les douleurs ſe ſont diſſipées dans l'inſtant, & ne ſont pas revenues.

J'ai encore fait une expérience ſur une autre femme qui ſouffroit auſſi conſidérablement d'une dent creuſe & cariée à la mâchoire inférieure; l'ouverture en étoit très-viſible, & dès que l'air y avoit le moindre accès, les douleurs en devenoient inſupportables; elles augmenterent conſidérablement au commencement de l'application de l'aimant, tant par l'air extérieur qui y pénétroit, que par le contact froid de l'armure de l'aimant. Comme l'application du pole boréal de l'aimant m'avoit déjà manqué une fois, je réſolus de réitérer la tentative; je l'y tins trois mi-

nutes ; le mal ne se dissipoit point : un quart-d'heure après, je présentai le pole austral; au bout de trois minutes la douleur remonta vers l'os de la pommette & les tempes; la douleur de la dent se dissipa, le malade y souffroit l'air froid, & je n'en ai plus eu de nouvelles. Je n'ai pas remarqué d'autre salivation dans l'application du remede, que celle qui arriveroit naturellement, si on tenoit la bouche ouverte avec effort pendant quelques minutes. Ainsi je pense (c'est par cette réflexion que finit l'Anonyme) que le véritable effet de ce remede consiste dans cette agitation d'un air froid qui se fait sentir dans la dent, & qui provient de l'action du courant magnétique.

M. Clarich, Médecin à Gottingue, a fait nombre d'essais qui déposent tous en faveur de l'aimant contre le mal de dents; il en a rendu compte à la Société Royale des Sciences de sa Ville. Il dit avoir guéri dans l'espace de cinq mois, cent trente personnes, en leur appliquant l'aimant; & de ce nombre de malades, il n'y en a eu que dix-huit qui ont souffert encore après l'opération, & deux seulement qui n'en ont pas été soulagés. Cet habile Médecin observe, de même que les Anonymes dont je viens de parler, que pendant l'opération le malade doit avoir le visage tourné au nord : le même Auteur dit encore avoir employé avec succès l'aimant dans les rhumatismes & les surdités.

M. d'Arquier, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de cette Capitale, a écrit à M. Delalande, Membre de la même Académie, qu'il avoit guéri un très-grand nombre de perſonnes de la douleur des dents, par le moyen de l'aimant.

Une Dame de Toulouſe ſouffroit horriblement depuis pluſieurs jours d'une carie conſidérable dans la premiere dent molaire de la mâchoire inférieure; il y avoit fluxion, & elle ne pouvoit ni dormir, ni manger, ni fermer la bouche; M. d'Arquier appliqua fortement ſur la dent le bouton de l'armure d'une petite pierre d'aimant : au bout de ſept à huit minutes, cette Dame reſſentit un froid médiocre dans la dent, la douleur ceſſa & ne revint plus. Une autre Dame, à qui il appliqua ſur la dent le même bouton, ſentit d'abord un froid très-vif, & enſuite un mouvement très-ſingulier, qui lui fit dire que quelque choſe travailloit dans ſa dent, & la douleur ceſſa.

M. d'Arquier a enſuite fait forger des verges de fer de cinq pouces, qu'il a aimantées par la méthode de la double touche; il en a réuni pluſieurs enſemble, & il a fait un aimant artificiel avec lequel il a continué de faire un très-grand nombre de guériſons. Cet Auteur a obſervé que l'effet étoit plus prompt quand on tenoit pluſieurs verges les unes au bout des autres, & quand la vertu magnétique étoit plus forte. Cependant M. d'Ar-

quier convient qu'il y a environ un quart de ces malades dont la douleur n'a point cessé, ou bien a repris quelques jours après : l'aimant a réussi plus constamment, ajoute-t il, quand la douleur étoit plus vive, la carie plus considérable, & qu'il y avoit moins de fluxion.

Vous voyez, Monsieur, par toutes ces Observations, de quelle utilité est la substance magnétique dans l'odontalgie : mais ce n'est pas là la seule maladie à laquelle elle convient ; elle est encore d'un grand secours dans les maladies convulsives. On trouve, Monsieur, dans le Mercure de France du mois de Juillet 1746, page 1551, une histoire singuliere, à l'occasion de l'aimant ; M. le Camus en a fait usage dans sa Médecine-pratique.

Dom Thomas Tassard, Bénédictin, âgé de vingt-neuf ans, étoit devenu depuis plusieurs années, d'une foiblesse extraordinaire ; il étoit d'ailleurs tourmenté de mouvements convulsifs, qui lui faisoient faire de fréquentes génuflexions ; sa maladie qui lui donnoit d'abord quelque relâche, avoit considérablement augmenté, & causé une attaque de paralysie, qui n'eut pas de suite : il fut envoyé à Bourbon, où il prit les eaux avec succès ; mais leur effet ne subsista pas long-temps, & la maladie prenant de nouvelles forces, résista aux mêmes eaux, qu'on lui ordonna une seconde fois ; leur usage même

lui causa des accidents nouveaux. Dans ces circonstances, Dom Nicolas Alexandre, Religieux de la même Abbaye, Auteur du Dictionnaire botanique & pharmaceutique imprimé en 1716, lui conseilla de porter une pierre d'aimant, qu'on vantoit contre les convulsions ; on lui en donna une bonne & bien armée, grosse comme un œuf de pigeon, qui, malgré le défaut de confiance du malade, produisit un effet si prompt, qu'à peine la tint-il dans sa main, que les convulsions cesserent, sans être revenues depuis, quoiqu'il ait été quelquefois trois ou quatre jours sans la porter. M. Missa, Médecin-Praticien de cette Ville, m'a dit avoir guéri tout récemment deux personnes attaquées de tremblement, par le moyen de colliers & de bracelets d'aimant; il m'a même promis de me les faire connoître. Tant que ces malades portent les bracelets & colliers, ils ne tremblent point, m'a-t-il ajouté; mais ils ne les ont pas plutôt ôtés, que, quelque temps après, les tremblements leur reprennent.

Un célebre Missionnaire, épuisé de voyages, de travaux & de fatigues, avoit le genre nerveux tellement attaqué, qu'il ne se soutenoit que difficilement sur ses jambes, & que, lorsqu'il vouloit boire, il pouvoit à peine des deux mains porter son verre à la bouche. On lui conseilla de porter sur sa poitrine, une pierre d'aimant armée ; depuis plusieurs an-

nées que ce Miſſionnaire a eu recours à cet expédient, il a fait à pied des courſes aſſez longues, ſans ſe ſentir trop fatigué, & il a bu aiſément d'une ſeule main. Cette Obſervation ſe trouve rapportée tout au long dans les Affiches de Beſançon. Le Rédacteur de la Gazette ſalutaire, qui en a fait uſage dans ſes Feuilles périodiques, ajoute que plus le tremblement eſt grand & le tempérament fort, plus cette pierre doit être placée près de la peau. Le Miſſionnaire dont il s'agit, la portoit ſur ſa chemiſe, & connoiſſoit pluſieurs perſonnes qui en ont reçu un pareil ſoulagement. M. More, ancien Chirurgien des Armées du Roi, m'a aſſuré qu'il avoit ſouvent preſcrit à des femmes hyſtériques, l'application de la pierre d'aimant ſur la région du bas-ventre, & qu'il en avoit toujours remarqué des ſuccès conſtants, les malades s'en trouvant à l'inſtant même ſoulagés.

Le Docteur Weber a envoyé à l'Académie Royale de Gottingue, un Mémoire, dans lequel il détaille la guériſon d'une maladie ſinguliere, dont étoit attaqué un vieillard âgé de ſoixante & douze ans; cet homme, d'ailleurs ſujet à la goutte & aux hémorrhoïdes, ne manquoit jamais, après avoir eu quelque vive émotion, quelqu'accès de colere, de voir de ſon œil droit, les objets doubles, quelquefois même les objets ſe multiplioient juſqu'à trois ou quatre, ou même cinq fois. En appliquant trois fois par jour,

pendant une heure chaque fois, un aimant au coin de l'œil malade, il a été parfaitement guéri dans l'espace au moins de seize jours. Après tant de faits confirmatifs les uns des autres, pourrez-vous, Monsieur, douter de l'efficacité de l'aimant dans la Médecine? Je n'aurois jamais fait, si je voulois vous les détailler tous. M. le Camus, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, m'a encore communiqué de vive voix, une observation intéressante sur l'aimant.

Un Particulier se trouvant dans la forge d'un Serrurier, une parcelle de fer lui sauta dans l'œil; on employa différents moyens pour l'en tirer, mais infructueusement. Un Physicien se trouvant à la rencontre de ce Particulier, lui conseilla d'avoir recours à l'aimant; on appliqua, à cet effet, une pierre d'aimant bien armée, à une petite distance du globe de l'œil, l'aimant attira la parcelle de fer, & l'œil en fut par ce moyen débarrassé.

L'explication de cette derniere Observation est très-facile à donner; il n'en est pas de même de la vertu qu'a l'aimant de guérir les maladies convulsives. Comment peut s'opérer le méchanisme de cette guérison? C'est ce que je soumets, Monsieur, aux lumieres de plus habiles Physiciens que moi. Tout ce que je vous observerai seulement ici, c'est que le sang renferme une quantité prodigieuse de particules ferrugineuses, & que, suivant

quelques Auteurs, la partie rouge de ce liquide ne tire ſa couleur que de la ſubſtance même du fer.

M. Schelling, Docteur en Médecine à Utrecht, dans ſon Obſervation ſur la torpede, prétend que toute la vertu qu'a ce poiſſon d'occaſionner un engourdiſſement dans les membres, ne lui provient que d'une cauſe magnétique, puiſque, quand l'aimant a attiré toutes les parcelles de fer que la torpede contient, ce poiſſon a perdu totalement ſa vertu d'engourdir, & qu'il ne la récupere, qu'en mettant dans le vaſe d'eau où on le conſerve, d'autres parcelles ferrugineuſes, dont il puiſſe s'imprégner. Cette explication pourra peut-être ſervir d'éclairciſſement à l'explication de la vertu antiſpaſmodique & antihyſtérique de l'aimant.

I I.

OBSERVATION ſur la vertu médicinale de l'Aimant ; extraite de la Nature conſidérée, &c. Tome V. Année 1771.

M. LAFIN, Commis au Bureau général de la Loterie de l'Ecole Militaire, demeurant rue Saint Denis, vis-à-vis de Saint Joſeph, a expérimenté, avec le plus grand ſuccès, les vertus de cette ſubſtance magnétique. Il avoit

depuis ſort long-temps un tremblement univerſel très-conſidérable ; depuis qu'il porte des bracelets & des coliers d'aimant, il a la main & même tout le corps auſſi ferme que s'il n'avoit jamais tremblé ; mais il n'a pas plutôt quitté les bracelets, qu'à l'inſtant le tremblement recommence. J'ai demandé à M. Lafin la permiſſion de rendre publique ſa guériſon ; je vous obſerverai néanmoins que l'aimant n'agit pas indiſtinctement ſur toutes ſortes de perſonnes.

CHAPITRE XX.

OBSERVATIONS sur les maladies scorbutiques.

I.

AFFECTION scorbutique guérie par M. Marquet ; extrait du second volume du Manuel médical & usuel des Plantes, &c.

LE 19 Avril 1724, la femme du sieur Joly, Menuisier à Nancy, âgée de quarante-deux ans, me fit inviter de la guérir d'une affection scorbutique, dont elle étoit tourmentée depuis long-temps; elle avoit de violentes douleurs par tout le corps; ses gencives étoient noirâtres, ulcérées ; il exhaloit de sa bouche une odeur des plus désagréables. Ses dents se détachoient d'elles-mêmes sans être gâtées, & l'on voyoit sur sa peau, des taches jaunâtres & livides, qui marquoient une grande corruption & une grande acrimonie dans le sang.

Pour nettoyer les gencives & les rafraîchir, je les lui fis laver avec le gargarisme suivant : prenez orge entier une demi-poignée; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, *d'illécebra*, de chacune une poignée; sommités de mille-

pertuis, roſes rouges, de chacune une pincée; faites bouillir dans une pinte d'eau de fontaine, & délayez dans la colature deux onces de miel roſat; faites un gargariſme.

Je fis prendre tous les matins à la malade, dix grains de mercure doux avec un peu de pulpe de caſſe, & chaque quatrieme jour, j'ajoutai à la partie de mercure, dix grains de ſcammonée : par cette méthode, la malade fut guérie, trois mois ou environ après l'uſage de ces remedes.

I I.

AUTRE Affection ſcorbutique guérie par le même ; extrait du même Ouvrage.

LE 7 Juin 1751, la femme du ſieur Paquis, Menuiſier à Nancy, & deux autres perſonnes de la même famille, s'étant trouvées incommodées de différents ulceres dans la bouche & aux gencives, avec puanteur, noirceur, hémorrhagie, & des douleurs dans tous les membres, ſur-tout à la tête, me prierent de leur donner des ſecours; tous ces ſymptômes dénotoient une affection ſcorbutique, cauſée par une ſéroſité âcre, ſalée, & fort cauſtique.

Pour appaiſer tous ces accidents, je commençai par faire prendre aux malades un verre de la décoction ſuivante : prenez des feuilles de cochléaria, de creſſon de jardins,

de ſyſimbrium, de chacune une poignée; ſommités d'abſynthe & de millepertuis, de chacune une demi-poignée, que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau de fontaine; l'on ajoutera à la colature trois ou quatre cuillerées de miel, dont les malades prendront tous les matins un verre.

Ils ſe gagariſeront ſouvent la bouche & les gencives avec le gargariſme ſuivant : prenez des feuilles d'*illécébra*, trois poignées, que vous ferez bouillir pendant une demi-heure, dans trois verres d'eau de fontaine; l'on ajoutera à l'expreſſion une cuillerée de miel, pour un gargariſme dont les malades ſe laveront ſouvent la bouche & les gencives. Sur le déclin de la maladie, je les fis purger, en leur donnant à chacun trois onces d'eau de caſſe, après quoi ils furent radicalement guéris.

Pl. I.

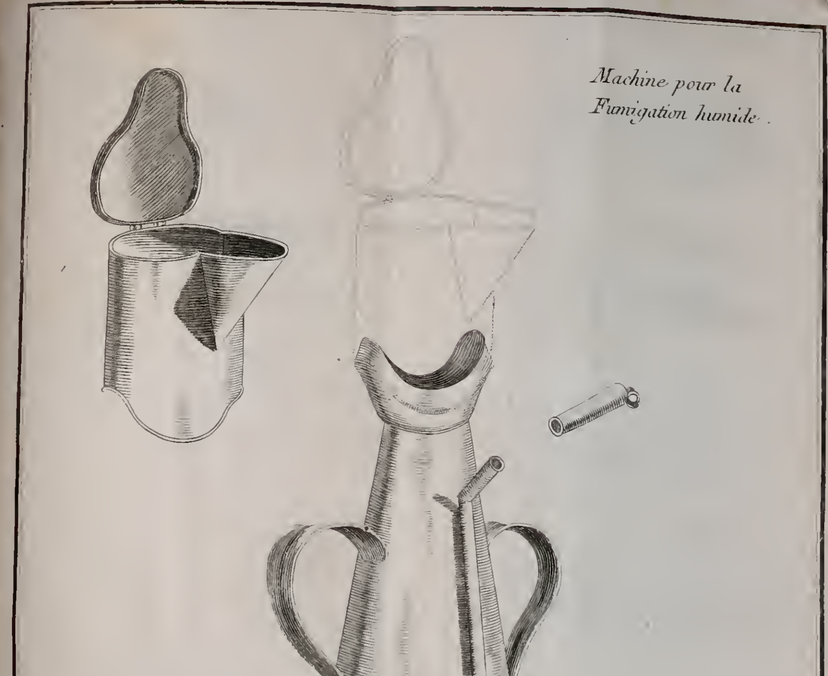

Pl. II.

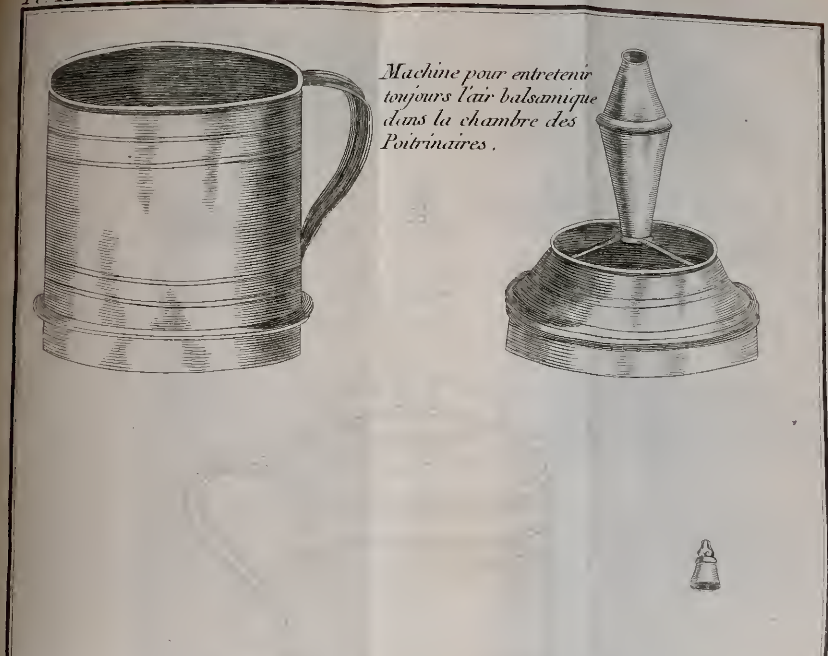

Machine pour entretenir toujours l'air balsamique dans la chambre des Poitrinaires.

Pl. III.

Machine pour les Fumigations dans les maladies de Matrices

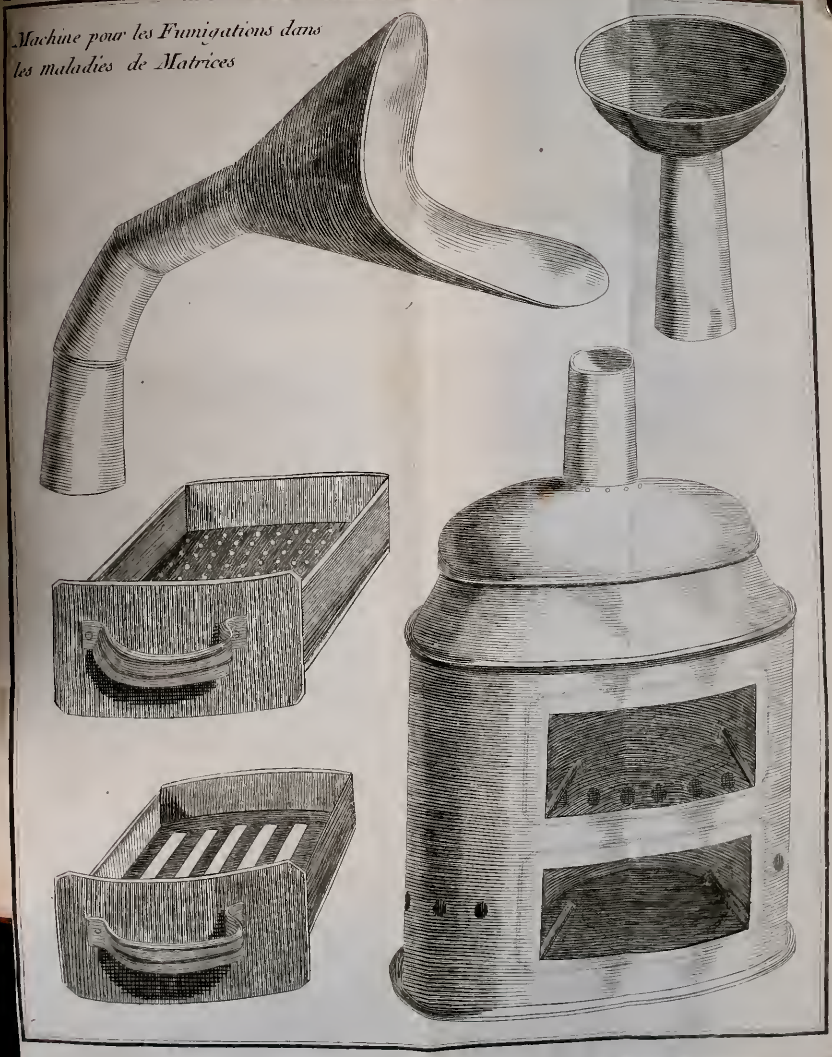

[illegible] x's comm[illegible]

[illegible] certains é[illegible]

CHAPITRE XXI.

REMEDES contre la Teigne.

I.

REMEDE expérimenté contre la Teigne, par M. Marquet ; extrait du second volume du Manuel médical & usuel des Plantes.

TOUT le monde ſait qu'il ne s'eſt trouvé juſqu'à préſent aucun remede ſûr pour guérir la teigne, à la réſerve de l'emplâtre de poix navale, que l'on applique ſur la tête des patients, & que l'on arrache enſuite à force de bras, en les écorchant vifs, & leur enlevant les croûtes de teigne avec la peau de la tête ; enſorte que le ſang s'écoule ſouvent, par cette opération, le long de leur dos & de leur poitrine ; opération cruelle, qui cauſe aux ſpectateurs beaucoup de peine & de compaſſion, & aux pàtients des douleurs très-vives ; opération qui n'eſt pas finie, lorſqu'on a enlevé la peau de la tête avec l'emplâtre, puiſque l'on prend enſuite de la leſſive chaude, dont on lave la partie écorchée, ce qui ne peut ſe faire ſans grande douleur, & ſans que l'on ne remette un nouvel emplâtre de poix, pour

recommencer après vingt-quatre heures la même chose qu'auparavant ; opération qu'on est obligé de réitérer plus de trente fois, avant d'obtenir une parfaite guérison. Mais dans les différentes expériences que j'ai faites, dit le Docteur Marquet, pendant plus de quarante ans de pratique, j'ai découvert une plante qui guérit certainement la teigne, en l'appliquant sur la partie malade, après l'avoir pilée ; c'est un doux caustique, qui enleve & fait tomber toutes les croûtes, sans causer aucune douleur. Cette plante se nomme *illecébra*, ou *sedum minus acre flore luteo ;* & en françois, pain d'oiseau. (Voy. chap. 6, n°. 1.) J'en ai fait l'expérience sur quantité de sujets ; elle a toujours très-bien réussi.

Dans les différentes recherches que j'ai faites, j'ai même trouvé un autre remede qui est plus prompt & plus expéditif que cette plante ; je prends pour cet effet une once de mercure précipité rouge, que j'incorpore avec un quarteron de graisse de porc non salé, connu vulgairement sous le nom de saindoux ; j'en fais une pommade, que j'applique tous les soirs sur la partie teigneuse, ayant soin de purger les malades de huit en huit jours, avec la poudre hydragogus délayée dans un verre de tisane dessicative ; j'ai guéri par cette méthode quantité d'enfants & de grandes personnes attaqués de la teigne, entr'autres les six enfants de Chœur, qui me furent confiés de la part de MM. de

la Primatiale de Nancy, & la fille du ſieur *** qui étoit attaquée de ce mal depuis vingt-deux ans j'ai guéri auſſi une Religieuſe âgée de quarante-neuf ans, dont la tête en étoit couverte juſques dans les yeux & dans les oreilles, & quantité d'autres : c'eſt un ſecret que je communique volontiers au Public pour en faire uſage ; ſecret que j'ai mis cent fois à l'épreuve ; ſecret qui guérit en très-peu de temps ; ſecret qui guérit radicalement ; ſecret qui guérit ſans douleur ; ſecret enfin qui guérit *citò, tutò & jucundè.*

Autre Obſervation. Le 25 Juillet 1774, la fille du nommé Saint-Jean, Charpentier, me pria de la guérir d'une teigne dont elle étoit incommodée depuis vingt-deux ans, teigne glanduleuſe, qui n'avoit jamais cédé aux différents remedes que l'on avoit employés pour procurer ſa guériſon. On ſait que cette eſpece de teigne tient de la nature des écrouelles, qu'elle eſt rebelle aux remedes, & très-difficile à extirper ; cependant je parvins à la guériſon de la maniere ſuivante :

Je commençai par purger la malade avec un demi-gros de poudre cornachine, ou *de tribus*, & dix grains de mercure doux, incorporés avec un peu de pulpe de caſſe, qu'elle prit le matin, & par-deſſus un bouillon ; cette médecine purgea aſſez bien la malade, & commença à détourner les humeurs âcres qui ſe fixoient ſur la tête, &

causoient cette puanteur cadavéreuse, qui infecte les teigneux & ceux qui les approchent.

Je fis appliquer, après avoir fait couper le peu de cheveux qui lui restoient, la pommade décrite ci-dessus, que l'on renouvella tous les soirs, ayant soin de ratisser avec un rasoir les croûtes desséchées; ce qui se fait sans douleur, afin de donner à l'onguent plus de prise : après chaque pansement, on met une calotte de papier gris par-dessus.

Mais comme cette maladie provenoit de cause interne, il fut aussi nécessaire de donner des remedes internes, pour corriger & purifier le sang des sels âcres qui l'infectoient : je prescrivis donc à la malade, tous les matins, de trois jours en trois jours, dix ou douze grains de mercure doux; & pour boisson ordinaire, la tisane suivante :

Prenez racines de squine, de salsepareille, de parelle, d'*enula campana*, de chacune une once; feuilles de pervenche, de scabieuse, de mors-du-diable, sommités de millepertuis, de chacune, une demi-poignée; réglisse effilée, une demi-once : faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans cinq livres d'eau de fontaine : cinq ou six mois après l'usage de ces remedes, la malade fut parfaitement guérie.

FIN.

TABLE

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I. *Remedes contre la Phthysie pulmonaire*, page 1
Paragraphe 1. *Lettre sur la méthode de guérir la pulmonie par la fumigation humide des végétaux*, ibid.
Parag. 2. *Lettre servant de suite à la précédente, sur le traitement de la pulmonie*, 10
Parag. 3. *Lettre sur l'utilité des fumigations végétales dans la Phthysie & autres maladies*, 17
Parag. 4. *Changement à la construction de la machine pour la Phthysie, & nouvelles vues & réflexions sur cette maladie*, 28
Parag. 5. *Lettre sur une nouvelle machine propre à entretenir un air toujours balsamique dans la chambre des poitrinaires*, 31
Parag. 6. *Nouvelles Obervations concernant les fumigations seches & humides dans le traitement de plusieurs maladies*, 36
Parag. 7. *Observations sur la Pulmonie*, 41
Parag. 8. *Observation sur la Phthysie*, 42
Parag. 9. *Autre Observation*, 43
CHAP. II. *Sur les vertus du bois de Quassi*, 46
Parag. 1. *Lettre sur le bois de Quassi*, ibid

Parag. 2. *Fievre intermittente guérie par l'usage de la décoction de bois de Quassi*, page 56
Chap. III. *Remedes contre la pierre, la gravelle & la colique néphrétique*, 58
Parag. 1. *Lettre sur l'Acmelle & quelques autres végétaux regardés comme spécifiques contre les maladies susdites*, ibid.
Parag. 2. *Lettre sur la Doradille, aussi regardée comme spécifique dans les mêmes maladies*, 67
Parag. 3. *Vertus des siliques seches d'haricots contre les maladies susdites*, 71
Chap. IV. *Remedes nouveaux*, 73
Parag. 1. *Nouvelle Eau vulnéraire*, ibid.
Parag. 2. *Electuaire propre à purifier la masse du sang, & contre plusieurs maladies chroniques*, 81
Parag. 3. *Remede contre les fleurs-blanches*, ibid.
Parag. 4. *Poudre cephalique*, 82
Parag. 5. *Collyre anti-ophtalmique*, ibid.
Parag. 6. *Poudre pentagogue*, 83
Chap. V. *Remedes contre l'asthme*, 84
Parag. 1. *Lettre sur une infusion expérimentée dans l'asthme*, ibid.
Parag. 2. *Suite du paragraphe précédent sur la même maladie*, 92.
Parag. 3. *Observation sur l'asthme*, 93
Parag 4. *Autre Observation*, 95
Chap. VI. *Remedes contre le cancer, charbon & gangrene*, 97
Parag. 1. *Lettre sur l'Illécébra, découvert comme spécifique contre le cancer, le charbon & la*

gangrene, page 97
Parag. 2. *Observations nouvelles sur la plante Illécébra*, 109
Parag. 3. *Observation sur le cancer*, 121
CHAP. VII. *Remedes contre les vers, notamment contre le Tœnia ou Ver solitaire*, 123
Parag. 1. *Lettre sur le* Spigelia, *surnommé* Anthelmia, ibid.
Parag. 2. *Sur un Tænia que l'Auteur a rendu*, 133
Parag. 3. *Observations de M. Marquet sur le Ver solitaire*, 142
CHAP. VIII. *Remedes contre les maladies de la matrice*, 147
Parag. 1. *Lettre sur une nouvelle machine pour les fumigations végétales dans les maladies de la matrice, & même dans la passion hystérique*, ibid.
Parag. 2. *Observations sur les ulceres de matrice*, 159
CHAP. IX. *Sur la petite-vérole*, 162
Parag. 1. *Lettre sur l'inoculation*, ibid.
Parag. 2 *Lettre sur l'inoculation admise en Lorraine*, 166
CHAP. X. *Remedes contre les convulsions & autres affections vaporeuses, même l'épilepsie*, 173
Parag. 1. *Lettre sur les feuilles d'oranger, propres contre cette maladie*, ibid.
Parag. 2. *Epilepsie guérie par l'usage intérieur des feuilles d'oranger*, 184
Parag. 3. *Observation sur l'épilepsie*, 185
CHAP. XI. *Remedes contre les fievres inter-*

mittentes, page 187
Parag. 1. *Lettres sur les végétaux du Pays, qui peuvent remplacer le quinquina contre les fievres intermittentes*, ibid.
Parag. 2. *Remede de M. Bagard contre les fievres intermittentes*, 189
Parag. 3. *Remede de M. Buchoz, pere, contre les mêmes maladies*, 190
CHAP. XII. *Sur la Musique*, 192
Parag. 1. *Sur l'utilité de la Musique, tant dans l'état de santé, que dans celui de maladie*, ibid.
CHAP. XIII. *Remedes contre la dyssenterie*, 205
Parag. 1. *Végétaux propres à remplacer l'ipécacuana dans cette maladie*, ibid.
CHAP. XIV. *Observations sur l'hydropisie de poitrine*, 210
Parag. 1. *Guérison d'une hydropisie de poitrine, par M. Marquet*, ibid.
CHAP. XV. *Propriétés de l'Arnica dans la Médecine*, 212
Parag. 1. *Lettre sur l'Arnica, connu plus communément en Lorraine, sous le nom de* tabac des Vosges, ibid.
CHAP. XVI. *Propriété du Treffle aquatique dans la Médecine*, 220
Parag. 1. *Lettre sur les vertus constatées de cette plante*, ibid.
CHAP. XVII. *Propriétés du Cresson de roche*, 233
CHAP. XVIII. *Sur les maladies vénériennes*, 2 5
Parag. 1. *Lettre sur les plantes qui peuvent servir dans les maladies vénériennes*, ibid.

CHAP. XIX. *De l'Aimant*, page 256
Parag. 1. *Sur l'utilite de l'Aimant dans la Médecine*, ibid.
Parag. 2. *Observation sur la vertu medicinale de l'Aimant*, 268
CHAP. XX. *Observations sur les maladies scorbutiques*, 270
Parag. 1. *Affection scorbutique guérie par M. Marquet*, ibid.
Parag. 2. *Autre guérie par le même*, 271
CHAP. XXI. *Remedes contre la teigne*, 233
Parag. 1. *Remedes expérimentés contre la teigne, par M. Marquet*, ibid.

AVIS.

NOUS avons employé, avec le plus grand succès, la plupart des remedes indiqués dans cet Ouvrage; nous nous sommes pareillement servi avec avantage des Plantes qui se trouvent dans la Lorraine, pour le traitement des maladies qui regnent dans cette Province, & dans sa Capitale; ce qui nous a mérité, lors de notre départ de Nancy, de la part de Messieurs de l'Hôtel de Ville, l'Attestation suivante, qui est d'autant plus flatteuse pour nous, qu'elle rend compte du zele que nous avons toujours fait paroître en tout temps, pour le soulagement de nos semblables:

NOUS Conseiller du Roi Lieutenant-Général de Police Conseillers & Gens tenant la Chambre du Conseil de Ville & Police de Nancy, Capitale du

Duché de Lorraine ; SALUT : Savoir faisons, que le Sieur PIERRE JOSEPH BUCHOZ, Médecin agrégé au Collége Royal de Nancy, a exercé pendant plusieurs années la Médecine en cette Ville, & prêté gratuitement & avec beaucoup de zele & de succès, son ministere aux Pauvres; ce qui lui a mérité des gratifications de la part de l'Hôtel de Ville. FAIT a Nancy en la Chambre de Ville & Police, le seize Mars mil sept cent soixante huit *Signé* DURIVAL, BRETON GUILLON, J. CHAPUIS, PUISEUR, JORANT, J. BRULAND, CHAPUIS, premier Syndic. Par la Chambre : RAMBOIS.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Médecine Moderne*, ou *Remedes nouveaux pour le traitement des maladies les plus désespérées*, &c. cet Ouvrage renferme des vues nouvelles, qui ne peuvent que le rendre utile au Public. Paris, le 25 Juin 1776, CARRERE.

PERMISSION.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : notre amé le Sieur BUCHOZ, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage intitulé, *Médecine Moderne*, ou *Remedes nouveaux pour le traitement des maladies les plus désespérées, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Per-

miſſion pour ce néceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons déſenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglements de la Librairie & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromenil ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Maupeou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Miromenil ; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayants-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou

Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE à Paris, le quatorzieme jour du mois d'Août, l'an mil sept cent soixante-seize, & de notre Regne le troisieme. Par le Roi, en son Conseil. *Signé*, LEBEGUE.

J'ai cédé & transporté la présente Permission à M Lacombe, Libraire, pour en jouir en toute propriété, suivant nos conventions. A Paris, le 19 Août 1776.

BUCHOZ.

Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale, la présente Permission & ensemble la Cession, sur ledit Registre, N°. 476, fol. 200, conformément au Reglement de 1723, qui fait défenses article IV, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms quoiqu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du même Réglement A Paris, le 21 Août 1776.

Signé, *LAMBERT, Adjoint.*

De l'Imprimerie de L. JORRY, rue de la Huchette.